

GUIDE DE PRÉVENTION

AMÉNAGEMENT ERGONOMIQUE D'UN SERVICE DE GARDE



ASSTAS



Ensemble en prévention

**ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES**

MISSION

Accompagner la clientèle du secteur des affaires sociales dans la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé et de sécurité du travail (SST). Pour remplir ce mandat, l'ASSTSAS offre des services de conseil, de formation, d'information, de communication et de recherche.

STRUCTURE PARITAIRE ET SOURCE DE FINANCEMENT

L'ASSTSAS, organisme à but non lucratif, est gérée par une assemblée générale et un conseil d'administration composés en nombre égal de représentants des associations syndicales et patronales du secteur. Son financement provient principalement des cotisations perçues auprès de tous les employeurs du secteur de la santé et des services sociaux.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration des personnes suivantes.

Direction : Nathalie Paré

Recherche et rédaction : Sylvie Bédard, Andrée-Anne Buteau, Marilyne Gilbert, Renée Julien, Louise Morissette et Lydia Pelletier

Révision linguistique : Louise Lefèbvre

Illustrations : Jean Morin et Jacques Perrault

Graphisme : acapelladesign.com

Photos couverture : iStock.com

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales
7400, boul. des Galeries d'Anjou, bureau 600, Montréal (Québec) H1M 3M2
514 253-6871 - 1 800 361-4528
asstsas.qc.ca

© ASSTSAS 2021

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (4^e trimestre) et Bibliothèque et Archives Canada (4^e trimestre)

ISBN : 978-2-89618-087-5

CODE : GP78

Les renseignements que ce document contient ne sont pas exhaustifs. De même, ils ne constituent en aucun cas une interprétation juridique des règlements et de la loi. Votre association sectorielle paritaire, l'ASSTSAS, ne garantit aucunement que les accidents du travail, les maladies professionnelles et les dangers en ces matières seront nécessairement éliminés grâce à l'information contenue dans ce document ou à l'adoption des mesures préventives qu'il suggère. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent favoriser, diminuer ou éliminer la pertinence ou l'efficacité de l'information transmise. C'est pourquoi les associations membres de l'ASSTSAS, ses délégués, ses administrateurs, ses dirigeants et les membres du personnel déclarent formellement n'assumer aucune responsabilité pouvant découler de la diffusion de ce document et des mesures qu'il préconise.

La reproduction de ce document est autorisée pourvu que la source soit mentionnée. Pour toute adaptation, une autorisation écrite de l'ASSTSAS doit être obtenue. Toute demande à cet effet doit être acheminée à l'ASSTSAS.

Le personnel des services de garde est en majorité féminin. Pour faciliter la lecture, le féminin est utilisé le plus souvent, là où le contexte le permet.

1	La SST dans vos projets d'aménagement	2
2	Évaluation des besoins	4
3	Type de bâtiment et conditions d'ambiance	
	A. Caractéristiques du bâtiment	7
	B. Portes d'entrée et mécanisme d'accès	8
	C. Corridors et escaliers	9
	D. Superficie des locaux	9
	E. Insonorisation	10
	F. Température, qualité de l'air et éclairage	12
	G. Autres	15
4	Aires de jeu	
	A. Pouponnière	16
	B. Aires de jeu pour les enfants de 18 mois et plus	30
	C. Salle multifonctionnelle	34
5	Aires de service	
	A. Cuisine	35
	B. Vestiaires	46
	C. Installations sanitaires	48
	D. Bureaux et local du personnel	49
	E. Autres	51
6	Examen des plans	55
7	Tout un travail d'équipe !	59
8	Références	60
	Annexe - Grilles d'identification des besoins et d'analyse des plans, élévations et coupes	61
	Identification des besoins	62
	Analyse des plans, élévations et coupes	98





La SST dans vos projets d'aménagement

Construire, rénover, agrandir, voilà des projets d'aménagement fort stimulants pour un service de garde. Pour que la réussite de vos projets soit complète, ajoutez-y un volet de santé et de sécurité du travail (SST).

Ce guide de prévention s'adresse aux personnes qui participent à un tel chantier : gestionnaires, membres du comité paritaire de SST, représentantes du personnel, parents qui siègent au conseil d'administration, ainsi que professionnels, notamment les chargés de projet et les architectes. L'ASSTSAS offre son expertise en SST et en ergonomie de conception afin de vous permettre d'éviter les dysfonctionnements des lieux de travail, et ce, avant le premier coup de marteau. En effet, réparer des erreurs coûte souvent beaucoup plus cher une fois les travaux en cours ou terminés.

Basé sur des données anthropométriques, telles que définies dans *Humanscale*¹, le présent guide tient compte des meilleures pratiques ergonomiques et de la réalité des milieux de travail. Il contient des informations pour évaluer vos besoins et des critères pour aménager les différents locaux de votre service de garde. Il propose aussi des illustrations qui servent d'exemples et de sources d'inspiration.

Notez que ce guide constitue une édition augmentée du numéro spécial de *Sans pépins, La SST dans les projets de construction et de rénovation*, paru en juin 2021. Il a été largement bonifié d'outils pratico-pratiques. Vous trouverez en annexe une série de grilles de vérification et d'analyse de besoins pour bien structurer votre démarche.

BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

Intégrer les conditions favorables à la santé et à la sécurité du personnel dès la conception des plans de construction ou de rénovation constitue un moyen efficace pour prévenir les lésions professionnelles. Saisissez cette opportunité pour améliorer la qualité de vie au travail par un aménagement fonctionnel et des équipements adaptés aux tâches.

Voici quelques exemples de risques et d'actions concrètes.

- **Postures penchées, en torsion** : créer des plans de travail (ex. : comptoir, table à langer) en fonction de la taille des adultes et face à la tâche et au groupe, surélever les équipements (ex. : lave-vaisselle, four à convection, mélangeur) pour un accès en position debout sans flexion du dos.
- **Soulèvements d'enfants** : installer des marchepieds aux tables à langer et aux lavabos.
- **Transport de charges** : rapprocher les rangements du lieu d'utilisation (ex. : garde-manger, congélateur), se procurer des chariots en quantité suffisante (ex. : transport des repas) et établir l'espace pour les ranger.

- **Étirements** : planifier les hauteurs des rangements (ex. : armoire, tablette, range-matelas) pour faciliter l'atteinte du matériel.
- **Mouvements répétitifs** : acheter des électroménagers performants (ex. : mélangeur, robot culinaire, four à convection) et organiser l'espace pour les installer.
- **Postures assises** : opter pour des tables et des chaises confortables et adaptées aux adultes.
- **Risques liés à l'environnement** : prévoir un système de ventilation (qualité de l'air) et des tuiles acoustiques dans les aires de jeu (réduction du bruit).

SERVICE DE GARDE DE QUALITÉ

Il n'en coûte pas plus cher d'intégrer la SST dès l'étape de réflexion de votre projet. Si vous ne pouvez pas tout vous permettre maintenant, prévoyez les espaces, les installations électriques, les conduits, etc. Plus tard, vous procéderez à l'achat d'équipements plus onéreux, par exemple un système de climatisation ou un monte-charge.

Un milieu de travail sécuritaire pour le personnel va de pair avec un service de garde de qualité pour les enfants. En effet, une éducatrice qui ne ressent pas de douleur à cause de son travail offre une meilleure présence et une plus grande stabilité aux enfants.





Évaluation des besoins

Développer une nouvelle installation ou procéder à une rénovation majeure comportent plusieurs étapes. Pour chacune d'elles, nous vous proposons des repères pour développer, petit à petit, vos futurs lieux de travail. Certains paramètres sont obligatoires parce qu'exigés par le ministère de la Famille. Ils sont présentés en encadré à titre indicatif seulement et ne sont pas exhaustifs. D'autres éléments apportent des précisions en ce qui concerne l'aménagement sécuritaire et la fonctionnalité des lieux.

Peu importe l'ampleur du projet, la première étape consiste à bien évaluer vos besoins. Pour concevoir le milieu idéal, vous devez vous questionner et procéder à des choix judicieux, tout en tenant compte du budget et des différentes contraintes du terrain ou du bâtiment.

Pour faciliter votre démarche, visitez aussi le site Internet de l'ASSTSAS. Il propose plusieurs outils téléchargeables, des numéros spéciaux de la revue *Sans pépins* et des capsules vidéos³ sur des aménagements et des équipements.

Rassemblez réflexions, réponses et résultats de recherche dans un même document. Utilisez les grilles *Identification des besoins* présentées en annexe (p. 62). Vous disposez alors d'un outil précieux. Il devient une référence pour l'architecte et votre guide lors de l'examen des plans. Pour bien définir vos besoins, plusieurs moyens sont offerts.

CONSULTEZ L'ASSTSAS

Nous sommes là pour vous accompagner dans votre projet. Une conseillère de notre équipe peut vous aider à déterminer vos besoins, à planifier la commande à l'architecte et à examiner les plans. Faites-nous parvenir une demande paritaire dès le début de votre projet. Ce service est gratuit. Profitez-en !

COMITÉ DE PROJET

Ce comité, qui regroupe des personnes ayant des compétences et des expériences variées, permet des réflexions et des échanges fructueux. Il est habituellement composé d'une gestionnaire, d'un chargé de projet, d'un membre du conseil d'administration et de représentantes du personnel. L'ASSTSAS peut aussi faire partie de votre comité. Selon les sujets discutés, consultez aussi les travailleuses (éducatrices, responsables de l'alimentation, de l'entretien ménager, personnel de bureau, etc.).

Ce comité doit évaluer l'aménagement et le mode de fonctionnement souhaités des futurs locaux. Il rédige ensuite un document pour fournir ces informations à l'architecte. Il examine aussi les propositions et les plans de l'architecte et s'assure qu'ils répondent aux besoins formulés. Une collaboration très étroite s'établit entre l'architecte et le comité de projet.

Pour un projet réussi, prenez le temps de choisir le chargé de projet ainsi que l'architecte qui deviendront des membres de votre comité. Posez des questions sur leurs réalisations, leurs techniques de travail, leurs connaissances en services de garde, etc.

ARCHITECTE

L'architecte transpose en plans les besoins exprimés et s'assure du respect des réglementations applicables à ce type de construction. Afin que ses propositions soient satisfaisantes et qu'il n'ait pas à modifier les plans à de multiples reprises, vous devez lui fournir beaucoup d'informations : mode de fonctionnement, répartition des activités, aménagement souhaité, équipements prévus, etc. Il est essentiel aussi de déterminer les priorités dans votre projet. En effet, puisqu'il faut respecter le budget, certains compromis deviennent parfois nécessaires. Avec une démarche disciplinée, vous éviterez les modifications et épargnerez un temps fou. Notez que le ministère de la Famille demande un délai de 60 jours pour l'approbation ou le refus des plans, et ce, à chaque modification et révision.

DOCUMENTATION

Le ministère de la Famille émet des exigences pour les services de garde. Plusieurs articles du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*² précisent les obligations concernant l'aménagement et les équipements, notamment pour la superficie des locaux, la hauteur plancher/plafond, l'éclairage, etc.

D'autres réglementations s'appliquent : code du bâtiment, municipalité, prévention des incendies, etc. Il revient à l'architecte de s'assurer de leur respect.

EXPÉRIENCE DES UNS ET DES AUTRES

Si votre projet vise une deuxième installation ou une rénovation, vous pouvez profiter de l'expérience de votre équipe. Une consultation structurée du personnel permet de relever les problèmes de fonctionnement à ne pas reproduire et les éléments de satisfaction et les bons coups à répéter ailleurs. Un bilan des lésions professionnelles et des accidents du travail des années antérieures fournit aussi des indications sur des aménagements ou des équipements à améliorer.



Profitez également de l'expérience des autres services de garde. Dès le début du projet, contactez-en quelques-uns pour organiser une visite. Choisissez des milieux construits ou rénovés récemment et offrant une capacité d'accueil semblable à celle de votre projet. Visitez des sites aménagés de façon différente afin de voir un large éventail de possibilités.

Pour en tirer le meilleur parti, portez une attention particulière à la préparation des visites. Déterminez les objectifs et demandez l'autorisation de prendre des photos. Sur place, rencontrez la directrice et le personnel, observez le déroulement des activités et posez des questions. Visitez le local du concierge, la buanderie, la salle du personnel, les rangements, etc.

En plus des questions générales sur le service de garde, son programme pédagogique et son fonctionnement, préparez un questionnaire pour chaque local. Il est tout aussi important de connaître les éléments de satisfaction que les erreurs à ne pas commettre.

N'hésitez pas à prendre des mesures (table à langer, espace de circulation, comptoirs, etc.). Faites un croquis des lieux ou demandez les plans. Informez-vous sur les fournisseurs et le service après-vente ainsi que sur les avantages et les inconvénients des équipements et du mobilier.

La mémoire est une faculté qui oublie ! Après chaque visite, rédigez rapidement un rapport synthèse en incluant les photos bien identifiées, les commentaires du personnel, les grilles remplies, vos coups de cœur, etc. Ces renseignements facilitent les discussions avec l'équipe de projet.

Plusieurs articles du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*² précisent les obligations concernant l'aménagement et les équipements, notamment pour la superficie des locaux, la hauteur plancher / plafond, l'éclairage, etc.



3

Type de bâtiment et conditions d'ambiance

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



Aire de circulation : les corridors et passages, les vestibules, les entrées et les autres espaces bien délimités mettant en communication les diverses pièces ou reliant les locaux à l'extérieur • Aire de jeu : la salle à manger, la salle de repos et les espaces, autres que les aires de service et les aires de circulation, destinés uniquement, pendant les heures de prestation des services de garde, aux jeux et activités des enfants fréquentant le service • Aire de service : les installations sanitaires, le bureau, le local du personnel, la cuisine, la buanderie, les espaces de rangement et autres espaces d'utilité commune • Aire extérieure de jeu : la partie de l'espace extérieur de jeu dotée d'équipement de jeu destiné aux enfants. (Art. 29)

A

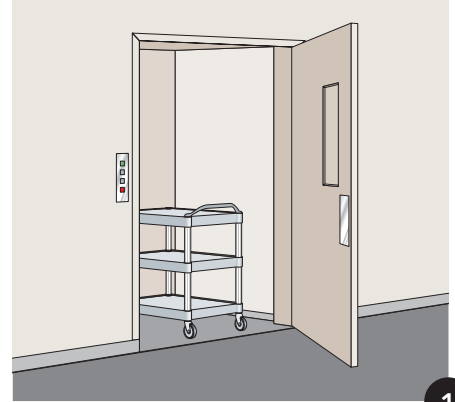
Caractéristiques du bâtiment

Les dimensions et la forme du terrain, la réglementation municipale ainsi que le budget déterminent le type de construction. Cependant, les décisions ont des conséquences importantes sur le déroulement des activités quotidiennes. Par exemple, un bâtiment d'un étage évite la circulation dans les escaliers et diminue les risques de chute et le bruit d'un étage à l'autre. Un bâtiment en « L » délimite les zones des petits et des grands : les plus vieux dans la grande section du « L », la pouponnière et les 18 mois dans la petite section, la cuisine et les vestiaires à la jonction des deux ailes.

Afin de minimiser les inconvénients d'un bâtiment qui comporte plus d'un étage, considérer les éléments suivants.

- **Pouponnière et 18 mois** au rez-de-chaussée pour éviter la circulation des tout-petits dans les escaliers et simplifier l'évacuation, si nécessaire.
- **Vestiaire** au rez-de-chaussée pour limiter la circulation dans les escaliers.
- **Cuisine** au rez-de-chaussée pour faciliter la livraison des marchandises.

- **Salle multifonctionnelle** (utilisée comme salle à manger) au rez-de-chaussée afin d'éliminer le transport de la nourriture et la vaisselle dans les escaliers, les risques de chute, de brûlure et les contraintes posturales pour la personne qui effectue le transport.
- **Monte-charge ou ascenseur (1)** afin d'éliminer les risques énumérés ci-dessus. De plus, l'ascenseur est souhaitable s'il est prévu d'intégrer des enfants ayant un handicap moteur.
- **Local du personnel ou un bureau** au-dessus des salles de repos des poupons pour favoriser le sommeil des enfants et la concentration du personnel.



B

Portes d'entrée et mécanisme d'accès

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

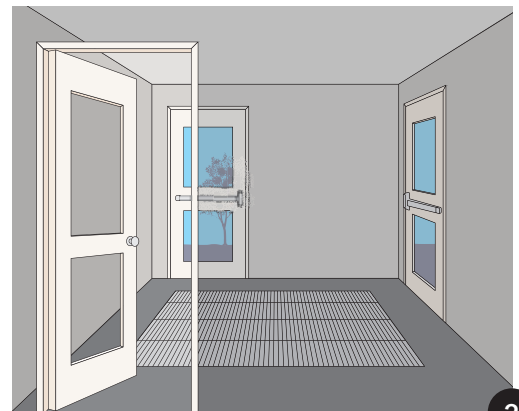


Le titulaire d'un permis doit s'assurer que son installation est dotée d'un mécanisme permettant d'en contrôler l'accès en tout temps durant les heures de prestation des services. (Art. 30)

En général, les services de garde optent pour une entrée avec vestibule : la porte extérieure est déverrouillée pendant les heures d'ouverture et la seconde porte exige un code d'accès. Une sonnette et un interphone obligent les visiteurs à s'identifier pour autoriser l'accès.

Un vestibule suffisamment grand pour huit ou dix enfants et une éducatrice limite l'entrée d'air froid dans les locaux l'hiver (2). De plus, l'installation d'une grille gratte-pieds en acier inoxydable dans le vestibule de l'entrée principale et celui de la cour évite l'accumulation d'eau au sol et diminue les risques de chute et l'humidité des tapis dans les aires de circulation.

Des portes d'au moins 91 cm (36 po) de largeur permettent le passage d'un adulte avec un enfant par la main ou dans les bras avec un sac en bandoulière. Si le pouponbus est rangé à l'intérieur, prévoir la largeur de la porte en conséquence.



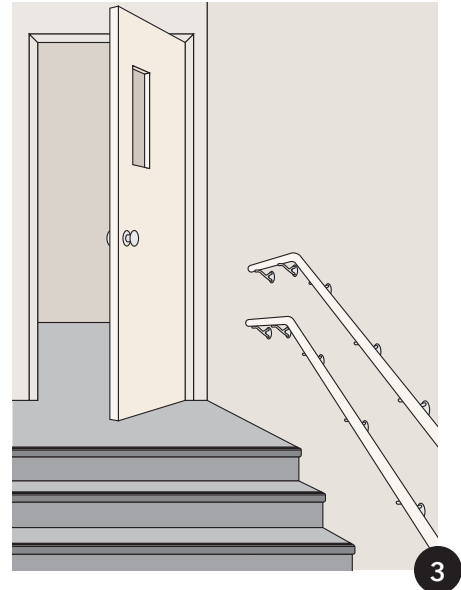
Une entrée particulière pour la cuisine facilite la livraison des marchandises. Un accès pour les personnes en fauteuil roulant est requis, car un service de garde est un édifice public.

C

Corridors et escaliers

Des groupes d'enfants, des chariots de cuisine, des livreurs (ex. : denrées alimentaires, produits d'hygiène), un pouponbus, etc., il y a beaucoup de circulation dans les corridors. Pour faciliter les déplacements, opter pour des corridors d'au moins 1,22 m (48 po) de large, de préférence 1,5 m (60 po).

En haut d'un escalier, le palier doit être suffisamment large pour qu'un adulte ouvre la porte sans risquer de tomber **(3)**. Prévoir deux mains courantes dans les escaliers, une à hauteur standard, l'autre à hauteur d'enfant (environ 60 cm/24 po). Les hauteurs des garde-corps et des mains courantes sont des éléments réglementés. Il faut se référer à la réglementation.



D

Superficie des locaux

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



La superficie minimale nette des aires de jeu est de 4 m² par enfant pour les moins de 18 mois et de 2,75 m² par enfant de 18 mois et plus. (Art. 31)

Il s'agit là d'une superficie minimale pour les aires de jeu. Elle sera suffisante, ou non, selon vos besoins. Pour les autres locaux, aucune superficie minimale n'est prévue dans la réglementation. Il faut bien évaluer les espaces requis en fonction des activités prévues, du nombre de personnes présentes et de la dimension des équipements et du matériel utilisés.

E

Insonorisation

Le bruit représente une contrainte importante autant pour le personnel que pour les enfants. Il faut porter attention à l'insonorisation des locaux, en particulier dans les aires de jeu.

Un projet de recherche réalisé au Québec dans 20 CPE a relevé des niveaux de bruit moyens de 74 dBA pour l'ensemble des 40 locaux mesurés et des doses moyennes de 78,1 dBA par dosimétrie sur 38 éducatrices. De plus, le temps de réverbération moyen pour l'ensemble des locaux a été de 0,7 seconde^{4,5}.

Depuis juin 2021, des modifications ont été apportées à la réglementation québécoise (*Règlement sur la santé et la sécurité du travail* - RSST⁶) et entreront en vigueur en juin 2023⁷. Ces changements visent la diminution de la surdité professionnelle, par des exigences concernant l'exposition au bruit et la protection auditive. Ils fixent la limite d'exposition pour les travailleurs à 85 dBA pour 8 heures par jour. Toutefois, selon différents organismes de recherche, telle l'Organisation mondiale de la santé, les risques d'atteinte de l'ouïe sont de plus en plus prévisibles au-delà de 75 dBA et un temps de réverbération de moins de 0,6 seconde est souhaitable pour une compréhension adéquate de la parole.

Compte tenu de l'âge des enfants et des effets du bruit sur la communication, les fonctions physiologiques (fatigue, maux de tête) et le comportement (agressivité, stress), il convient de mettre en place différents moyens pour améliorer la situation.

- **Éviter l'implantation du bâtiment** à proximité de voies de circulation importantes ou de lieux bruyants.
- **Situer les locaux bruyants** (cuisine, buanderie, salle mécanique) loin des zones de repos (salle de dodo) et de concentration (bureau) ou prévoir une insonorisation supérieure des murs de ces locaux.
- **Éviter les aménagements à aire ouverte.** Les recherches de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) démontrent que plus le nombre d'enfants par local est élevé, plus le niveau de bruit émis par chaque enfant tend à augmenter. Des aires de jeu simples fermées limitent le niveau de bruit et sont à privilégier, et ce, même s'il y a des portes de communication entre deux locaux.

Les risques d'atteinte de l'ouïe sont de plus en plus prévisibles au-delà de 75 dBA et un temps de réverbération de moins de 0,6 seconde est souhaitable pour une compréhension adéquate de la parole.

- **Éviter les locaux très allongés** ou très fenêtrés, car ils favorisent la réverbération du bruit.
- **Ne pas placer les prises de courant** vis-à-vis dans deux locaux contigus, mais les espacer d'au moins 91 cm (36 po) et bien calfeutrer.
- **Améliorer la valeur ITS** (indice de transmission sonore) d'un mur en ajoutant des matériaux absorbants à l'intérieur de la cloison.
- **Dans les corridors**, disposer les portes en quinconce et non vis-à-vis.
- **Avec un plafond suspendu**, s'assurer que les murs vont jusqu'en haut, derrière le plafond suspendu, sinon le son passe d'un local à l'autre.
- **Dans un bâtiment de plus d'un étage**, installer une barrière acoustique pour améliorer l'insonorisation plancher/plafond. Un couvre-sol coussiné diminue les bruits d'impact.
- **Pour diminuer la réverbération dans les aires de jeu**, installer des tuiles acoustiques au plafond avec un CRB (coefficient de réduction du bruit) d'au moins 0,8, soit 80 % d'absorption. Au besoin, ajouter des panneaux muraux avec un CRB de 0,8 sur le pourtour du local.
- **Ne jamais peindre les tuiles acoustiques** ni placer des objets ou du papier devant des panneaux muraux, car ils perdent alors leurs propriétés acoustiques.



F

Température, qualité de l'air et éclairage

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

La température des locaux est maintenue de façon constante à au moins 20 °C ; le pourcentage d'humidité relative dans un sous-sol ne dépasse pas 50 % en toute saison. (Art. 30)

L'aire de jeu doit être maintenue à un pourcentage d'humidité relative d'au moins 30 % en hiver ; [...] doit être pourvue de fenêtres donnant directement sur l'extérieur dont la surface vitrée ne représente jamais moins de 10 % de la superficie du plancher d'une pièce. Une pièce dépourvue de fenêtre est considérée comme faisant partie d'une pièce attenante munie de fenêtres, pourvu que 60 % du côté mitoyen soit entièrement libre ; toutefois, si une partie quelconque d'une de ces pièces est située à plus de 6 m d'une source de lumière naturelle, la superficie minimale vitrée qui éclaire cette pièce doit être égale au moins à 15 % de la superficie totale du plancher ; [...] être pourvue d'un système d'éclairage artificiel assurant un niveau minimal d'éclairement de 320 lux mesuré à 1 m du sol. (Art. 32)



1 | Température

La majorité des services de garde s'équipe d'un système de chauffage électrique avec calorifères dans chaque local. En général, il faut prévoir des protecteurs sur les calorifères afin d'éviter que les enfants se brûlent ou y insèrent des petits jouets. Déterminer l'emplacement des thermostats dans le bâtiment afin de maintenir une température stable, peu importe l'orientation du local.

À la pouponnière, une porte-fenêtre est souvent considérée comme une source d'air froid. Un plancher chauffant dans toute l'aire de jeu, ou sur le pourtour du local du côté des murs extérieurs, assure chaleur et confort, surtout si le couvre-sol est installé sur la dalle de béton.

Plusieurs services de garde optent pour la climatisation. Certains installent un système central, mais mentionnent qu'il est difficile d'offrir une température adéquate partout. En effet, la cuisine, à cause des équipements, a besoin d'un air plus frais, alors qu'à la pouponnière il fait trop froid. D'autres prévoient plutôt un appareil mural dans chacun des locaux, ce qui facilite le contrôle de la température en tenant compte de l'orientation du soleil et des activités des groupes.

2 | Qualité de l'air

Dans les locaux, on retrouve des contaminants chimiques, principalement le CO₂ expulsé par la respiration des occupants, les poussières, les formaldéhydes et les composés organiques dégagés par le nouveau mobilier et les travaux de construction, le monoxyde de carbone provenant des voitures ou des appareils de combustion, sans oublier les produits pour la désinfection des jouets et l'entretien ménager. Quant aux contaminants biologiques, il s'agit surtout des virus et des bactéries ainsi que des moisissures dues à un dégât d'eau mal géré ou à une humidité excessive. Pour renouveler l'air, compter sur la ventilation naturelle et la ventilation mécanique.

- **La ventilation naturelle se fait en ouvrant les fenêtres**, ce qui renouvelle l'air par convection : une ouverture par le bas introduit de l'air neuf et une ouverture par le haut fait ressortir l'air usé. Le calorifère sous la fenêtre crée la convection nécessaire au mélange. Ces conditions sont essentielles pour assurer le renouvellement de l'air. Par contre, la température extérieure en hiver rend plus difficile l'ouverture des fenêtres. L'été, en période chaude, la température extérieure peut augmenter celle de la pièce. Lorsqu'il n'y a que de la ventilation naturelle, la réglementation en santé au travail (RSST, art. 102) exige que la superficie des ouvertures des fenêtres représente au minimum 2 % de la superficie du plancher.
- **Le Code de construction** (Chapitre B-1.1, r. 2) exige, pour les nouveaux bâtiments, un système de ventilation mécanique dans les édifices publics, tels les services de garde en installation^{8, 9}. La ventilation mécanique assure l'apport d'air neuf dans les locaux et l'évacuation de l'air vicié à l'extérieur. La prise d'air neuf extérieur ne doit pas risquer d'être contaminée par les gaz d'échappement des autos à proximité et doit être située loin de la sortie de l'air usé. Un échangeur de chaleur récupère la chaleur de l'air évacué afin de chauffer l'air neuf, diminuant ainsi les coûts de chauffage. Au besoin, il est intéressant de pouvoir ouvrir les fenêtres lorsqu'il ne fait pas froid à l'extérieur. Toutefois, il faut s'informer auprès des professionnels en ventilation, car cela peut nuire au balancement et à l'efficacité du système de ventilation.

Une étude sur la qualité de l'air intérieur a été réalisée par Santé Canada, en collaboration avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), dans une vingtaine de services de garde de Montréal¹⁰. Elle fait ressortir que la présence d'un système de ventilation mécanique peut réduire significativement certains polluants dans l'air intérieur.

Critères de choix des fenêtres

Double vitrage pour diminuer les problèmes de condensation

Facilité d'entretien et durabilité

Sécuritaires pour les enfants

Hauteur permettant aux enfants de voir à l'extérieur

Facilité d'accès et de maniement par le personnel
(sans être à bout de bras) pour les ouvrir et les fermer

Des fenêtres de qualité limitent la condensation en hiver. Préférer un système d'humidification à vapeur sèche ou à évaporation sans eau stagnante, facile à nettoyer et à inspecter. Considérer aussi le niveau de bruit dans le choix du système de ventilation¹¹. Tout système mécanique (ventilation, climatisation) doit être inspecté et réglé au moins une fois par année. Les filtres doivent être entretenus ou remplacés selon les recommandations du fournisseur (RSST, art. 104). Il est important de conserver toute la documentation fournie.

3 | Éclairage

En été, les fenêtres procurent généralement un éclairage naturel satisfaisant. Toutefois, en hiver, l'éclairage artificiel devient nécessaire. Des fluorescents offrent un éclairage général qui répond aux exigences réglementaires. Pour diminuer l'intensité de la lumière dans les aires de jeu, installer des fluorescents sur deux commutateurs afin d'en fermer la moitié au besoin. Répartir l'éclairage partout dans le local, par exemple au pourtour de la pièce et au centre, et munir de commutateurs distincts **(4)**. Il est aussi possible d'opter pour un éclairage mural indirect ou des projecteurs au plafond avec rhéostat.



G

Autres

1 Revêtements de sol

Plusieurs types de couvre-sols sont possibles en fonction des locaux. Par exemple, s'il y a de la céramique dans les entrées ou les toilettes, choisir des tuiles antidérapantes afin de diminuer les risques de chute. Dans les autres locaux et les aires de jeu, des tuiles de vinyle offrent durabilité à un coût moins élevé.

S'assurer qu'un revêtement en rouleau est installé par des professionnels reconnus, que les joints sont étanches puisque les planchers des aires de jeu et de la cuisine sont lavés quotidiennement, et que le revêtement remonte sur le bord du mur pour en faciliter l'entretien.

Un couvre-sol coussiné est intéressant à la pouponnière pour réduire l'impact des chutes des tout-petits. Par contre, il fendille facilement. Il faut donc faire attention aux objets coupants et au déplacement de mobilier lourd.

À la cuisine, un revêtement coussiné réduit la fatigue liée à la position debout. Il évite l'ajout de tapis antifatigues lourds à manipuler et qui nuisent aux déplacements des chariots. Choisir un modèle durable pour usage commercial, résistant au fendillement, facile à laver et, de préférence, antidérapant.



Dans tous les cas, opter pour un revêtement sans texture afin d'éviter l'encrassement dans les fentes.

2 Chauffe-eau

Selon la taille du service de garde, l'expérience démontre que l'installation d'un chauffe-eau réservé à la cuisine est souvent nécessaire compte tenu de la consommation importante d'un lave-vaisselle commercial. Un second chauffe-eau alimente les autres locaux.

3 Amiante

Lors des travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification ou de démolition de bâtiments sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA), des précautions particulières doivent être suivies en conformité avec le *Code de sécurité pour les travaux de construction* et le RSST afin de protéger les personnes qui effectuent les travaux et celles à proximité.

Par ailleurs, tout employeur québécois doit disposer d'un inventaire des MSCA, surveiller leur état, réparer lorsque les matériaux sont altérés, informer et former le personnel concerné¹².

4

Aires de jeu

Passons en revue les différentes aires de jeu afin de préciser les paramètres qui permettent de prévenir les lésions professionnelles et d'assurer la fonctionnalité des lieux. Certains éléments ont été traités au niveau général dans les pages précédentes, nous les revoyons, ici, de façon plus spécifique.

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



L'aire de jeu doit satisfaire aux conditions suivantes : 1° être munie d'une fenêtre dégagée en tout temps pour permettre l'observation ; 2° avoir, en moyenne, au moins la moitié de sa hauteur plancher/plafond au-dessus du niveau du sol ou que toutes les bases des fenêtres prescrites au paragraphe 6 soient à au plus 1,2 m du plancher et situées entièrement au-dessus du niveau du sol ; 3° avoir une hauteur minimale libre plancher/plafond de 2,3 m sur au moins 75 % de sa superficie nette et une hauteur minimale libre plancher/plafond d'au moins 2,1 m en tout point de cette superficie ; 4° avoir des murs revêtus de matériaux lisses et lavables ; 5° avoir des planchers recouverts d'un matériau lavable, autre que du tapis, et dont le revêtement du sol ne peut consister en du béton, de la céramique, du terrazzo ou en tout autre matériau similaire. (Art. 32)

A

Pouponnière

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



La superficie minimale nette requise est de 4 m² par enfant et, pour chaque 15 enfants et moins, cet espace doit être divisé en au moins 2 pièces, une servant au jeu et l'autre réservée au repos. Ces pièces doivent être distinctes, attenantes, fermées et permettre notamment, par une ouverture vitrée, une observation visuelle directe des enfants de l'aire de jeu à la salle de repos. Dans chacune de ces pièces, au plus 15 enfants à la fois peuvent être accueillis. (Art. 31)

La pouponnière est vraiment un lieu à part ! Ici, il faut préciser de nombreux éléments en commençant par son organisation générale. Une fois ces décisions prises, il est alors possible de voir à l'aménagement des lieux.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Localisation : une pouponnière au rez-de-chaussée élimine la circulation dans les escaliers, ce qui facilite l'accès pour les parents, les sorties dans la cour pour les éducatrices (à moins de disposer d'un balcon) et même les évacuations d'urgence. Une porte dans la pouponnière ou à proximité est aussi avantageuse. Ne pas localiser la salle de dodo sous un local bruyant ou à côté afin de favoriser le sommeil des enfants. Sinon, insonoriser pour diminuer la transmission du bruit.

Espace : plusieurs services de garde optent pour une superficie plus grande que celle exigée par le ministère de la Famille. Certains excluent l'espace des salles de dodo dans le calcul de la superficie afin d'avoir une aire de jeu plus grande.

Groupes simples ou doubles : selon le nombre d'enfants, il faut choisir entre des pouponnières simples de cinq enfants chacune ou une double pour dix. La pouponnière simple est sans doute moins bruyante, mais l'éducatrice y travaille seule. Le fonctionnement en groupe double favorise l'entraide. Par exemple, une éducatrice demeure auprès des enfants pendant que l'autre change les couches ou prépare les biberons. Les enfants connaissent bien les deux éducatrices, ce qui facilite les transitions lors d'une absence. De plus, deux pouponnières simples exigent deux tables à langer et deux coins repas avec réfrigérateur et micro-ondes. L'espace résiduel pour le jeu devient alors plus limité. Une pouponnière double offre l'avantage de partager les équipements, laissant plus de place pour le jeu.

Équipements : certains services de garde optent pour des chaises hautes fixées au mur, d'autres s'orientent vers des petites chaises et des tables au sol, une table au mur, etc. Pour le lavage des mains, à certains endroits les enfants utilisent le lavabo selon leur âge en cours d'année, ailleurs la débarbouillette suffit.



Salle de dodo : dans une pouponnière double, séparer les enfants dans plus d'une salle contribue, selon les éducatrices, à une période de repos plus calme pour les enfants. Ce local fait partie de l'aire de jeu et doit répondre aux exigences d'éclairage et de fenestration indiquées par le ministère de la Famille.

Vestiaire : l'installation des casiers sur un mur mitoyen avec le corridor, près de la table à langer et ouvert sur l'intérieur, est un concept que le personnel apprécie. Il permet d'accéder aux vêtements de rechange des enfants sans sortir de la pouponnière.

Toilettes : l'accès à une salle de toilettes dans la pouponnière est pratique pour le personnel et facilite l'apprentissage de la propreté pour les enfants qui atteindront deux ans en cours d'année. Cette salle peut être commune au groupe des 18 mois si ce local se situe à côté de la pouponnière. Avec un petit banc amovible, les enfants peuvent utiliser une toilette standard.

Fenêtre d'observation et portes intérieures : selon la réglementation, ces fenêtres doivent permettre à un adulte, en position debout, une observation visuelle vers l'aire de jeu et la salle de dodo. Les aires de jeu sont souvent équipées de portes à deux vantaux vitrées (portes hollandaises) : la vitre du haut sert pour l'observation dans le local ; la vitre du bas permet de voir si un enfant est de l'autre côté avant d'ouvrir la porte. Ce type de porte est toutefois moins étanche au bruit. Des protège-doigts en vinyle sont requis, jusqu'à une hauteur de 1,22 m (48 po) sur les portes accessibles aux enfants.

Rangements hors de la portée des enfants : prévoir des rangements avec verrou pour les médicaments et les produits désinfectants, ainsi que des rangements spécifiques pour les crèmes/lotions (érythème fessier, solaire), les solutions nasales, etc. Installer ces rangements à une hauteur accessible pour l'éducatrice sans être à bout de bras.

AMÉNAGEMENT

En plus de la salle de dodo et des rangements, la pouponnière compte trois zones principales : hygiène, repas et jeu. La disposition des équipements doit faciliter le travail et offrir un espace de jeu maximal.

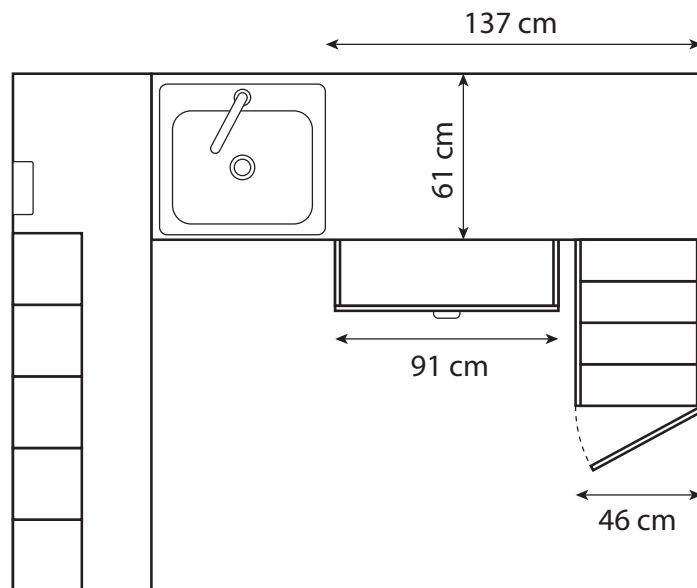
1 | Coin hygiène

Il regroupe la table à langer avec évier et le rangement des couches. Si les casiers du vestiaire sont accessibles de la pouponnière, placer la table à langer à proximité pour un accès facile aux vêtements de rechange. S'il y a une salle de toilettes, elle peut se situer dans cette zone ou ailleurs dans le local.

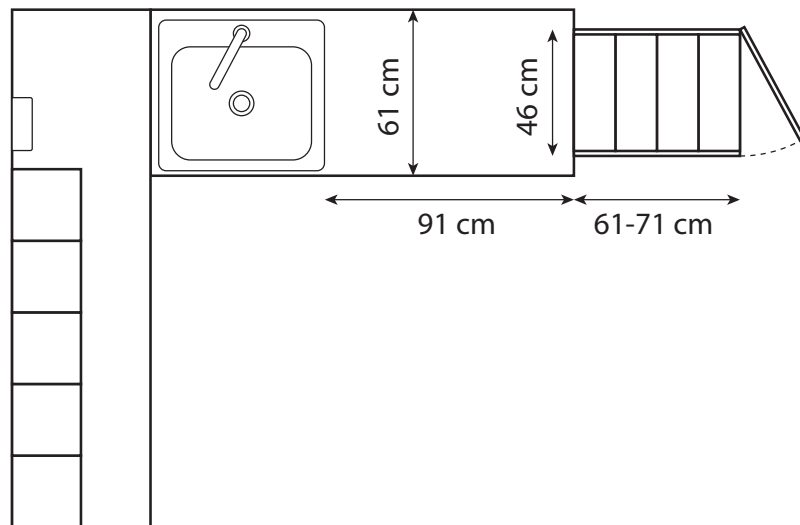
TABLE À LANGER

Elle doit être conçue pour diminuer les soulèvements d'enfants et favoriser une bonne posture pour l'éducatrice, sans flexion ni torsion du dos et sans étirement ni contrainte pour les épaules. Réserver la table à langer aux soins d'hygiène et à l'habillage.

- **Déterminer le nombre de tables à langer requis**, par exemple un groupe de 15 enfants justifie l'installation de deux tables.
- **L'installer face au groupe** pour que l'éducatrice voie les autres enfants pendant les changements de couche.
- **Opter pour les dimensions suivantes** : hauteur 84 cm (33 po), largeur 61 à 76 cm (24-30 po), longueur minimale 91 cm (36 po) selon l'emplacement du marchepied **(5)**.
- **Installer un rebord** (maximum 15-20 cm / 6-8 po de hauteur) du côté opposé à l'éducatrice pour retenir le matelas. Cette protection n'empêche pas la chute d'un enfant, la présence continuelle de l'adulte est nécessaire. Ne pas mettre de rebord du côté de l'éducatrice.
- **Conserver un dégagement minimal de 91 cm (36 po) du côté de l'éducatrice.**



5



MARCHEPIED

Une éducatrice droitère place la tête de l'enfant à sa gauche lors du changement de couche. Si le marche-pied est à gauche, l'enfant doit pivoter sur lui-même pour se placer correctement sur la table. Si le marche-pied est à droite, l'enfant arrive au bon endroit. Simuler les diverses possibilités avant de choisir.

Même si son utilisation prend parfois quelques secondes de plus, le marche-pied évite de nombreux soulèvements en plus de contribuer au développement moteur des enfants.

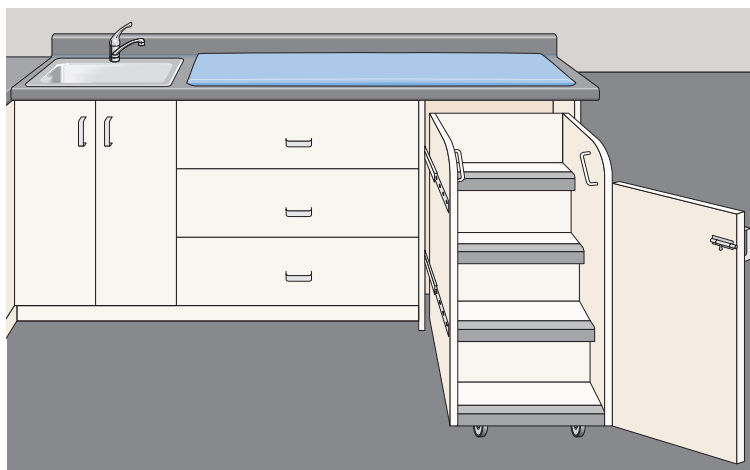
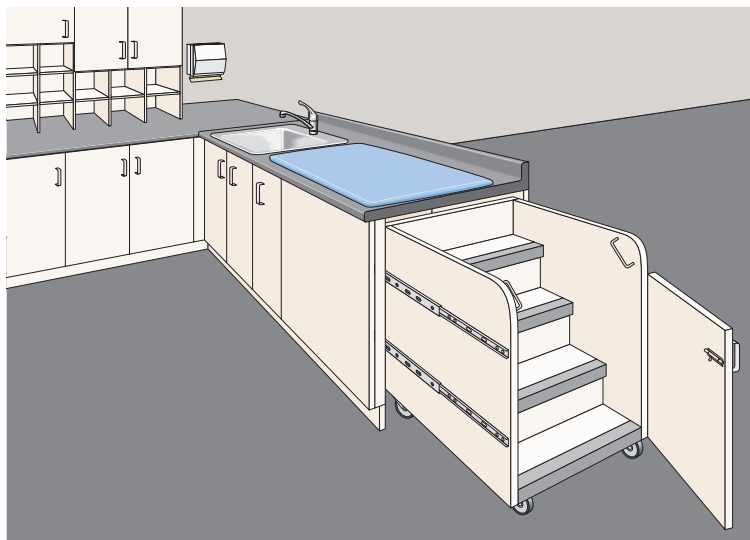
- **Prévoir 4 marches de 15-18 cm** (6-7 po) de hauteur et de profondeur. Les enfants franchissent facilement la distance entre la marche supérieure et le dessus du comptoir.
- **Si l'espace le permet**, opter pour un marche-pied fixe puisque la table à langer est utilisée tout au long de l'année. Installer une porte avec verrou pour empêcher les enfants de monter sans surveillance **(6)**.
- **Si l'espace est restreint**, prévoir un marche-pied qui se range sous le comptoir **(7)**.
 - Le comptoir doit être suffisamment long pour que l'éducatrice travaille vis-à-vis l'enfant et sans torsion lorsque le marche-pied est ouvert.
 - L'espace de circulation doit lui permettre d'intervenir rapidement au besoin, et ce, sans refermer le marche-pied.
 - Il doit être facile à manipuler : rails latéraux solides de chaque côté, quatre roues (d'environ 8 cm/3 po de diamètre), largeur maximale de 46 cm (18 po) pour ne pas l'alourdir inutilement, deux poignées sur le côté interne des parois latérales pour une prise solide, une porte avec verrou afin de laisser le marche-pied ouvert pendant le changement de couche.
- **Pour la sécurité des enfants**, arrondir les coins des parois latérales et fixer un matériau antidérapant sur les marches.



ÉVIER

Même si des lingettes jetables sont utilisées, munir la table à langer d'un évier. Il sert au lavage des mains de l'éducatrice et parfois à celles de l'enfant si un marchepied y donne accès.

- **Situer l'évier à l'extrémité du comptoir**, du côté opposé au marchepied.
- **Installer une robinetterie à commande unique** pour une manipulation d'une seule main.
- **Sous le comptoir ou l'évier, prévoir une poubelle** pour les couches souillées, éviter le modèle grand format que l'on vide une seule fois par jour (mauvaises odeurs).
- **Au besoin, prévoir un second contenant** pour les débarbouillettes souillées.
- **Déterminer l'emplacement des distributeurs** à savon et à essuie-mains en papier.
- **Prévoir un rangement verrouillé** pour la bouteille de désinfectant, à une hauteur accessible par l'éducatrice (elle l'utilise plusieurs fois par jour) et qui respecte les exigences du ministère de la Famille.

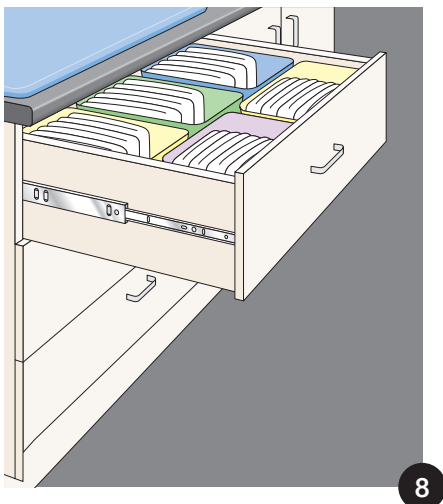


7

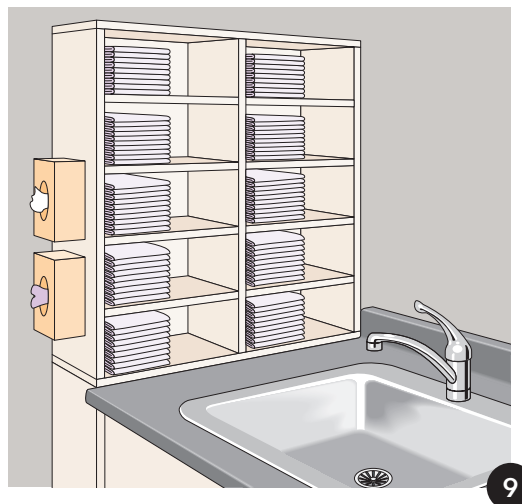
RANGEMENT DES COUCHES

Sa conception doit éviter les torsions et les étirements pour l'éducatrice. Le rangement doit permettre un accès facile aux couches, gants et serviettes jetables.

- **Avec un marchepied fixe**, ranger le matériel dans un grand tiroir sous le comptoir, ce qui évite de s'étirer pour atteindre les couches. Diviser le tiroir avec des séparateurs ou y placer le panier de chaque enfant **(8)**.
- **Sinon, installer le rangement des couches** sur le mur à côté de la table à langer **(9)**.
- **Prévoir les casiers en fonction du nombre total d'enfants** (temps plein et partiel) et déterminer le format selon le matériel utilisé.
- **Limiter la hauteur du rangement**, entre la taille et un peu plus haut que les épaules, soit entre 80 et 152 cm (32-60 po).
- **Ne pas installer les casiers au-dessus de la table à langer** : pour conserver une vue sur l'aire de jeu et pour éviter que les enfants s'y frappent la tête, il faudrait placer les casiers trop haut.



8



9

2 | Coin repas

Un réfrigérateur et un four à micro-ondes évitent les déplacements à la cuisine. Cette zone comporte aussi un comptoir avec évier, des tables et des chaises en fonction du nombre d'enfants, de l'espace et du mode de fonctionnement.

La possibilité de fermer le coin repas par une barrière offre plusieurs avantages : séparer le groupe à certains moments pour favoriser les activités des grands et des petits (jeux de table ou de motricité), placer les enfants dans l'aire de jeu pendant le balayage des restes au sol et ainsi les protéger des allergies. La barrière doit être suffisamment haute, au moins 75-80 cm (30-32 po), pour éviter que l'éducatrice l'enjambe ou passe les enfants par-dessus. Cependant, cet aménagement nécessite de l'espace, pas toujours disponible surtout dans une pouponnière simple. Malgré les avantages d'un coin repas fermé, il ne faut pas réduire l'aire de jeu.

COMPTOIR AVEC ÉVIER ET RANGEMENT

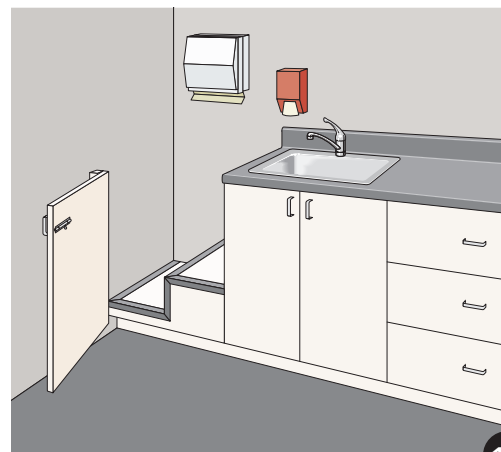
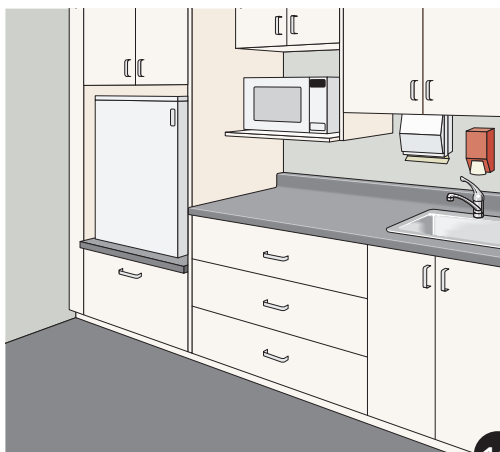
Ce comptoir est réservé à l'organisation des repas : portionner les plats, couper les aliments, etc. L'évier sert à mouiller les débarbouillettes, rincer les assiettes, laver les mains, etc. **(10)**.

- **Situer le comptoir près des chaises** hautes ou de la zone repas.
 - Dimensions : prévoir au moins 91 cm (36 po) de longueur libre (sans l'évier), de préférence 122 cm (48 po) s'il y a deux éducatrices, et 91 cm (36 po) de hauteur.
 - Sous le comptoir : opter pour trois grands tiroirs plutôt que quatre, ce qui offre une meilleure profondeur pour les différents accessoires, les munir d'un verrou.
 - Au-dessus du comptoir, s'il est adossé au mur : installer des armoires ou des tablettes pour tout le nécessaire des repas, les documents de référence, les journaux de bord, etc. Sinon, prévoir un autre rangement à cet effet.
- **Placer l'évier à l'extrémité et près du bord du comptoir.** Opter pour une robinetterie pivotante avec un bec suffisamment long pour rapprocher le jet d'eau du rebord de l'évier et en faciliter l'accès par les petits lors du lavage des mains.
- **Installer un escalier de deux marches** d'environ 20-25 cm chacune (8-10 po), ce qui est assez large pour qu'un enfant se tourne pour redescendre. Déterminer son emplacement pour permettre à l'éducatrice d'aider au lavage des mains, sans torsion ni étirement ; fermer l'accès aux marches **(11)**.
- **Si le marchepied est rétractable**, fixer des roulettes et des rails latéraux pour en faciliter le rangement sous l'évier.

FOUR À MICRO-ONDES

Comme il sert seulement à réchauffer les aliments, un petit format suffit.

- **Placer le four sur le comptoir**, si l'espace le permet, ou sur une tablette dont la hauteur se situe entre 91 et 137 cm du sol (36-54 po) pour éviter à l'éducatrice de s'étirer.
- **S'il est fixé sous les armoires**, assurer un dégagement suffisant pour ne pas nuire au travail sur le comptoir.



RÉFRIGÉRATEUR

L'âge et le nombre d'enfants guident le choix du format (purées, biberons, lait, etc.).

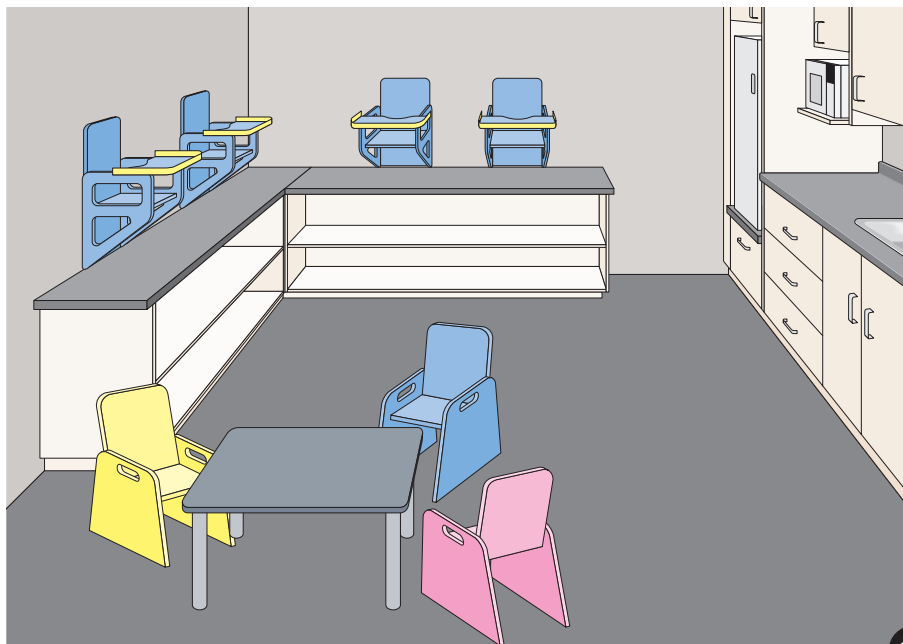
- **Modèle de 1,7 ou 2,7 pi³** : le placer directement sur un comptoir ou une tablette à la hauteur du comptoir.
- **Modèle de 4 pi³** : le placer sur une base de 46-51 cm (18-20 po) pour éviter à l'éducatrice de s'accroupir plusieurs fois par jour, installer un tiroir dans la base.

CHAISES ET TABLES

Prévoir divers équipements afin de répondre à l'évolution des poupons. Comme la moitié des enfants auront plus de 18 mois en cours d'année, il est pertinent qu'ils vivent des expériences semblables à ceux d'un groupe de 18 mois (12). Opter uniquement pour des chaises au mur n'est donc pas une bonne solution.

Chaises au mur

- **Prévoir un fond de clouage** afin de les fixer solidement au mur.
- **Déterminer le nombre en fonction des enfants** en mesure de les utiliser, de la dimension des chaises et de l'espace entre chacune.
- **Opter pour des matériaux faciles à laver** et des tablettes amovibles.
- **Disposer en « L » ou en « U »** pour regrouper la zone repas.
- **Fixer le siège à 76 cm (30 po) de hauteur** afin de diminuer les efforts de soulèvement pour l'éducatrice et favoriser une bonne posture, debout ou assise sur un banc haut, pour nourrir les enfants.



12

- **Écarter les tablettes d'environ 23-30 cm** (9-12 po) pour éviter que les enfants pigent dans les plats des voisins.
- **Comblent l'espace sous les chaises** par un rangement ouvert ou fermé, qui ne dépasse pas la profondeur des chaises, comporte un coup-de-pied et dont le dessus est facile à laver.

Chaises hautes mobiles

Elles sont pratiques pour protéger les enfants allergiques pendant le repas ou le nettoyage, donner le biberon aux plus petits, etc.

- **Opter pour un modèle facile à plier** et à ranger, car les chaises hautes occupent beaucoup d'espace au sol. Prévoir le rangement requis.
- **Choisir un dossier inclinable** et une tablette amovible.

Tables et chaises

Pour les enfants plus autonomes, il existe plusieurs modèles de tables et de chaises. Le choix doit tenir compte des besoins des enfants, mais aussi de ceux des adultes.

- **Une table rectangulaire de 61 x 122 ou 152 cm** (24 x 48-60 po) peut accueillir au moins cinq enfants et l'éducatrice.
- **Une table en forme de macaroni** permet une bonne posture pour l'éducatrice, car elle est assise face à chacun des enfants. Par contre, ce modèle prend beaucoup d'espace.
- **Une table au mur avec cylindre hydraulique** ou système de contrepoids est facile à manipuler. Une fois la table relevée, tout l'espace est disponible. Fixer le système de verrouillage à 152 cm (60 po) maximum pour éviter à l'éducatrice de s'étirer pour l'atteindre.
- **Une table d'au moins 56 cm** (22 po) de hauteur sans rebord et une chaise de 35 cm (14 po) de hauteur permettent à l'éducatrice de placer ses jambes devant elle sous la table et d'avoir une posture assise confortable et sans torsion. Sinon, prévoir une autre solution pour l'éducatrice (ex. : seconde table plus haute, section plus élevée, desserte, etc.).
- **Un dégagement est requis autour de la table** pour les chaises et la circulation de l'éducatrice et des enfants.
- **Les enfants de la pouponnière n'ont pas suffisamment d'équilibre** pour s'asseoir de façon stable sur un banc. Différents modèles de chaises sont possibles : avec côtés et ceinture, avec tablette, empilables, etc.
- **La hauteur des chaises dépend de la taille des enfants.** Faire des essais pour s'assurer que les enfants sont confortables pour manger sans avoir le menton sur la table.
- **Une chaise pour adulte est requise pour l'éducatrice** : dossier et assise plus larges que la chaise d'enfant, hauteur de l'assise à 36 cm (14 po) pour une table d'au moins 56 cm (22 po) de hauteur sans rebord, chaise droite ou à roulettes avec un cylindre court pour se déplacer d'un enfant à l'autre et ajuster la hauteur selon les activités, recouvrement facile à nettoyer.



3 | Coin jeu

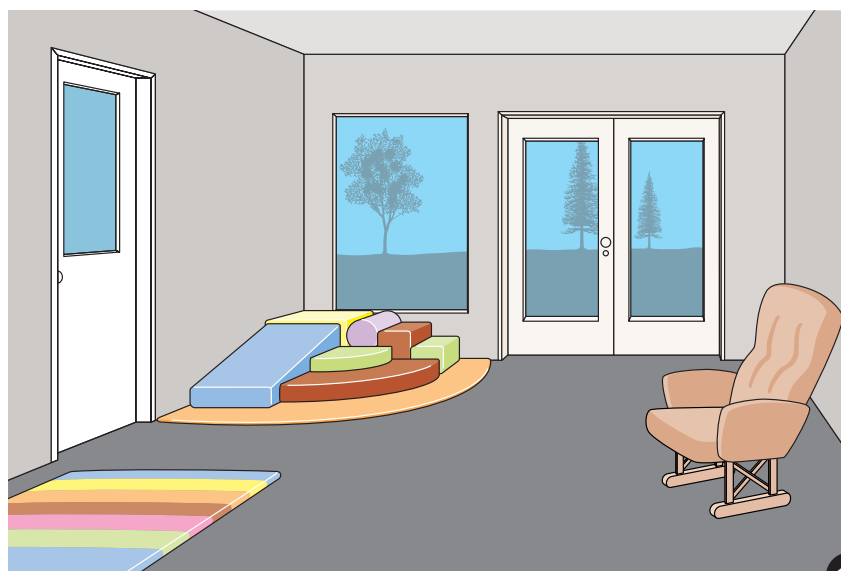
Offrez des expériences variées aux enfants selon leur âge : jeux de rôle, jeux de blocs, coin tranquille, etc. **(13)**. Le tout, évidemment, dépend de l'espace disponible.

- **Aménager un coin moteur avec coussins**, glissoire et escalier pour les enfants de plus d'un an (espace minimum 1,52 x 1,52 m/5 x 5 pi). Éviter les zones fermées par une petite porte et les mezzanines qui rendent l'accès difficile à l'éducatrice pour intervenir auprès des tout-petits.
- **Installer des étagères pour placer certains jouets** à la portée des enfants. Si nécessaire, opter pour des modèles sur roulettes qui se déplacent facilement.
- **Au besoin, fixer un miroir au bas du mur** face à la table à langer pour améliorer la vue de l'éducatrice sur les enfants au sol devant la table à langer. Ajouter une barre d'appui au miroir pour le transformer en jeu pour les petits.
- **Prévoir une chaise berçante** avec appuie-bras pour donner le biberon.

4 | Salle de dodo

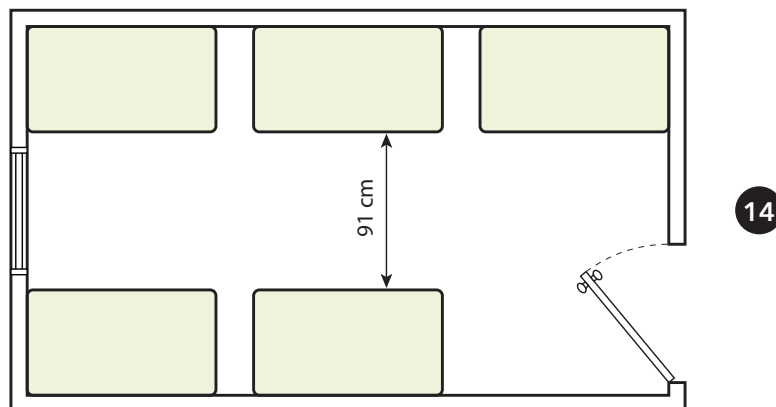
Que vous optiez pour une ou deux salles de dodo, la réglementation s'applique à chacune d'elles. Ce local doit comporter une fenêtre (surface vitrée) représentant 10 % de la superficie du plancher et une ou des ouvertures vitrées pour l'observation visuelle directe des enfants.

- **Déterminer la superficie du local** en fonction du nombre et du format des couchettes. Le marché offre plusieurs modèles de dimensions variées (de petites à grandes).



13

- **Libérer complètement un côté long des couchettes.** Ne pas placer l'extrémité d'une couchette perpendiculaire au côté de sa voisine, sinon l'éducatrice travaille en torsion et à bout de bras pour changer les draps ou prendre un enfant.
- **Si les couchettes sont placées bout à bout,** prévoir un panneau plein à chaque extrémité pour limiter l'échange des tétines entre les enfants. Par contre, certains plus vieux peuvent y prendre appui pour grimper.
- **Optimiser l'utilisation du local.** Par exemple, dans une pièce rectangulaire, disposer les couchettes en parallèle le long des deux murs et préserver un espace de circulation central de 91 cm (36 po) **(14)**.
- **Situer la fenêtre vis-à-vis le couloir de circulation,** sinon l'éducatrice se retrouve à bout de bras au-dessus d'une couchette pour ouvrir la fenêtre ou fermer les toiles.
- **Ranger la literie dans une armoire** ou un tiroir sous la couchette ou prévoir un rangement dans l'aire de jeu.
- **Éviter les tablettes ou les armoires au-dessus des couchettes.** Elles sont déconseillées à cause du risque de chute d'objets sur les enfants.
- **Au besoin, prévoir l'espace** pour une chaise berçante.
- **Si la salle de dodo se trouve à côté d'un corridor** ou d'un local bruyant, prévoir une insonorisation particulière du mur mitoyen.
- **Si l'évacuation incendie est prévue à l'aide d'une couchette,** choisir un modèle conçu à cet effet, qui passe dans toutes les portes et situé dans le local de façon à faciliter la sortie.



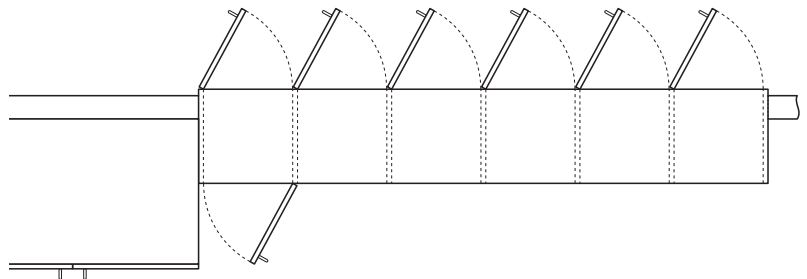
5 | Vestiaire

Le vestiaire sert à ranger manteaux, sacs à couches et vêtements de rechange des poupons. C'est aussi le lieu de rencontre des parents qui habillent et déshabillent les tout-petits. Un espace doit être prévu pour les effets de l'éducatrice.

- **Localiser le vestiaire à l'entrée** de la pouponnière ou à proximité.
- **Si possible, situer le vestiaire sur un mur mitoyen** donnant accès aux casiers à l'intérieur et à l'extérieur de la pouponnière. Ainsi, l'éducatrice ne sort pas du local pour prendre les vêtements et les parents n'y entrent pas pour les ranger. Mettre des portes des deux côtés ou, au moins, du côté de la pouponnière pour en fermer l'accès aux enfants et limiter le bruit **(15)**.
- **Prévoir un casier par enfant** pour le sac à couches et les vêtements de rechange, un crochet pour les vêtements d'extérieur et un espace pour les bottes. Déterminer les dimensions selon le modèle de sacs le plus populaire. Fixer les tablettes à une hauteur maximale de 152 cm (60 po) pour éviter au personnel de même qu'aux parents de s'étirer.
- **Prévoir un casier pour l'éducatrice** afin qu'elle ne quitte pas le groupe pour récupérer ses vêtements et planifier les dimensions en fonction de vêtements d'hiver. Prévoir une section verrouillée pour ses effets personnels.
- **Selon le nombre d'enfants et l'affluence** aux heures de pointe, installer un ou deux comptoirs d'habillage à l'intention des parents : longueur minimale 91 cm, profondeur 61 cm et hauteur 91 cm (36 x 24 x 36 po). Fixer des crochets pour les vêtements des parents.
- **Ne pas installer de rangement** au-dessus de ce comptoir (risque que les enfants s'y frappent) ni de crochets (les vêtements se trouvent hors de portée et pendent sur le comptoir).



15



6 | Autres informations

RANGEMENT

Au cours de leur année à la pouponnière, les enfants changent énormément. Il faut varier le matériel pédagogique, les équipements et les jouets. L'espace de rangement doit être prévu en conséquence.

- **Évaluer les besoins** : réserve de couches, accessoires de bricolage, jouets et équipements volumineux (trotteurs, petits sièges, chaises, bacs), etc. Dans une salle-penderie (*walk-in*), préserver un espace de circulation d'au moins 75 cm (30 po) devant les tablettes.
- **Prévoir des étagères** pour placer certains jouets à la portée des enfants.

BALCON ET SORTIE DANS LA COUR

- **Prévoir une porte pour sortir dehors** directement de la pouponnière ou à proximité du local **(16)**.
- **S'il s'agit d'une porte-fenêtre**, porter attention à l'air froid qui s'infiltré parfois au sol et au seuil difficile à enjamber pour les plus petits. Avec une porte-jardin, il y a moins d'infiltration d'air froid.
- **S'il y a lieu, s'assurer que la porte est suffisamment large** pour laisser passer le pouponbus, et ce, même avec les pieds des enfants qui dépassent sur les côtés. Porter attention aux dimensions du palier, de la pente et du corridor qui doivent être compatibles avec le format du pouponbus et permettre un déplacement facile, sans le soulever pour changer de direction.
- **Prévoir les dimensions du balcon** ou de la terrasse couverte en fonction du nombre d'enfants. Le revêtement ne doit pas être trop rugueux pour les pieds et les genoux des enfants, ni trop chaud en été, ni trop glissant en hiver.



B

Aires de jeu pour les enfants de 18 mois et plus

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Si les enfants reçus sont âgés de 18 mois et plus, la superficie minimale nette requise est de 2,75 m² par enfant. Cet espace peut être divisé en plusieurs pièces. Dans chacune de ces pièces, au plus 30 enfants à la fois peuvent y être accueillis, sauf pour des activités spéciales. (Art. 31)

[...] Une toilette et un lavabo par groupe de 15 enfants, à l'usage exclusif du centre ou de la garderie pendant les heures de prestation des services de garde, dont au moins une toilette et un lavabo sont situés sur chaque étage où les enfants ont accès lorsque l'installation comporte plus d'un étage. Pour les fins du présent paragraphe, une mezzanine est considérée comme un étage si elle occupe plus de 40 % de la surface du plancher qu'elle surmonte. (Art. 33)

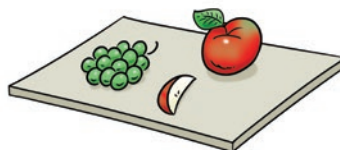
Le prestataire de services de garde doit s'assurer que la literie utilisée par chaque enfant est identifiée, rangée individuellement et qu'elle n'entre pas en contact avec celle des autres. (Art. 103,1)

Le titulaire d'un permis doit disposer, dans les locaux où sont reçus des enfants de moins de 18 mois, d'une table à langer qui leur est réservée, de hauteur appropriée et lavable, installée près d'un lavabo, ainsi que d'un contenant fermé pour déposer les couches souillées. Il en est de même dans les locaux où sont reçus des enfants de 18 à 35 mois. (Art. 35)



Tout comme pour la pouponnière, il faut d'abord décider de l'organisation générale, soit le mode de fonctionnement (groupes d'âge ou multiâge, groupes simples ou doubles) et la répartition des âges (ex. : 18-47 mois et 4-5 ans). Ces choix orientent la nécessité d'une table à langer dans certains locaux.

Le bruit augmente de façon significative lorsqu'il y a plus de dix enfants dans un local (p. 10). Prévoir des portes de communication entre deux locaux permet le fonctionnement en grand groupe à certains moments plutôt qu'en tout temps. Déterminer où situer les groupes les uns par rapport aux autres, par exemple les plus petits (18 mois et 2 ans) au rez-de-chaussée pour éviter de les faire circuler dans les escaliers.



1 Soins d'hygiène

TABLE À LANGER

Installer une table à langer dans les locaux des 18, 24 et 30 mois et des groupes multiâge. Il est fréquent que des enfants de 3 ans portent encore des couches. Dans ce cas, il faut prévoir une table à langer mobile sur roulettes et munie d'un marchepied, ou une table qui se range sous le comptoir, afin d'éviter le soulèvement de ces enfants plus lourds. Ranger la table lorsqu'elle n'est plus requise.

Concevoir la table et le marchepied selon les mêmes spécifications qu'à la pouponnière. Toutefois, la table doit être plus longue, au moins 105 cm (42 po), compte tenu de la taille des enfants. Si l'espace le permet et que la table est utilisée toute l'année, installer un marchepied fixe pour éviter les multiples manipulations.

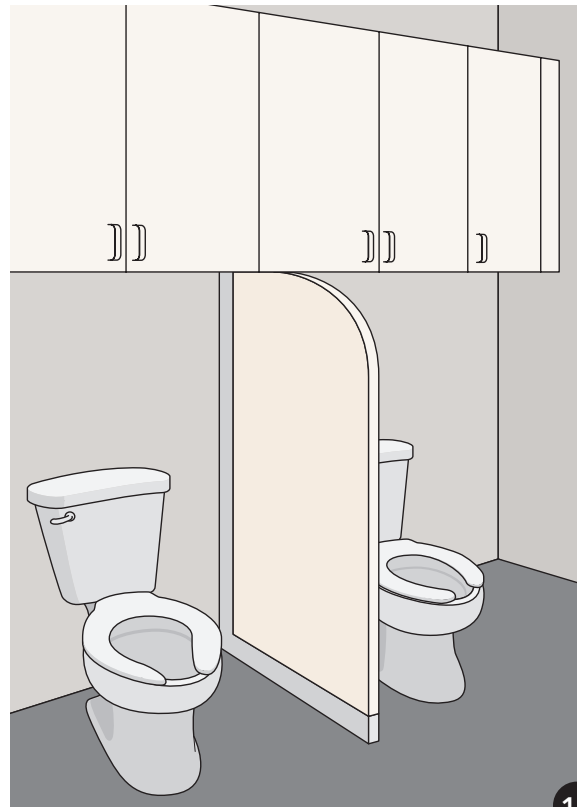
Si le local dispose uniquement d'une table à langer, il faut préparer les aliments (ex. : couper les fruits, portionner les assiettes) ailleurs, par exemple sur un chariot, une tablette escamotable ou une table. Dans un but de prévention des infections, ces activités ne doivent jamais s'effectuer sur une table à langer.

TOILETTE ET LAVABO

Une toilette accessible dans le local facilite l'apprentissage de la propreté. Si des petits pots sont utilisés, prévoir un espace dans la salle de toilettes pour les ranger. Il faut aussi choisir entre des toilettes de petits formats ou standards avec marche. Les petites peuvent paraître plus rassurantes pour les plus jeunes, mais cela signifie un double apprentissage, car ailleurs les toilettes sont standards. De plus, selon plusieurs services de garde, les petites toilettes bouchent plus facilement.

Une toilette par groupe d'enfants est une situation courante dans les bâtiments construits au cours des dernières décennies. Souvent, la pièce regroupe deux toilettes partagées par deux groupes. Certains services de garde ajoutent une cloison entre deux toilettes, principalement chez les quatre et cinq ans pour respecter leur intimité (17).

L'ajout d'un lavabo augmente la superficie du local. Les services de garde choisissent souvent d'installer le lavabo dans l'aire de jeu, à proximité. Un lavabo à hauteur standard (91 cm/36 po) permet une bonne posture pour l'éducatrice. Prévoir deux marches à côté du lavabo pour l'accès par les enfants. Une marche supérieure de 25-30 cm (10-12 po) est suffisamment large pour qu'un enfant se tourne pour redescendre.

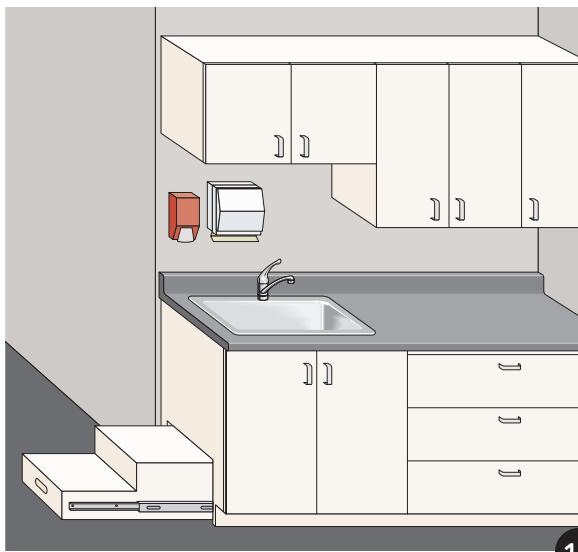


17

S'il est nécessaire d'empêcher les enfants d'y monter sans surveillance, ajouter une porte qui se verrouille devant les marches ou, encore, prévoir un escalier rétractable, équipé de rails latéraux et de roulettes pour le glisser facilement sous le comptoir lorsque non utilisé (18). Installer le lavabo près du bord du comptoir et une robinetterie pivotante pour que les enfants atteignent le jet d'eau sans problème.

Si les enfants sont autonomes, un lavabo à leur hauteur peut être installé à côté du lavabo standard (19). Cette hauteur varie selon l'âge et la taille des enfants. De même, fixer les distributeurs à papier et à savon à leur portée.

La salle de toilettes peut être fermée par une porte coulissante, ce qui prend moins d'espace et élimine les risques de se frapper sur la porte. Installer des armoires au-dessus des toilettes pour avoir une réserve de produits sanitaires sous la main. Le balai peut aussi être accroché dans cette pièce.



2 | Repas et collations

Pour la préparation des repas, le bricolage, et bien d'autres tâches de l'éducatrice, installer un comptoir (91 cm de hauteur et au moins 91 cm de longueur/36 po) muni d'un évier. Sous ce comptoir, prévoir des tiroirs pour le matériel pédagogique et des armoires au-dessus pour du rangement supplémentaire.

Choisir les tables et les chaises en fonction de l'âge des enfants et de l'espace disponible. En espace limité, une table au mur est une bonne option ; un cylindre hydraulique ou un système de contrepoids diminue l'effort pour la manipuler. Fixer le système de verrouillage à 152 cm (60 po) maximum pour éviter à l'éducatrice de s'étirer pour l'atteindre. De petites tables réparties dans le local sont intéressantes avec les groupes des plus grands et utiles lors des ateliers. Des tables avec pattes ajustables permettent d'en modifier la hauteur.

Pour que l'éducatrice se place les jambes devant elle sous la table et s'assoie dans une bonne position, la hauteur de la table doit être d'au moins 56 cm (22 po), sans rebord sous la table. Sinon, prévoir une autre solution pour l'éducatrice (ex. : seconde table plus haute, section plus élevée à une extrémité, desserte, etc.). Un banc ou une chaise à roulettes, de format pour adulte, favorise une bonne posture de travail (ex. : se déplacer autour de la table pour la nettoyer, portionner les assiettes).

La hauteur des chaises des enfants doit leur permettre d'être confortables sans avoir le menton sur la table. Certaines chaises très basses permettent aux enfants d'avoir les pieds au sol. Toutefois, ces chaises entraînent des contraintes pour l'éducatrice. En effet, plusieurs fois par jour, elle aide les enfants assis sur ces chaises très basses et lave ces équipements.

3 | Sieste

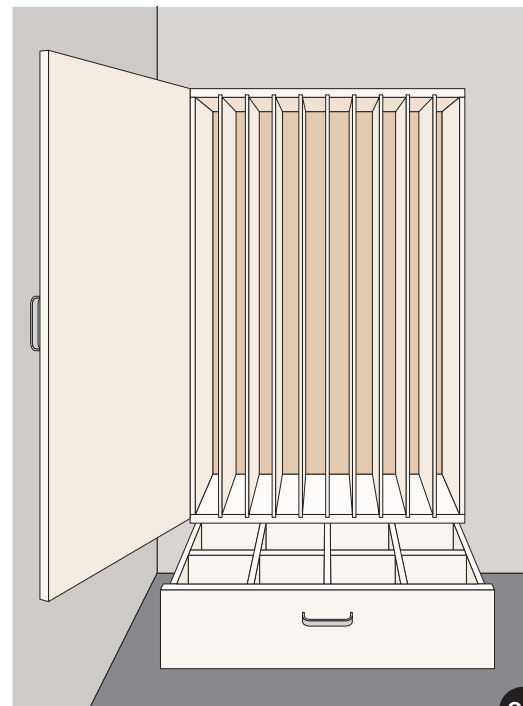
Il faut planifier des armoires pour ranger les matelas pliants, rigides ou empilables et de dimensions variées. La réglementation prévoit un rangement individualisé de la literie. Cette solution favorise la prévention des infections puisque les draps ne se touchent pas. Un rangement des matelas à la verticale près du sol permet à l'éducatrice de les manipuler dans une bonne posture. Certains séparateurs doivent être amovibles pour faciliter le nettoyage du rangement. Au besoin, prévoir un rangement accessible aux enfants pour les doudous (20).

Évaluer le nombre de cases nécessaires et mesurer les matelas (longueur, largeur et épaisseur) afin de concevoir un module adéquat. Placer le rangement dans l'aire de jeu où se déroule la sieste pour éviter le transport des matelas d'un local à l'autre.

4 | Rangements

Bien évaluer la quantité et les dimensions de tout le matériel et des bacs de rangement, s'il y a lieu. En plus du rangement sous les comptoirs et au-dessus, il faut aussi des étagères pour que des jouets soient à la portée des enfants. Déterminer les dimensions en fonction du format des bacs.

L'espace des armoires fermées (ex. : range-matelas) et des comptoirs avec évier est déduit de la superficie du local, ce qui a un effet sur le calcul des places accordées. Par contre, les étagères ouvertes pour le matériel accessible aux enfants ne sont pas déduites pour calculer la superficie nette du local.



20

C

Salle multifonctionnelle

Cet espace est considéré comme une aire de jeu puisqu'il est destiné aux activités des enfants. Il doit répondre aux mêmes exigences réglementaires (éclairage, fenestration, hauteur plancher/plafond, etc.).

Déterminer les activités prévues dans ce local, le nombre de personnes présentes en même temps ainsi que les équipements requis (ex. : chaises et tables pliantes). Si ce local sert aussi pour l'ouverture et la fermeture du service de garde ou les activités de motricité, il faut ranger le matériel éducatif, les jouets et les différents équipements. Prévoir des espaces de rangement appropriés.

Il est pratique d'installer un comptoir libre d'au moins 91 cm (36 po) de longueur avec un évier à hauteur standard et deux marches pour un accès par les enfants. Évaluer l'installation de deux tables au mur d'un format correspondant au nombre d'utilisateurs et les espaces de circulation nécessaires autour. Si le local est réservé uniquement aux activités motrices et spéciales, des tables au mur ne sont probablement pas utiles.

Des services de garde apprécient qu'une porte donne accès à l'extérieur, entre autres lors d'activités avec les familles. Prévoir également une salle de toilettes dans le local ou à proximité pour les enfants et les adultes.



5

Aires de service

Parmi les aires de service, il y a la cuisine, les bureaux, la buanderie, etc. Peu importe le local, préciser les activités qui s’y déroulent, le nombre de personnes qui y travaillent, les équipements et le matériel requis, etc.

A

Cuisine

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



Le titulaire d'un permis doit disposer d'une cuisine si les repas sont préparés par le personnel sinon une cuisinette : celles-ci doivent être fermées ou isolées au moyen d'une porte, d'une demi-porte ou d'un demi-mur empêchant les enfants d'y avoir accès librement. [...] Un espace de rangement fermé et indépendant est requis pour la nourriture. (Art. 33)

Le titulaire d'un permis doit équiper ses locaux : d'un réfrigérateur, d'une cuisinière ou d'un réchaud et d'un évier installés dans la cuisine ou la cuisinette. (Art. 34)

Planifier une cuisine fonctionnelle est un travail exigeant et complexe qui demande beaucoup de réflexion, et ce, sans compter un investissement financier important. Il faut anticiper le mode de fonctionnement, les besoins en équipements et prendre plusieurs décisions qui déterminent la superficie de la cuisine et son aménagement.

Rappelons simplement que le transport de contenants lourds, le travail avec les bras en élévation à cause de la hauteur des comptoirs et des équipements, les mouvements répétitifs et les postures penchées sont les principales causes de lésions professionnelles à la cuisine. Un bon choix d'équipements et un aménagement adapté aux tâches des responsables de l'alimentation contribuent à diminuer ces risques^{13, 14}.

1 | Repas et ressources

Le premier élément à clarifier est le nombre de repas à préparer quotidiennement et le nombre de personnes qui y travaillent. Par exemple, une cuisine traiteur, qui prépare les repas pour plus d'une installation, nécessite des équipements très performants et souvent plus d'une personne y travaille.

2 | Localisation

Installer la cuisine au rez-de-chaussée près d'une entrée facilite les livraisons et évite la circulation avec un diable près des aires de jeu. Dans certains endroits, la porte d'accès à la cuisine se situe dans le vestibule de l'entrée principale. D'autres disposent d'un accès direct dans la cuisine (idéal pour une cuisine traiteur, pour le transport et la livraison des contenants). Par contre, cela oblige à nettoyer les planchers plus souvent.

S'il s'agit d'un bâtiment de plus d'un étage, une cuisinette peut être prévue à l'étage pour ranger et laver la vaisselle. Un lave-vaisselle peut aussi servir à la désinfection des jouets. Ainsi, seule la nourriture est transportée dans les escaliers.

L'installation d'un monte-charge est utile pour le transport des équipements, des chariots et de la nourriture. Un ascenseur est préférable si des personnes ayant un handicap physique viennent au service de garde. L'installation d'une salle multifonctionnelle pouvant servir de salle à manger a été abordée précédemment (p. 34).

3 | Équipements

Les distributeurs d'équipements commerciaux présentent leurs produits sur leur site Internet et des fiches techniques (dimensions, exigences électriques, etc.) à télécharger. Ce sont des informations essentielles. Il faut aussi préciser le nombre et l'emplacement des prises électriques.

À moins de construire un très petit service de garde, la majorité des cuisines achète des modèles commerciaux pour le lave-vaisselle et le réfrigérateur, plus performants et plus durables. La garantie et le service après-vente sont aussi des critères à considérer.

RÉFRIGÉRATEUR

Les modèles commerciaux sont offerts en plusieurs grandeurs, avec des tablettes qui facilitent le rangement de gros contenants. Ces équipements assurent une plus grande stabilité de température que les modèles résidentiels. Par contre, les compresseurs dégagent de la chaleur et sont plus bruyants. Évaluer la possibilité de placer le compresseur dans une autre pièce (sous-sol, grenier ou autre). Considérer la facilité de nettoyage dans le choix du revêtement. Des modèles sur roulettes sont plus faciles à déplacer pour le nettoyage derrière.

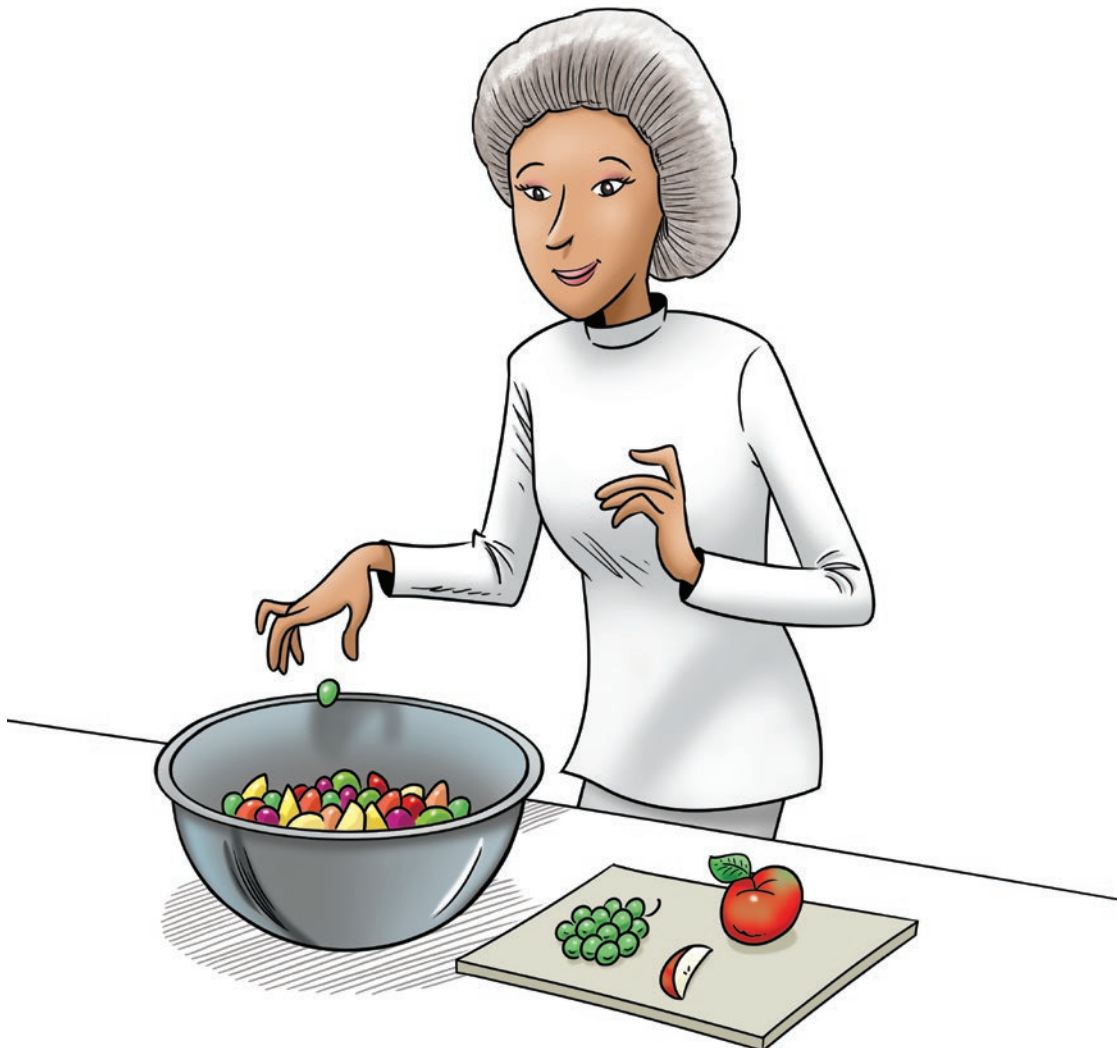
CONGÉLATEUR

Choisir un modèle vertical plus facile à nettoyer. L'accès et la rotation des denrées s'effectuent dans une meilleure posture pour la travailleuse. Déterminer le format en fonction du type de menu et des délais de livraison. Un modèle sans givre élimine la corvée du dégivrage. Éviter de placer le congélateur au sous-sol ou loin de la cuisine ce qui oblige le personnel à transporter les aliments. Prévoir son emplacement dans la cuisine dès la conception des plans.

LAVE-VAISSELLE

Un modèle commercial offre de nombreux avantages, comme une durée du cycle de lavage d'environ cinq minutes et la possibilité de laver les gros contenants (moins de lavage à la main).

Surélever le lave-vaisselle commercial afin que le dessus de la porte ouverte se situe à environ 76-81 cm (30-32 po) du sol permettant à la travailleuse de garder le dos droit pour le remplir et le vider. Installer l'appareil sur un support de métal, car l'eau et l'humidité détériorent les armoires en mélamine ou en stratifié.



APPAREILS DE CUISSON

Ce choix est complexe à cause de la variété des équipements et des coûts. Le nombre de repas à préparer et la productivité sont des critères importants, de même que la réglementation concernant l'obligation d'une hotte commerciale.

L'article 6.2.2.6 du *Code de construction du Québec - Chapitre 1, Bâtiment*¹⁵ exige que la conception, la construction et la mise en place des installations de ventilation soient conformes à la norme NFPA-96 lorsque l'équipement de cuisson est de type commercial ou lorsqu'un équipement de cuisson de type résidentiel répertorié selon la norme de fabrication qui lui est applicable dessert plus de neuf personnes.

La Régie du bâtiment du Québec accepte que l'installation de ventilation ne soit pas conforme à la norme NFPA-96 aux conditions suivantes¹⁶.

- **La cuisinière** de type résidentiel est électrique.
- **La hotte** de type résidentiel comporte un conduit d'évacuation donnant sur l'extérieur.
- **Le conduit d'évacuation** est en matériau incombustible.
- **Au menu**, aucun aliment n'est frit dans l'huile et peu de vapeur grasse se dégage des aliments qui y sont cuits.
- **Un extincteur** de type adapté à un feu de cuisson est installé dans la cuisine, à proximité de la cuisinière.
- **Lorsque deux cuisinières** sont installées dans la cuisine, elles doivent être séparées l'une de l'autre d'au moins 30 cm (12 po) par un comptoir ayant un revêtement en matériau incombustible.

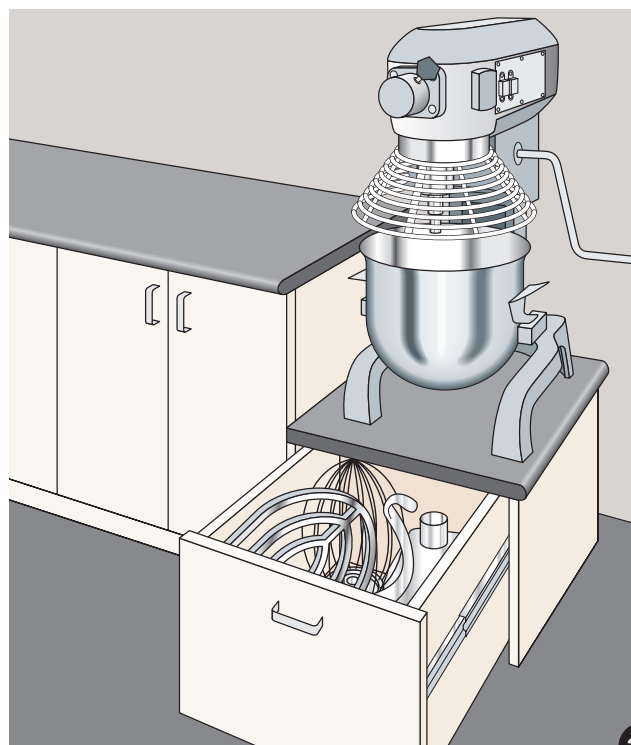
Cela s'applique à toutes les garderies et aux CPE reconnus par le ministère de la Famille accueillant entre 10 et 100 enfants, peu importe le nombre d'étages et la superficie du bâtiment dans lequel ils sont situés. Si ces exigences sont respectées, il n'est pas requis d'envoyer une demande de mesure différente à une autorité compétente, cette installation est réputée conforme à la réglementation.

- **Avec une cuisinière commerciale** ou un appareil de cuisson au gaz, vous devez installer une hotte commerciale. Si vous optez pour une cuisinière résidentielle, vous devez respecter les conditions mentionnées ci-dessus pour installer une hotte résidentielle. Malgré tout, certaines villes exigent une hotte commerciale, peu importe le type de cuisinière.
- **Pour choisir une surface de cuisson** qui répond à vos besoins, déterminer le format et le nombre de chaudrons utilisés en même temps. Il peut s'agir d'une plaque ou d'une cuisinière avec four.
- **Si les menus impliquent l'utilisation quotidienne d'un four**, privilégier un four à convection qui élimine la nécessité de rotation des plaques ou des contenants pour assurer une cuisson uniforme.
- **Installer ce four à une hauteur** qui permet d'accéder aux aliments sans se pencher ou travailler avec les bras levés plus haut que les épaules (environ à 75 cm/30 po de hauteur), mais tenir compte des dimensions du four. La prise sur les contenants doit se situer à une hauteur entre la taille et les épaules de la travailleuse. Les modèles commerciaux ont une porte à ouverture sur le côté facilitant l'accès aux aliments. Un modèle demi-grandeur peut cuire les plats de dix groupes à la fois.

- **S'il y a lieu, installer un cuiseur-vapeur** sur un comptoir. Cet appareil préserve la couleur des aliments, la texture et les qualités nutritives. De plus, il élimine le transport de chaudrons lourds.
- **Prévoir l'alimentation en eau** pour la cuisson à la vapeur. Un four combiné assure la cuisson à la vapeur et la cuisson sèche. Il s'agit de la combinaison d'un four et d'un cuiseur-vapeur dans un même équipement.

PETITS ÉQUIPEMENTS

- **Un mélangeur 20 pintes** est indiqué pour les installations qui préparent plus de 70 repas. C'est un équipement performant qui élimine les mouvements répétitifs des mélangeurs manuels. L'installer sur une base de façon à ce que les poignées soient à environ 76 cm (30 po) du sol pour une prise à la bonne hauteur. Prévoir le dégagement nécessaire pour actionner la manivelle ou les boutons de commande et une prise électrique à proximité. Munir la base d'un tiroir pour ranger les accessoires du mélangeur (21).
- **Un robot culinaire** contribue aussi à diminuer les mouvements répétitifs. Un modèle commercial est plus durable et offre un bol d'un bon format. L'installer sur un comptoir bas (p. 42).
- **Un four à micro-ondes** de petit format suffit puisqu'il sert principalement à réchauffer des aliments ou à décongeler des plats pour les enfants allergiques. L'installer sous une section d'armoire (au-dessus d'un comptoir) ou sur un comptoir de 91 cm (36 po) de hauteur.
- **Un ouvre-boîte commercial** élimine beaucoup de mouvements répétitifs. L'installer sur un comptoir bas afin de diminuer les efforts pour percer le couvercle. Prévoir l'espace pour actionner la manivelle.



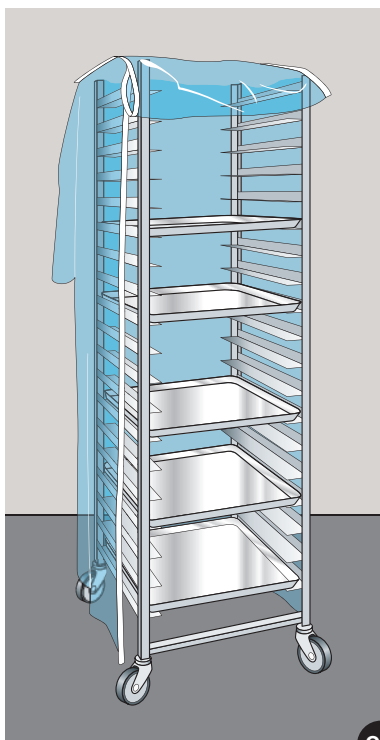
CHARIOT DE DISTRIBUTION ET CHARIOT DE MONTAGE (ÉCHELLE)

Déterminer le nombre de chariots requis pour distribuer les repas dans les aires de jeu. Un chariot de montage, ou échelle, occupe peu d'espace au sol et permet de libérer les comptoirs **(22)**, par exemple pour placer les tôles à biscuits à la sortie du four, faire mûrir les fruits ou garder tout aliment chaud ou froid en attendant le service. Prévoir l'espace requis pour ranger les chariots. Tenir compte des besoins de rangement des contenants de transport dans le cas d'une cuisine traiteur.

4 | Zone de préparation et zone de lavage

Diviser la cuisine en deux zones, préparation (zone propre) et lavage de vaisselle (zone souillée), indique le besoin de deux éviers, ce qui augmente la superficie requise.

- **Dans la zone de préparation**, placer les équipements de cuisson (cuisinière, four, cuiseur-vapeur, four combiné, etc.), le réfrigérateur, le congélateur et un comptoir de préparation. La proximité de la cuisinière et de l'évier diminue les soulèvements et le déplacement des gros chaudrons. Un comptoir en acier inoxydable entre ces deux surfaces permet de glisser facilement les chaudrons **(23)**.
- **Dans la zone de lavage**, installer le lave-vaisselle, un comptoir et le rangement de la vaisselle. Celle-ci peut être remise directement dans les bacs dès la sortie du lave-vaisselle, placée sur des tablettes à une hauteur située entre les hanches et les épaules ou sur un chariot.

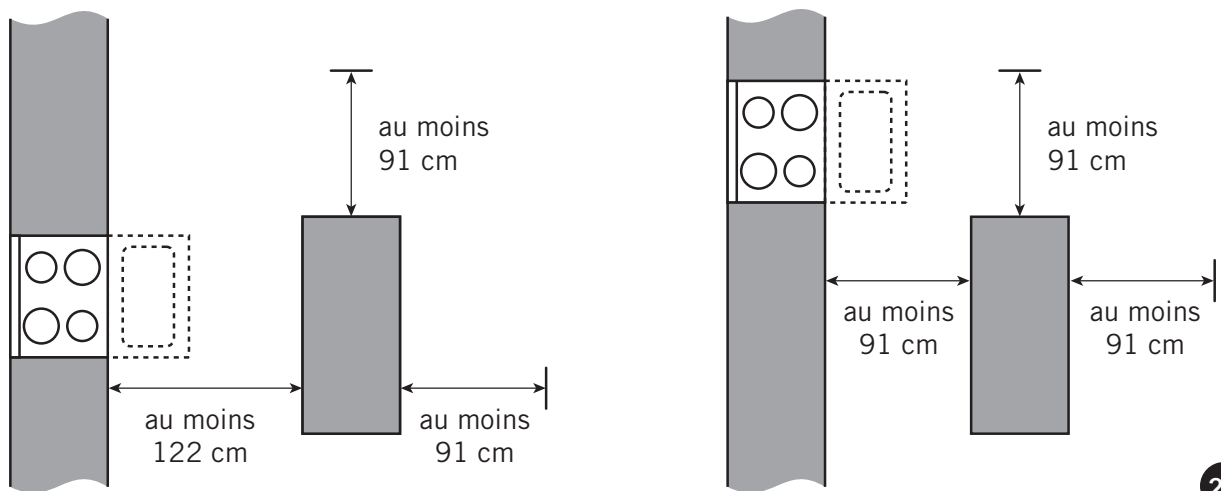


- **Déterminer s'il y a un évier** entre les deux zones ou un dans chaque zone et s'il s'agit d'un modèle à une ou deux cuves. Un modèle à deux cuves permet, par exemple, de se laver les mains d'un côté pendant qu'une autre chose se passe de l'autre côté (ex. : laver les légumes, égoutter les pâtes). Un évier grand et profond (25 cm / 10 po maximum) facilite le lavage des gros contenants.
- **Une douchette résistante** simplifie le récurage des chaudrons et le rinçage de la vaisselle. Elle permet aussi de remplir les chaudrons en les laissant sur le comptoir. S'il s'agit d'une douchette commerciale, équiper aussi l'évier d'un robinet pour utiliser l'eau sans passer par la douchette.
- **Installer les distributeurs à savon** et à papier près de chaque évier.

5 | Comptoirs

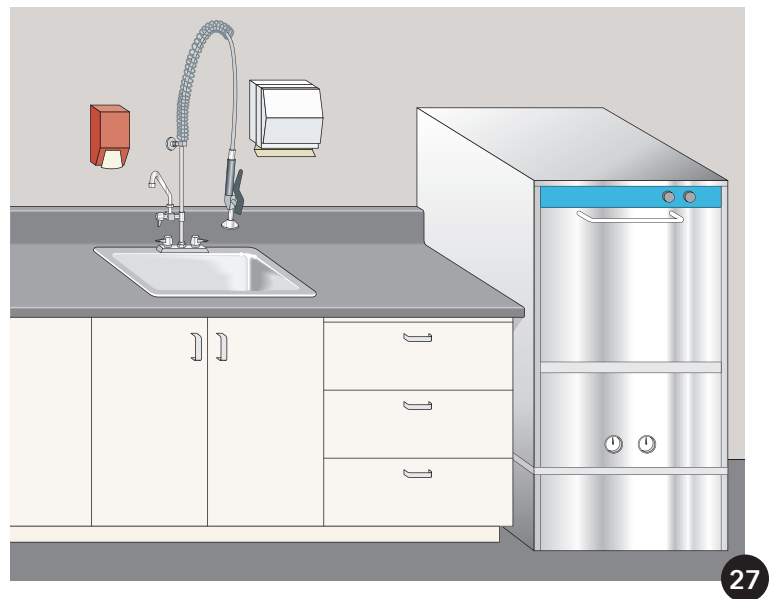
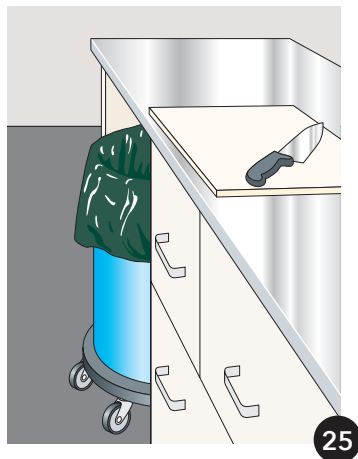
ÎLOT CENTRAL

- **Préserver un espace minimal de circulation** de 91 cm (36 po) autour de l'îlot. Si la cuisinière est installée vis-à-vis l'îlot, augmenter cet espace à 1,22 m (48 po) afin de se placer correctement pour déposer et sortir les aliments du four (24).
- **Si l'îlot est le comptoir principal de travail**, prévoir une longueur d'au moins 1,5 m (60 po).
- **Prévoir l'installation d'une prise électrique.**
- **Assurer un meilleur accès au matériel** avec des tiroirs sous le comptoir.
- **Si un espace libre est prévu pour ranger la poubelle** sous le comptoir, ajuster la longueur en conséquence (25). Une poubelle rectangulaire prend moins d'espace qu'une ronde.



COMPTOIRS

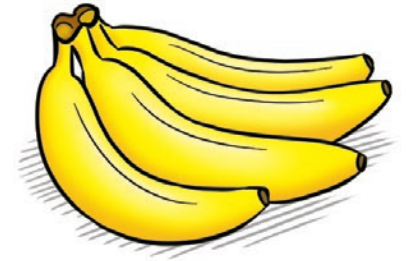
- **Déterminer les surfaces requises** selon la quantité de repas et le nombre de personnes qui travaillent à la cuisine.
- **S'il n'y a pas d'îlot**, prévoir un comptoir dans la zone de préparation. Un comptoir de 1,5 m (5 pi) en continu vaut mieux que deux ou trois petites sections.
- **Opter pour des comptoirs standards** à 91 cm (36 po) de hauteur.
- **Prévoir aussi une surface plus basse** à environ 76-81 cm (30-32 po) de hauteur pour portionner ou mélanger des aliments sans maintenir les bras écartés de côté, posture à l'origine de douleurs aux épaules et au cou (26). Si l'espace dessous est libre, la travailleuse peut s'asseoir pour certaines tâches (ex. : préparer la commande).
- **Sur cette surface plus basse**, placer le robot culinaire et l'ouvre-boîte en laissant le dégagement requis pour tourner la manivelle.
- **Installer un comptoir de 46 à 61 cm (18-24 po) entre l'évier et le lave-vaisselle** pour empiler la vaisselle sale, et un autre à côté de la cuisinière ou du four pour déposer les plats (27).



- **Choisir un revêtement de comptoir facile à nettoyer**, tel l'acier inoxydable. Celui-ci est durable et se nettoie facilement. Un comptoir moulé avec dossier sans joint élimine les infiltrations d'eau, et un rebord marin empêche l'écoulement de l'eau sur le sol.
- **Prévoir des murs en céramique** au-dessus des comptoirs pour faciliter le nettoyage. Certains services de garde préfèrent une feuille d'acier inoxydable derrière la cuisinière.
- **Le passe-plat est de moins en moins courant** (transmission du bruit généré par la vaisselle et les équipements), à moins d'être muni d'un panneau coulissant pour le fermer. Si le comptoir devant est profond, le personnel doit s'étirer pour passer la nourriture et la vaisselle. Il est préférable alors d'utiliser un chariot. Si vous choisissez malgré tout d'installer un passe-plat, le comptoir devant l'ouverture ne doit pas excéder 61 cm (24 po).

6 | Garde-manger

- **La fréquence de livraison** influe sur l'espace requis dans le garde-manger. Par exemple, une commande aux deux semaines nécessite moins d'entreposage qu'aux six semaines.
- **Pour un rangement de type salle-penderie (*walk-in*)**, préciser les dimensions en préservant un dégagement d'au moins 91 cm (36 po), de préférence 1,22 m (48 po), devant les tablettes. Préférer des tablettes ajustables en hauteur d'une profondeur maximale de 45 cm (18 po). Prévoir le dégagement nécessaire pour l'ouverture si vous utilisez un chariot.
- **Réfléchir à l'aménagement du garde-manger**. Un modèle en « U » est intéressant parce qu'il ne requiert pas beaucoup plus d'espace qu'un modèle en « L », tout en offrant un volume de rangement plus important.

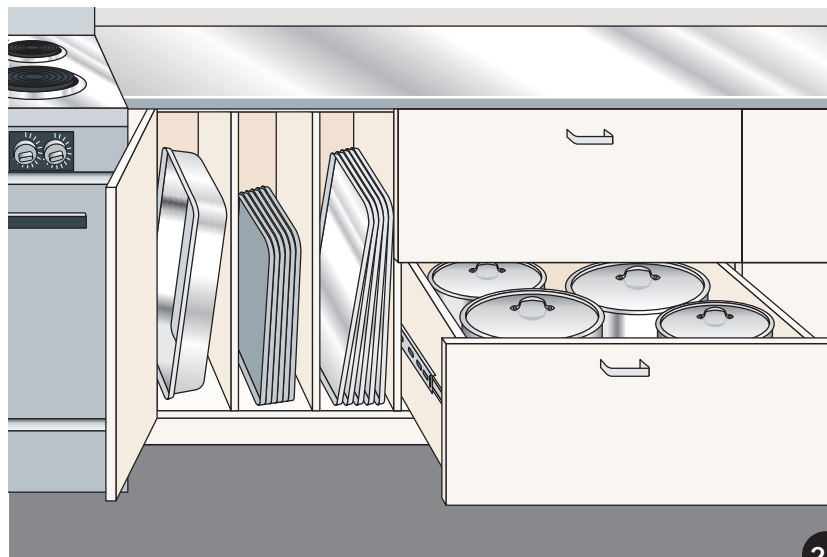


7 | Autres rangements et aménagements

AUTRES RANGEMENTS

- Inventorier tout ce qui doit être rangé (quantité, format, etc.). Choisir de la quincaillerie solide et de qualité supérieure en tenant compte du poids du matériel.
- **Opter pour des tiroirs et des tablettes coulissantes** sous les comptoirs pour faciliter l'accès aux chaudrons, plats de service, bols, etc.
 - **Pour les denrées sèches** (ex. : sucre, farine), choisir des contenants qui ferment hermétiquement et les placer sur une tablette coulissante (ou dans un tiroir profond). Il suffit alors de tirer la tablette et d'ouvrir le couvercle sans manipuler les contenants. Éviter les huches de grand format.

- **Ranger les tôles de cuisson** (biscuits, muffins) et les planches à découper à la verticale (**28**).
- **Pour le rangement dans les coins**, prévoir des tablettes et deux portes (46 cm / 18 po de largeur) réunies par une peinture solide, ce qui offre une grande ouverture pour accéder aux produits. D'autres systèmes (ex. : tourniquet) sont offerts, mais semblent peu appropriés pour une grande utilisation.
- **Limiter les rangements** au-dessus des comptoirs compte tenu des hauteurs d'accès.
- **Prévoir des tiroirs d'au moins 46 cm** (18 po) de largeur intérieure, pour les petits et les gros ustensiles, avec des séparateurs pour un repérage facile.
- **Penser aux autres accessoires à ranger** : livres de recettes et catalogues, balai, escabeau, bacs de récupération, de même que vêtements du personnel.

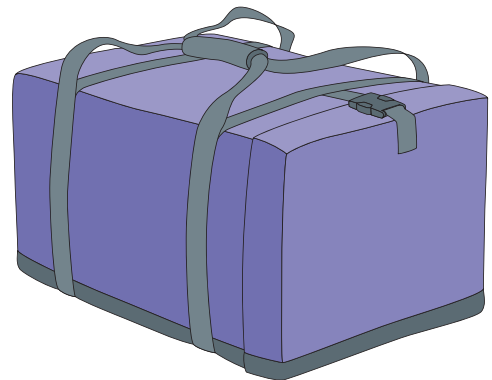
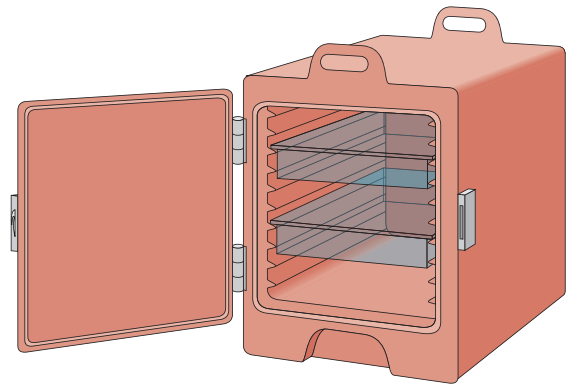


AUTRES ÉLÉMENTS

- **Porte** : préciser le type de porte pour l'accès à la cuisine, tout en permettant à la responsable de l'alimentation d'avoir un contact avec les enfants, le personnel et même les parents. Une porte à deux vantaux vitrés (porte hollandaise) est intéressante. La tablette sur la section inférieure sert à déposer du matériel et évite que des personnes circulent dans la cuisine.
- **Fenêtre** : assurer un éclairage naturel et la circulation d'air dans la cuisine. La climatisation offre un meilleur confort, car les équipements dégagent beaucoup de chaleur et d'humidité.
- **Espace bureau** : prévoir un endroit pour préparer les commandes et les menus et communiquer avec les fournisseurs. Une surface ou une tablette de 76 cm (30 po) de hauteur et d'au moins 76-91 cm (30-36 po) de largeur est requise. Laisser l'espace libre dessous pour les jambes de la travailleuse. Prévoir les prises pour brancher un ordinateur, un téléphone et l'accès à Internet (**29**).

CUISINETTE - REPAS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR

- Si vous faites appel à un traiteur ou si la nourriture est préparée dans une autre installation, une cuisinette doit tout de même être aménagée.
- Selon le type de contenants utilisés (*Cambro* ou sac isotherme) pour transporter la nourriture (30), prévoir un comptoir pour les déposer. Déterminer la hauteur de ce comptoir pour que la travailleuse conserve une bonne posture (dos droit et bras plus bas que les épaules) lorsqu'elle vide le contenant. Cette hauteur varie selon les dimensions du contenant et son ouverture (par l'avant ou sur le dessus).
- Si la travailleuse doit portionner des plats pour les groupes d'enfants, prévoir un comptoir ou un chariot pour réaliser cette tâche dans une bonne posture.
- Si la vaisselle est lavée à l'installation, installer un lave-vaisselle à proximité de l'évier. S'il s'agit d'un modèle commercial, le surélever de façon que le dessus de la porte ouverte se situe à environ 81 cm (32 po) du sol.
- Prévoir un chariot pour la livraison des repas dans les aires de jeu.



29

30

B

Vestiaires

Le vestiaire est un lieu très fréquenté. Les parents y circulent matin et soir, les enfants et le personnel à plusieurs reprises dans la journée. Il doit être facile d'entretien.

Les casiers doivent être d'un matériau résistant à l'eau et à l'humidité ainsi qu'à un achalandage intense. Le vestiaire doit être assez grand pour les vêtements d'hiver de tout le monde et offrir un rangement fonctionnel pour les chaussures et les bottes, sans que tout soit pêle-mêle. Il doit être bien ventilé pour éliminer l'humidité et favoriser le séchage des vêtements. Certains services de garde optent pour un plancher chauffant : les tapis et les vêtements sèchent plus rapidement. Prévoir le vestiaire des éducatrices près de celui des enfants pour éviter de laisser un groupe sans surveillance.

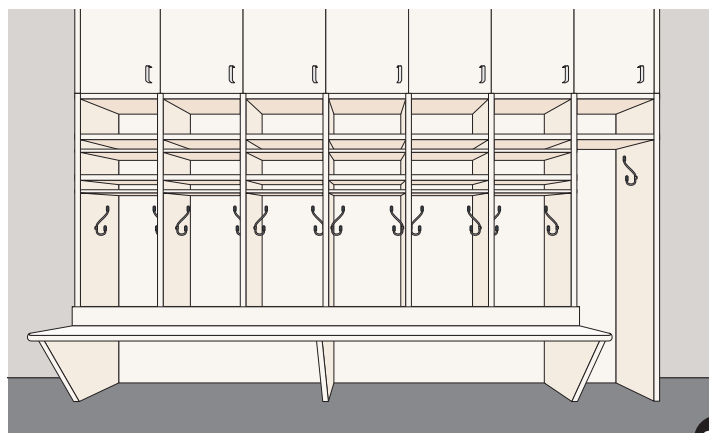
1 Vestiaire pour les enfants de plus de 18 mois (31)

EMPLACEMENT

Différents choix sont possibles quant à l'emplacement du vestiaire, chacun comporte des avantages et des inconvénients.

Vestiaire central

- **Localisation près de l'entrée** principale et de la sortie dans la cour.
- **Lieu bruyant et très achalandé** lorsque plusieurs groupes s'y retrouvent en même temps. Disposer les casiers afin de diviser les groupes.
- **Élimine la circulation à l'intérieur** avec des bottes, ce qui diminue le nettoyage.



31

Vestiaire dans le corridor près des aires de jeu

- **Augmente la circulation** et la saleté dans les corridors si des mesures ne sont pas prises pour enlever les bottes dès l'entrée.
- **Les corridors doivent être plus larges** pour offrir un dégagement suffisant devant les cases pour l'habillage des enfants et la circulation.
- **Intéressant pour un bâtiment d'un seul étage**, mais peu pratique au deuxième ou au troisième étage, car les enfants circulent dans les escaliers.

Vestiaire communicant

- **Des casiers qui ouvrent dans le corridor** et dans l'aire de jeu, comme à la pouponnière (p. 28), facilitent le travail de l'éducatrice. Utile pour les groupes de 18 mois, car l'espace dans l'aire de jeu facilite l'aide et la supervision de l'habillage.
- **Limite les possibilités d'aménagement du local** à cause du mur réservé aux casiers. Par contre, l'habillage est plus calme que dans un vestiaire central.

CASIERS OU CROCHETS

- **Déterminer le modèle de casiers** : plus il y a de cloisons pleines, plus les coûts sont élevés et plus le séchage des vêtements est lent.
- **Évaluer le nombre de casiers** en fonction des enfants à temps plein et à temps partiel.
- **Pour un casier individuel**, prévoir une largeur d'au moins 30 cm (12 po), pour un casier double, au moins 50 cm (20 po). Placer les crochets sur les cloisons latérales afin de laisser plus d'espace entre les vêtements de chaque enfant. La profondeur du casier est habituellement de 30 cm (12 po). Choisir des crochets qui offrent deux lieux d'accrochage et qui maintiennent bien les vêtements en place.
- **S'il s'agit de crochets au mur** plutôt que des casiers, les espacer d'environ 38 cm (15 po) afin que les vêtements ne se touchent pas et sèchent.
- **Prévoir une petite case au-dessus** pour les accessoires (mitaines, chapeaux, etc.) et, au besoin, une tablette pour les messages aux parents.
- **Déterminer où sont rangés les vêtements de rechange** (sac à dos sur le crochet, case au-dessus, dans l'aire de jeu, etc.).



BANC ET ESPACE DEVANT LES CASIERS

- **Si un banc est prévu devant les casiers**, laisser un espace libre derrière le banc pour faciliter le séchage des vêtements et permettre de fixer les crochets à une hauteur accessible pour les enfants, soit à 1,22 m maximum (48 po). Les enfants peuvent monter sur le banc pour atteindre leurs effets dans la petite case.

- **Si l'éducatrice utilise ce banc**, prévoir 35 cm (14 po) de profondeur et de hauteur pour s'asseoir confortablement afin d'aider les enfants.
- **Laisser un dégagement d'au moins 33 cm** (13 po) sous le banc, ce qui suffit pour ranger les bottes peu importe l'âge des enfants.
- **Évaluer la facilité de nettoyage du sol** sous le banc et du système de fixation.
- **Éviter de prolonger le banc** à l'intérieur des casiers, car les vêtements risquent de traîner dessus et de moins bien sécher.
- **Laisser un espace de dégagement d'au moins 1,22 m** (48 po) devant les casiers pour que les enfants s'habillent et, même, s'assoient au sol, si nécessaire.

2 | Vestiaire pour les autres membres du personnel et les visiteurs

Prévoir un vestiaire pour le personnel de bureau, de la cuisine et de l'entretien ainsi que pour les visiteurs. Ce vestiaire se situe habituellement près de l'entrée et des bureaux.

3 | Rangement au-dessus des casiers

Comme l'espace de rangement manque toujours, voir la possibilité d'installer des armoires au-dessus des casiers (archives, papeterie, décorations saisonnières, etc.). Ce type de rangement ne prend pas de superficie au sol, mais offre un espace supplémentaire intéressant, même s'il faut utiliser un escabeau pour y accéder.

C

Installations sanitaires

L'information concernant l'aménagement des toilettes dans les aires de jeu est donnée dans la section relative aux soins d'hygiène (p. 31). Bien que cela ne soit pas prévu dans la réglementation du ministère de la Famille, la majorité des services de garde prévoit une salle de toilettes réservée au personnel et qui peut aussi être celle destinée aux personnes ayant un handicap.

Installer des toilettes près de la sortie vers la cour s'avère très pratique. Si elles sont situées dans le vestibule de sortie, les enfants n'ont pas revenir à l'intérieur pour y avoir accès. Cette salle est équipée d'un lavabo.

D

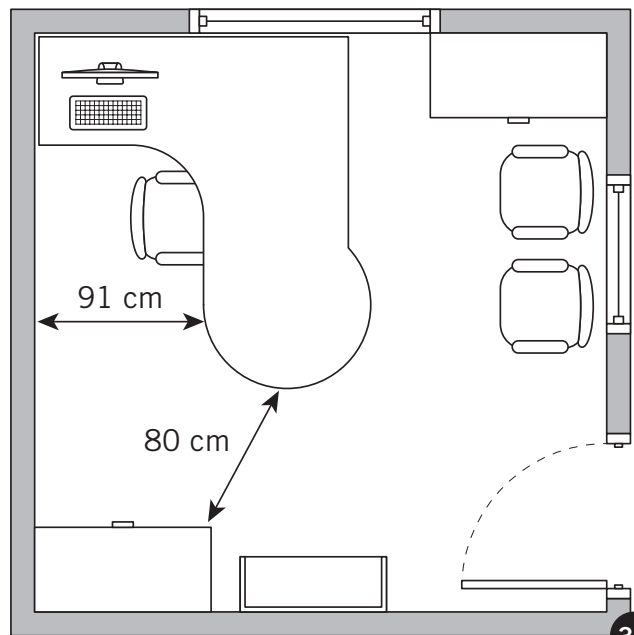
Bureaux et local du personnel

1 Bureaux

Les besoins varient en fonction du nombre de ressources et des services offerts. Par exemple, si vous accueillez des enfants ayant des besoins particuliers et qu'une éducatrice spécialisée ou une orthophoniste effectuent des rencontres individuelles avec les enfants, vous souhaitez probablement un bureau supplémentaire, loin du bruit.

Le bureau sert pour certaines discussions, parfois confidentielles, avec les employées, les fournisseurs, les parents, etc., pour la rédaction de rapports et pour bien d'autres activités (32). Un bureau double est peu fonctionnel pour ce type de tâches.

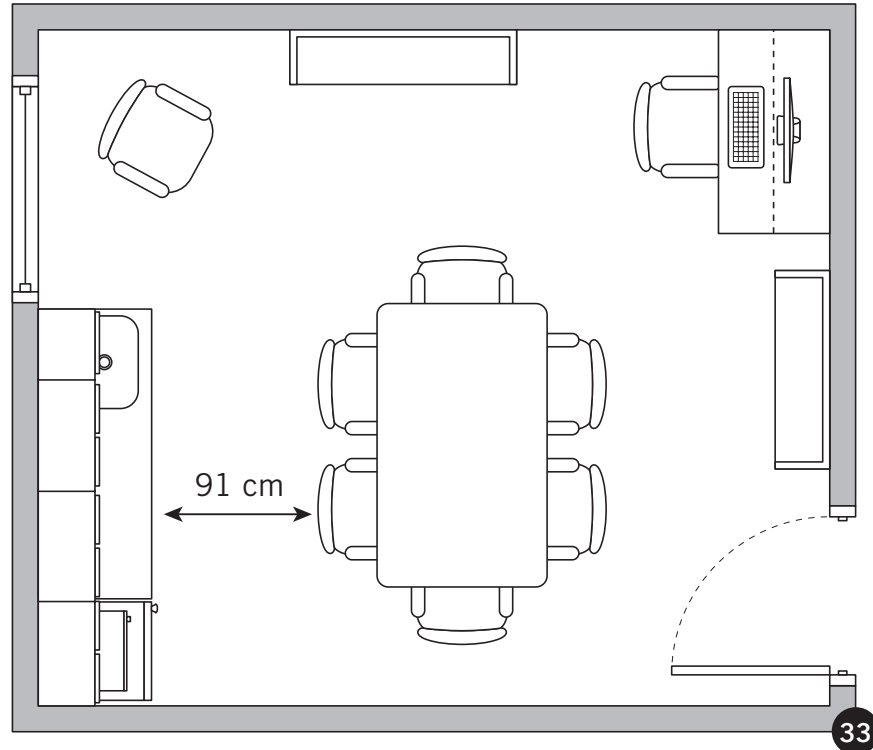
- **S'il n'y a qu'une seule gestionnaire**, localiser le bureau près de l'entrée pour contrôler les accès.
- **Prévoir une table et des chaises confortables** pour réunir quelques personnes.
- **Identifier les équipements et leurs dimensions** : mobilier (bureaux, chaises), poste informatique, classeurs, photocopieur, imprimante, téléphone, bibliothèques, etc.
- **Déterminer si ces équipements** sont partagés ou réservés à une personne.
- **Éclairage** : pour le travail de bureau, on recommande un éclairage général de 300 lux provenant des luminaires au plafond et de 500 lux fournis par une lampe d'appoint placée dans la zone de lecture^{17, 18}. Disposer le mobilier et l'ordinateur perpendiculairement aux fenêtres et aux fluorescents permet d'éviter l'éblouissement, les reflets sur les surfaces de travail et les zones d'ombre.
- **Photocopieur** : bruyant et source de dérangement, bien planifier son installation. Le placer dans un local de rangement pour la papeterie par exemple, où il est accessible à tout le personnel.
- **Archives** : comme il faut les conserver plusieurs années, évaluer la quantité de boîtes, leurs dimensions et l'endroit de rangement.



2 | Local du personnel

Lieu de pauses pour les éducatrices, salle à manger pour le personnel de bureau, local pour la préparation pédagogique, plusieurs vocations sont possibles. Examiner les activités qui se déroulent dans ce local, le nombre de personnes présentes à la fois, le mobilier et les équipements nécessaires ainsi que leurs dimensions (33). Choisir un emplacement qui favorise le repos et la concentration du personnel.

- **Si on y mange, prévoir le matériel nécessaire** : table, chaises, comptoir standard (91 cm/36 po) avec évier, four à micro-ondes, cafetière, petit réfrigérateur, armoire au-dessus du comptoir pour la vaisselle, etc.
- **Prévoir des sièges confortables** pour le personnel en pause, un téléphone et du rangement pour les livres, la documentation de référence, etc.
- **S'il y a lieu, installer une prise Internet** et une prise électrique pour un ordinateur pour la recherche et la préparation pédagogique et prévoir un éclairage comme pour les bureaux.
- **Si les réunions du conseil d'administration** se tiennent dans ce local, prévoir le mobilier en conséquence (table et chaises).
- **Préserver les espaces de circulation** requis autour du mobilier.



E

Autres

RÈGLEMENT SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE



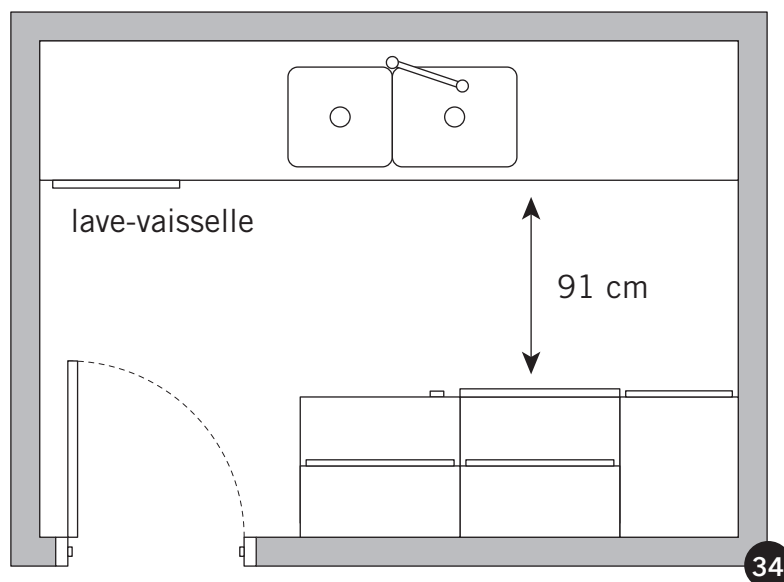
Le prestataire de services de garde doit s'assurer que les produits toxiques et les produits d'entretien sont étiquetés clairement et entreposés, dans un espace de rangement réservé à cette fin hors de la portée des enfants. Le titulaire d'un permis doit tenir cet espace de rangement sous clé. (Art. 121,9)

1 | Buanderie

Déterminer les tâches et les équipements afin de planifier un aménagement fonctionnel. Prévoir une fenêtre ou assurer une ventilation efficace du local si des produits chimiques y sont utilisés.

LAVAGE DU LINGE

Ce local comporte une laveuse, une sécheuse et le rangement pour les produits de lavage et les surplus de lingerie (34). Les dimensions varient selon qu'il s'agit d'équipements résidentiels ou commerciaux. Les rangements au-dessus sont difficiles d'accès à cause de la profondeur des appareils. Il faut laisser un escabeau disponible dans le local.



- **Plier le linge sur le dessus des appareils** ou installer un comptoir au-dessus dans le cas d'appareils à chargement frontal.
- **Si l'espace est limité**, opter pour des modèles superposés (capacité moindre).
- **Prévoir un évier pour le lavage des mains** ou le trempage. S'il sert aussi pour la désinfection des jouets, choisir un évier grand et profond (25 cm / 10 po).
- **Préserver un espace d'au moins 91 cm** (36 po) devant les appareils et 1,07 à 1,22 m (42-48 po) si un chariot est utilisé.

DÉSINFECTION DES JOUETS

Cette tâche s'effectue souvent à la buanderie, mais peut aussi être réalisée plus rapidement au lave-vaisselle, à la cuisine, en dehors des périodes de préparation des repas.

- **Installer un grand évier**, un évier double ou une cuve, de même qu'une douchette pour faciliter le rinçage.
- **Prévoir un comptoir de chaque côté de l'évier** pour déposer les jouets d'un côté et les assécher de l'autre. Des espaces pour les chariots sont utiles.
- **Si un lave-vaisselle ou un lave-jouets est installé**, prévoir l'espace selon les dimensions de l'appareil (incluant l'ouverture de la porte) et les branchements à l'eau et aux produits. Surélever le lave-vaisselle commercial, comme à la cuisine (p. 37). Le modèle résidentiel offre un cycle de lavage d'une heure (cinq minutes pour un modèle commercial) et un espace intérieur réduit.
- **Prévoir le rangement des produits** hors de la portée des enfants.



PRODUITS D'HYGIÈNE

Prévoir des tablettes ou une grande armoire pour ranger papier-mouchoir, papier hygiénique, papier à mains, gants, etc. L'achat de ces produits en grande quantité exige un espace de rangement assez important.

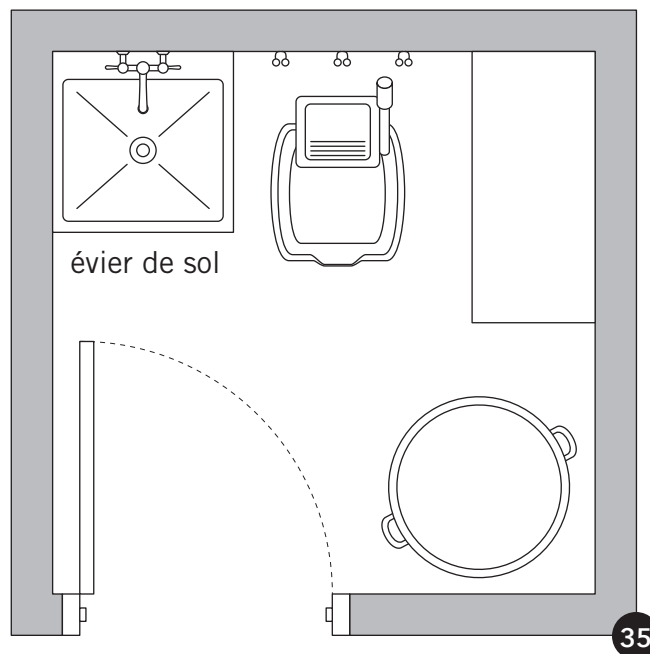
2 | Local du concierge

Que l'entretien soit effectué par une firme externe ou par une employée du service de garde, il faut prévoir les produits et le matériel nécessaires à l'entretien des locaux (35). En général, l'entreprise externe apporte ses équipements quotidiennement, alors qu'ils sont entreposés dans le local lorsqu'il s'agit d'une employée du service de garde.

- **Prévoir l'espace pour une poubelle sur roulettes**, un chariot pour le lavage des planchers, le rangement des outils et de l'escabeau, l'aspirateur ou l'aspirateur central, s'il y a lieu.
- **Prévoir un lavabo de sol** avec robinetterie pour emplir et vider le seau pour le lavage des planchers.
- **S'il s'agit d'un bâtiment de plus d'un étage**, sans ascenseur, prévoir un lavabo de sol et un minimum d'entreposage à chaque étage afin d'éviter le transport dans les escaliers.
- **Placer les produits d'entretien** à une hauteur accessible sans que le personnel s'étire à bout de bras.
- **Fixer des crochets au mur** pour suspendre vadrouille et balai.
- **Si la porte du local ouvre vers l'intérieur**, ne pas utiliser cet espace pour ranger des équipements.
- **Verrouiller ce local.**

3 | Salle mécanique

Dans ce local, on retrouve habituellement le système de ventilation, la boîte électrique et le système téléphonique. Prévoir une capacité électrique qui tient compte des équipements actuels et futurs de la cuisine. On peut aussi y placer les chauffe-eau et l'aspirateur central. C'est un local bruyant à cause des équipements. Une insonorisation additionnelle des murs peut être requise selon les locaux à proximité.



4 | Autres rangements

Les besoins sont souvent sous-évalués. En plus des jouets et du matériel pédagogique dans les aires de jeu, des denrées alimentaires à la cuisine, des produits d'entretien et de lavage dans le local du concierge et dans la buanderie, faites l'inventaire de ce qui reste à ranger : décorations de fêtes, réserve de matériel pédagogique (papier, bricolage, colle, peinture, jeux et jouets, etc.), matériel d'entretien (contenants de peinture, moustiquaires, râteliers, pelles, etc.). Faut-il aussi prévoir de l'espace pour le pouponbus, les poussettes ou les sièges d'auto que les parents laissent pendant la journée ?

5 | Cour extérieure

L'aménagement de la cour ne relève pas du champ d'intervention de l'ASSTSAS. À ce sujet, le ministère de la Famille précise que les services de garde doivent s'assurer que l'aire extérieure de jeu et les équipements satisfont à la norme *Aires et équipements de jeu* de l'Association canadienne de normalisation¹⁹.

- **Prévoir une sortie d'eau à l'extérieur** pour le remplissage des petites piscines.
- **Installer des bancs à hauteur d'adulte** à différents endroits dans la cour. L'éducatrice peut s'asseoir pour consoler un enfant, par exemple.
- **Dresser une liste du matériel d'extérieur** à ranger et prévoir une remise suffisamment grande tout en préservant un espace de circulation. Une rampe d'accès facilite le rangement des équipements sur roulettes (pouponbus, tricycles, trotteurs, etc.).





6 Examen des plans

Lorsque l'architecte présente ses propositions, vous devez vous assurer qu'ils répondent bien à vos besoins. Pour une nouvelle construction, l'architecte propose d'abord des hypothèses d'implantation du bâtiment sur le terrain : orientation par rapport au soleil, localisation par rapport à la rue, accès, emplacement du stationnement et de la cour, etc.

Il propose ensuite un concept quant à la superficie et à la disposition de chacun des locaux et, finalement, les plans détaillés du mobilier intégré (comptoirs, rangements, vestiaires, tables à langer, etc.).

Les membres du comité de projet ne sont pas nécessairement familiers avec la lecture des plans. Voici quelques informations de base pour mieux comprendre.

ÉCHELLE DE LECTURE

On examine les plans à partir du plus grand (niveau macroscopique), c'est-à-dire en général, au plus petit (niveau microscopique), soit en détail, local par local. L'échelle, habituellement inscrite dans le bas du plan, indique la relation entre les dimensions réelles d'un lieu et sa représentation sur le plan. Par exemple, une échelle 1 : 100 signifie que 1 cm sur le plan équivaut à 100 cm dans la réalité. Si vous utilisez des photocopies, assurez-vous que l'échelle est respectée ; si le plan a été réduit ou agrandi, l'échelle est modifiée et vous ne pouvez plus évaluer les espaces de façon précise.

Demandez à l'architecte de fournir des plans de grandes dimensions pour faciliter votre travail. Il peut aussi vous indiquer les échelles de lecture et les outils utiles pour examiner les plans.

**Quelques
outils
très utiles**

Calculatrice pour traduire en système impérial au besoin

Galon à mesurer (en centimètres et en pouces)

Règle d'architecte triangulaire offrant six différentes échelles : certains éléments sont présentés à une échelle réduite et d'autres à une échelle agrandie

PLANS, ÉLÉVATIONS ET COUPES

- **Plan de sol** : vue du dessus de la disposition des espaces et des locaux par étage. On y repère les murs, les portes et les fenêtres et, éventuellement, le mobilier intégré (comptoirs, rangements, etc.).
- **Élévation** : vue en façade du mobilier intégré. On y voit les dimensions des tiroirs, les hauteurs des tablettes, les caractéristiques d'une table à langer, d'un comptoir, des casiers du vestiaire, etc.
- **Coupe** : vue de côté du mobilier intégré pour juger de la profondeur.

Notez que l'échelle utilisée pour les meubles et les détails d'aménagement est plus grande que pour les vues d'ensemble. Il faut toujours vérifier l'échelle de présentation des éléments. De plus, il est essentiel de prendre le temps d'examiner attentivement le mobilier intégré, car c'est souvent là que l'on constate le plus de contraintes d'utilisation.

ANALYSE DES PLANS

C'est le moment de découvrir en profondeur votre nouveau service de garde. Pour cette étape, utilisez les grilles *Analyse des plans, élévations et coupes* présentées en annexe (p. 98).

Il s'agit de vérifier si les plans répondent aux besoins exprimés à l'architecte. À partir du document dans lequel vous avez consigné l'ensemble de vos demandes (grilles complétées *Identification des besoins* (p. 62), assurez-vous de tout retrouver dans les plans.

1 | Examinez, mesurez, évaluez et, au besoin, commentez

- **Accès et circulation** : accès et entrées dans le service de garde, facilité de circulation à l'intérieur et largeur des corridors pour différentes personnes (un parent avec un bébé, une éducatrice avec son groupe de huit enfants, un livreur de denrées alimentaires avec son chariot, etc.), vestibule d'entrée (possibilité de faire entrer tout un groupe avant d'ouvrir la porte intérieure), etc.
- **Emplacement et superficie** : situation des locaux les uns par rapport aux autres, espace correspondant aux activités et aux équipements prévus dans chacun des locaux et des corridors.

Pour cette étape, utilisez les grilles *Analyse des plans, élévations et coupes* présentées en annexe.

- **Aménagement des locaux** : bon déroulement des activités dans chacun des locaux, dimensions du mobilier intégré, des équipements de la cuisine, des aires de jeu et de service. Si des meubles sont dessinés sur les plans, il est important de vérifier leurs dimensions pour s'assurer qu'elles correspondent à la réalité (ex. : format réel des couchettes par rapport à celles dessinées sur le plan).
- **Autres** : ventilation, climatisation, emplacement des prises électriques, éclairage, insonorisation, prise d'eau extérieure, etc.

2 | Commentaires

Pendant l'analyse des plans, écrivez tous vos commentaires afin de faciliter la discussion avec l'architecte. Cela est utile aussi pour assurer le suivi des modifications.



SIMULATION

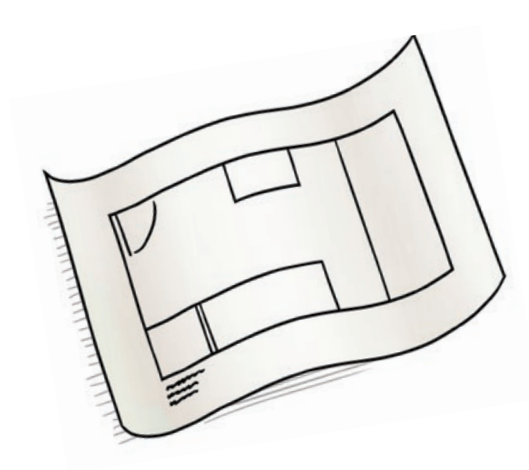
De la même façon qu'un appartement vide a toujours l'air vaste, un plan sans mobilier donne l'impression d'avoir beaucoup d'espace. Dans certains cas, il est utile de procéder à des simulations. Ces simples exercices de bricolage permettent de s'assurer qu'un local est adéquat pour l'utilisation prévue : superficie, forme de la pièce, mobilier, espaces de circulation, etc.

1 | Sur papier

- **Dessiner le local et les équipements** en conservant la même échelle.
- **Inventorier tout ce qui doit être installé** dans la pièce et mesurer les dimensions réelles hors-tout (les côtés les plus larges et les plus longs) de tout ce matériel.
- **Dessiner tous les éléments** et les découper.
- **Disposer le tout sur le plan.**
- **Vérifier si vous pouvez placer tous les équipements** en préservant les espaces de circulation.

2 | Grandeur réelle

- **Trouver un local suffisamment grand** ou semblable pour y reproduire les éléments à simuler (ex. : salle multifonctionnelle, pouponnière).
- **À l'aide d'un galon à mesurer** et de ruban gommé, tracer au sol les dimensions envisagées.
- **Simuler les activités prévues** dans les conditions les plus critiques. Par exemple, pour évaluer un espace de circulation, utiliser le chariot des repas ou s'installer pour habiller un enfant. Pour le mobilier, recréer les hauteurs de comptoir en plaçant une boîte sur une table.



7

Tout un travail d'équipe !

En effet, construire ou rénover un service de garde, c'est tout un travail d'équipe ! Discussion, réflexion, échange d'information, rigueur et, aussi, compromis sont nécessaires. Bien sûr, il faut rêver. Il faut aussi établir les priorités et s'y tenir. Budget oblige !

Les membres du comité de projet doivent prendre le temps nécessaire pour examiner et commenter tout plan et document qui leur sont soumis. La satisfaction lors de la prise de possession des nouveaux lieux en dépend.

Soyez très à l'aise de poser des questions pour mieux comprendre les propositions. Énoncez clairement votre désaccord lorsqu'elles ne correspondent pas à vos attentes. Suivez attentivement chacune des étapes du projet et partagez ce travail avec vos collègues du comité de projet. Demandez de l'aide pour examiner les plans. Vérifiez attentivement les dimensions et les caractéristiques du mobilier intégré afin d'éviter des déceptions lors de l'utilisation.

Ainsi, vous avez une véritable emprise sur le déroulement de votre projet. C'est un travail exigeant, mais qui apporte une grande fierté.

Bon projet !



8

Références

1. Diffrient, N., Tilley, A. R., & Harman, D. (1981). *Human scale 7/8/9 : Manual*. MIT Press.
2. Ministère de la Famille. (2020). *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Gouvernement du Québec.
3. En ligne : asstsas.qc.ca/avousdejouer
4. L'Espérance, A., Boudreau, F., Gariépy, P. (2005). *Réduction du bruit dans les centres de la petite enfance par la réduction du temps de réverbération : analyse et études de cas*, IRSST.
5. Morissette, L. (2018). *Comprendre le phénomène du bruit en service de garde pour agir et le réduire*, Webinaire. ASSTSAS. En ligne : asstsas.qc.ca
6. Québec. (2002). *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*. S-2.1, r.13, Éditeur officiel du Québec.
7. Québec. (2021). *Règlement modifiant le RSST*. Décret 781-2021. Gazette officielle du Québec, 16 juin 2021, 153^e année, (24)
En ligne : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=74982.pdf
8. Québec. (2020). *Code de construction du Québec*. RLRQ, chapitre B-1. 1, r. 2, Éditeur officiel du Québec.
9. Ministère de la Famille. (2019). *Guide pour l'aménagement d'une installation où sont fournis des services de garde*. Gouvernement du Québec, p. 52.
10. St-Jean, M., St-Amand, A., Gilbert, N. L. et al. (2012). Indoor air quality in Montréal area day-care centres, Canada. *Environmental Research*, 118, p. 1-7.
11. CSST-AQHSST. (2000). *La qualité de l'air dans les services de garde préscolaires*, DC 200-16062.
12. Documents à consulter pour en savoir plus sur l'amiante.
 - *Code de sécurité pour les travaux de construction*, Section 3.23.
 - *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, Section XI.I.
 - CNESST. (2013). *Gestion sécuritaire de l'amiante. Guide explicatif sur les nouvelles dispositions réglementaires*.
13. ASSTSAS. (2007). La cuisine. Bâtir pour mieux travailler. *Sans pépins*, 9(3). En ligne : asstsas.qc.ca
14. ASSTSAS. (2013). *Aménager ou rénover sa cuisine pour mieux travailler (Services de garde)*, Webinaire. En ligne : asstsas.qc.ca
15. Régie du bâtiment du Québec. (2009). *Principaux changements au code de construction du Québec. Chapitre 1 - Bâtiment*.
16. Régie du bâtiment du Québec. (2011). *Hotte de ventilation de cuisinière dans les garderies*.
17. CSA Z412-17. *Office ergonomics - An application standard for workplace ergonomics*.
18. ASSTSAS. (2012). *Ergonomie du bureau*. Guide de prévention. En ligne : asstsas.qc.ca/publication/guide-ergonomie-du-bureau-gp67
19. CSA Z614-14. *Aires et équipements de jeu*.



Annexe

GRILLES D'IDENTIFICATION DES BESOINS ET D'ANALYSE DES PLANS, ÉLÉVATIONS ET COUPES

L'ASSTSAS vous propose des grilles pour faciliter la réflexion sur l'aménagement de votre service de garde. Elles reprennent les critères d'aménagement et certaines recommandations présentés dans le guide *Aménagement ergonomique d'un service de garde*. Lorsque plusieurs choix sont possibles, le symbole ● indique l'option privilégiée par l'ASSTSAS. Ces informations visent à prévenir les lésions professionnelles. Les postures penchées, les torsions, les étirements et les chutes sont des circonstances fréquentes de lésions et d'accidents du travail, d'où l'importance d'intégrer les conditions favorables à la santé et à la sécurité du personnel dès la conception des plans de construction ou de rénovation.

**Utilisez les colonnes de droite pour noter vos commentaires
et ajouter des informations adaptées à votre projet.**

LES GRILLES D'IDENTIFICATION DES BESOINS

Utilisez ces grilles pour déterminer les besoins pour l'aménagement de votre installation (locaux, vestiaires, cuisine, etc.). Elles proposent une liste d'éléments. Cochez ceux requis et indiquez le nombre d'équipements nécessaires, les dimensions souhaitées pour chacun d'eux, etc. Ajoutez des commentaires pour préciser certains détails. Une fois complétées, ces grilles servent d'aide-mémoire et sont transmises à l'architecte pour la production des plans.

LES GRILLES D'ANALYSE DES PLANS, ÉLÉVATIONS ET COUPES

Les grilles d'analyse offrent des repères pour l'examen des plans remis par l'architecte. À l'aide des grilles complétées d'identification des besoins, assurez-vous de retrouver toutes vos demandes dans les plans en bonne et due forme.

Mesurez chaque élément des plans (vue du dessus) et vérifiez s'il correspond à vos besoins, aux dimensions réelles de l'espace et des équipements, si les mobiliers prévus sont en place, si les rangements sont suffisants, etc. Par la suite, mesurez la hauteur et la largeur des élévations (vue de face) et des coupes (vue de côté) et comparez avec les dimensions réelles. Au besoin, procédez à des simulations pour vous assurer de la fonctionnalité des lieux et des équipements.

Utilisez les grilles d'analyse pour noter vos observations, les problèmes possibles de fonctionnement et les différences par rapport à vos demandes. Écrivez tous vos commentaires, ils facilitent la discussion avec l'architecte et sont utiles pour assurer le suivi des modifications.

Identification des besoins

Bâtiment et conditions d'ambiance

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Nombre d'étages <input type="checkbox"/> 1 étage <input type="checkbox"/> 2 étages <input type="checkbox"/> Sous-sol	
■ Équipements <input type="checkbox"/> Monte-charge <input type="checkbox"/> Ascenseur	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Bâtiment sur un étage : éviter la circulation dans les escaliers et diminuer les risques de chute et le bruit d'un étage à l'autre
Pouponnière, 18 mois, vestiaire, salle multifonctionnelle, cuisine : au rez-de-chaussée

Plus d'un étage : monte-charge pour le transport de la nourriture et du matériel ou ascenseur (par ex. : pour l'intégration d'enfants ayant une déficience motrice)

ENTRÉES

■ Accès <input type="checkbox"/> Mécanisme de contrôle d'accès <input type="checkbox"/> Types de portes <input type="checkbox"/> Accès pour fauteuil roulant <input type="checkbox"/> Autre	
■ Mode de communication <input type="checkbox"/> Sonnette <input type="checkbox"/> Interphone <input type="checkbox"/> Autre	
■ Vestibule <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Grille gratte-pieds	

<p>■ Entrées secondaires</p> <p><input type="checkbox"/> Cuisine</p> <p><input type="checkbox"/> Cour extérieure</p> <p><input type="checkbox"/> Cour pouponnière</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Porte : min. 90 cm de largeur pour le passage d'une éducatrice avec un enfant et, si requis, assez large pour le passage du pouponbus

Vestibule : dimensions permettant d'accueillir 8 à 10 enfants avec une éducatrice

CORRIDORS ET ESCALIERS

<p>■ Particularités</p> <p><input type="checkbox"/> Largeur des corridors</p> <p><input type="checkbox"/> Escaliers</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Mains courantes</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Paliers</i></p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Espace de circulation dans les corridors : min. 1,22 m, de préférence 1,5 m

Deux mains courantes dans les escaliers : une à hauteur d'adulte et l'autre à hauteur d'enfant

Palier assez grand en haut des escaliers pour ouvrir une porte sans risque de tomber, pour circuler librement en présence d'enfants, etc.

BRUIT

<p>■ Localisation des locaux bruyants</p> <p><input type="checkbox"/> Cuisine</p> <p><input type="checkbox"/> Buanderie</p> <p><input type="checkbox"/> Salle mécanique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Aménagement des aires</p> <p><input type="checkbox"/> Locaux simples ●</p> <p><input type="checkbox"/> Locaux doubles</p> <p><input type="checkbox"/> Prises de courant</p> <p><input type="checkbox"/> Emplacement des portes de locaux</p>	

<p>■ Insonorisation</p> <p><input type="checkbox"/> Tuiles acoustiques</p> <p><input type="checkbox"/> Barrières acoustiques dans les planchers, les plafonds et les murs</p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Locaux bruyants (cuisine, buanderie, salle mécanique) : éloignés des zones de repos (salle de dodo) ou de concentration (bureau) ; alternative : insonorisation supérieure des cloisons

Aire ouverte : à éviter

Prises de courant : ne pas les placer vis-à-vis dans deux locaux contigus, mais les espacer d'au moins 91 cm et bien les calfeutrer

Portes des locaux : en quinconce et non vis-à-vis

TEMPÉRATURE, QUALITÉ DE L'AIR ET ÉCLAIRAGE

<p>■ Chauffage</p> <p><input type="checkbox"/> Système de chauffage central</p> <p><input type="checkbox"/> Système d'appoint</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Dans chaque pièce</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> À certains endroits</p>	
<p>■ Ventilation</p> <p><input type="checkbox"/> Climatisation centrale</p> <p><input type="checkbox"/> Climatiseur</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Mural</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Fenêtre</p> <p><input type="checkbox"/> Ventilation mécanique</p> <p><input type="checkbox"/> Types de fenêtres</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

En construction : la ventilation mécanisée est obligatoire pour une nouvelle construction publique comme les services de garde en installation ; en rénovation : prévoir son installation

Système de ventilation : évaluer le niveau de bruit dans le choix du système

Locaux où il y a présence d'humidité ou de produits chimiques (ex. : vestiaire, cuisine et local de désinfection) : prévoir la ventilation

Climatisation murale : installer une unité à certains endroits (ex. : cuisine)

Fenêtres : privilégier des modèles à double vitrage pour diminuer la condensation et faciliter l'accès sans être à bout de bras

<p>■ Éclairage</p> <p><input type="checkbox"/> Types d'éclairage</p> <p><input type="checkbox"/> Éclairage par zone</p> <p><input type="checkbox"/> Rhéostats</p> <p><input type="checkbox"/> Éclairage d'appoint</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Éclairage d'appoint : dans les zones de circulation durant les heures de sieste

DIVERS

<p>■ Revêtements de sol</p> <p><input type="checkbox"/> Entrée</p> <p><input type="checkbox"/> Cuisine</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor</p> <p><input type="checkbox"/> Pouponnière</p> <p><input type="checkbox"/> Autres aires de jeux</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Revêtement antidérapant : dans les endroits où il y a un risque d'eau au sol et de chutes (entrée, cuisine, toilettes)

Revêtement coussiné : dans la cuisine

Plancher chauffant : dans le vestiaire et la pouponnière

<p>■ Installations sanitaires</p> <p><input type="checkbox"/> Salle de toilettes réservée au personnel</p> <p><input type="checkbox"/> Salle de toilettes près de la sortie de la cour</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Salle de toilettes près de la sortie de la cour : les enfants y accèdent sans revenir à l'intérieur ; équiper cette salle d'un lavabo

AUTRES

--

Pouponnière

ORGANISATION GÉNÉRALE

<p>■ Mode de fonctionnement</p> <p>NOMBRE D'ENFANTS / AIRE DE JEU</p> <p><input type="checkbox"/> Groupe simple</p> <p><input type="checkbox"/> Groupe double</p>	
<p>■ Localisation</p> <p><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée (éviter la circulation dans les escaliers) ●</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Superficie nette</p> <p><input type="checkbox"/> 4 m²/enfant</p> <p><input type="checkbox"/> > 4 m²/enfant</p>	
<p>■ Localisation des pièces et des zones</p> <p><input type="checkbox"/> Pièce réservée au repos</p> <p><input type="checkbox"/> Pièce réservée au jeu</p> <p><input type="checkbox"/> Zone hygiène</p> <p><input type="checkbox"/> Zone repas</p> <p><input type="checkbox"/> Zone jeux</p>	
<p>■ Localisation des espaces supplémentaires</p> <p><input type="checkbox"/> Poussette</p> <p><input type="checkbox"/> Pouponbus</p> <p><input type="checkbox"/> Chaise berçante avec appui-bras</p> <p><input type="checkbox"/> Siège berçant</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Sortie vers la cour / le balcon</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>■ Rangement avec verrou, facilement accessible</p> <p><input type="checkbox"/> Produits désinfectants</p> <p><input type="checkbox"/> Médicaments</p>	

<p>■ Toilettes</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement des petits pots</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

COIN HYGIÈNE

<p>■ Table à langer</p> <p>LOCALISATION</p> <p><input type="checkbox"/> Face au groupe (assurer la vue sur tout le local) ●</p> <p><input type="checkbox"/> Près du vestiaire</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p>TYPE</p> <p><input type="checkbox"/> Fixe (éviter de la manipuler) ●</p> <p><input type="checkbox"/> Mobile (prévoir espace de rangement)</p> <p><input type="checkbox"/> Pivotante</p> <p>NOMBRE (SI GROUPE DOUBLE)</p> <p><input type="checkbox"/> 1</p> <p><input type="checkbox"/> 2</p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Table à langer : 61 ou 76 cm (largeur) x 91 cm (longueur) x 84 cm (hauteur sans matelas)

Longueur avec un marchepied perpendiculaire à la table à langer : min. 137 cm

Rebord : max. 15-20 cm de hauteur du côté opposé à l'éducatrice ; ne pas installer de rebord du côté de l'éducatrice

Espace de circulation derrière la table à langer : min. 91 cm

<p>■ Marchepied</p> <p><input type="checkbox"/> Fixe ● <input type="checkbox"/> Rétractable</p> <p><input type="checkbox"/> À droite <input type="checkbox"/> À gauche</p> <p><input type="checkbox"/> Perpendiculaire <input type="checkbox"/> Au bout</p> <p><input type="checkbox"/> Porte avec verrou inaccessible aux enfants ●</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Marchepied fixe avec 4 marches de 15-18 cm de hauteur et de profondeur

Marchepied rétractable

> 2 rails latéraux solides de chaque côté

> 4 roues d'environ 8 cm de diamètre

> 2 poignées sur le côté

> mécanisme de retenue (verrou) pour empêcher le marchepied de se refermer de lui-même

> largeur max. 46 cm : 4 marches, la dernière doit être dégagée complètement du comptoir lorsque le marchepied est ouvert

<p>■ Évier</p> <p><input type="checkbox"/> À droite <input type="checkbox"/> À gauche</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Pivotante avec bec long</i></p> <p><input type="checkbox"/> À commande unique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> Distributeurs à savon, à papier, à gants</p>	
<p>■ Rangement : couches, lingettes</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs intégrés à la table à langer ●</p> <p><input type="checkbox"/> Casiers (hauteur facile d'accès : entre 80 et 152 cm du sol)</p>	
<p>■ Poubelle</p> <p><input type="checkbox"/> Intégrée à la table à langer</p> <p><input type="checkbox"/> À part</p>	
<p>■ Disposition</p> <p><input type="checkbox"/> Zone fermée</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Type de barrière</i></p> <p><input type="checkbox"/> Zone ouverte</p>	

COIN REPAS

<p>■ Chaises pour les enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Chaises au mur</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement sous les chaises</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Oui</i> <input type="checkbox"/> <i>Non</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Ouvert</i> <input type="checkbox"/> <i>Fermé</i></p> <p><input type="checkbox"/> Chaises de transition</p> <p><input type="checkbox"/> Chaises hautes mobiles</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Chaises au mur :

- > disposition en L ou en U
- > hauteur du siège : 76 cm
- > espace entre les tablettes : 23-30 cm
- > accès libre devant chaque chaise

Rangement sous les chaises :

- > ne dépassant pas la profondeur des chaises
- > muni d'un coup-de-pied
- > dessus facile à laver

Chaises hautes mobiles :

- > modèle pliable, facile à ranger et muni de roulettes

<p>■ Chaises pour le personnel</p> <p><input type="checkbox"/> Chaises (hauteur de 36 cm, assise pour adulte)</p> <p><input type="checkbox"/> Tabouret à roulettes</p>	
<p>■ Table</p> <p><input type="checkbox"/> Rectangulaire <input type="checkbox"/> Carrée</p> <p><input type="checkbox"/> En forme de macaroni</p> <p><input type="checkbox"/> Escamotable au mur</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Hauteur : 56 cm

Rectangulaire : 61 cm x 122-152 cm (5 enfants, 1 adulte)

Escamotable :

> mécanisme de verrouillage au mur : max. 152 cm

> système de contrepoids

Aucun rebord sous la table pour maximiser l'espace pour les jambes du personnel

<p>■ Évier et marchepied</p> <p><input type="checkbox"/> Évier à hauteur d'adulte</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Pivotante avec bec long</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>À commande unique</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Autre</i></p> <p><input type="checkbox"/> Marchepied pour enfants</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Fixe ●</i> <input type="checkbox"/> <i>Rétractable</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Main courante au mur ou muret</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Porte avec verrou</i></p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Marchepied fixe d'au moins 2 marches de 20-25 cm de profondeur

Emplacement permettant à l'éducatrice de se positionner face à l'évier

<p>■ Équipements et comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Réfrigérateur</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Petit (ex. : 1,7 ou 2.7 pi³), sur un comptoir</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Moyen (ex. : 4 pi³), sur une base de 46-51 cm de hauteur</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>Standard</i></p> <p><input type="checkbox"/> Four à micro-ondes (entre 91 cm et 137 cm de hauteur)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> Longueur du comptoir</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>1 éducatrice : min. 91 cm</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> <i>2 éducatrices : min. 122 cm</i></p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>■ Rangement</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires au-dessus du comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires sous le comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs (3 grands tiroirs, plutôt que 4 petits)</p> <p><input type="checkbox"/> Verrous</p> <p><input type="checkbox"/> Armoire ou crochet à balai et porte-poussière à long manche</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

COIN JEU

<p>■ Pièce réservée au jeu</p> <p><input type="checkbox"/> Superficie</p>	
<p>■ Rangement jouets et matériel pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires</p> <p><input type="checkbox"/> Étagères</p> <p><input type="checkbox"/> Salle-penderie (<i>walk-in</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Coins spécifiques</p> <p><input type="checkbox"/> Coin moteur</p> <p><input type="checkbox"/> Coins thématiques</p> <p><input type="checkbox"/> Coin tranquille</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Éviter les coins fermés par une porte et les mezzanines qui rendent l'accès difficile aux éducatrices lors des interventions
 Munir de roulettes avec frein les étagères basses à déplacer pour les activités

SALLE DE DODO

<p>■ Pièce réservée au repos</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre de salles : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2</p> <p><input type="checkbox"/> Localisation (éloigner des locaux bruyants)</p> <p><input type="checkbox"/> Superficie</p> <p><input type="checkbox"/> Fenêtre d'observation/porte</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement pour la literie</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>■ Couchettes</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre/salle : <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 10</p> <p><input type="checkbox"/> Modèles</p> <p><input type="checkbox"/> Dimensions</p> <p><input type="checkbox"/> Couchette conçue pour l'évacuation incendie (prévoir largeur de porte pour son passage)</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS**Couchette à panneau** rabattable**Chaque couchette accessible** d'un côté sur toute sa longueur**Espace de circulation** au centre : min. 91 cm**Accès aux fenêtres****VESTIAIRE**

<p>■ Localisation</p> <p><input type="checkbox"/> Près de la pouponnière</p> <p><input type="checkbox"/> Dans le local</p> <p><input type="checkbox"/> Sur un mur mitoyen pour un accès de l'intérieur et de l'extérieur du local, près de la table à langer ●</p>	
<p>■ Casiers</p> <p><input type="checkbox"/> Casier / 1 enfant</p> <p><input type="checkbox"/> Casier / 2 enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Casier pour le personnel</p> <p><input type="checkbox"/> Configuration</p>	
<p>■ Comptoir d'habillage à l'usage des parents</p> <p><input type="checkbox"/> Quantité</p> <p><input type="checkbox"/> Dimensions (sans nuisance pour la circulation des autres personnes)</p>	
<p>■ Vestiaire du personnel</p> <p><input type="checkbox"/> Près de la pouponnière</p> <p><input type="checkbox"/> Dimensions</p> <p><input type="checkbox"/> Verrou</p>	

COUR / BALCON

■ Localisation <input type="checkbox"/> Accès direct à la pouponnière <input type="checkbox"/> Autre accès	
■ Porte <input type="checkbox"/> Type (porte-fenêtre, jardin, standard) <input type="checkbox"/> Accès pour le pouponbus	
■ Caractéristiques <input type="checkbox"/> Séparé de la cour des grands <input type="checkbox"/> Avec un toit ou un abri <input type="checkbox"/> Dimensions	

AUTRES

--

18 mois et plus

ORGANISATION GÉNÉRALE

<p>Mode de fonctionnement</p> <p>REGROUPEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Groupes d'âge</p> <p><input type="checkbox"/> Groupes multiâge</p> <p>NOMBRE D'ENFANTS / AIRE DE JEU</p> <p><input type="checkbox"/> Groupes simples</p> <p><input type="checkbox"/> Groupes doubles</p>	
<p>Localisation</p> <p><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée</p> <p><input type="checkbox"/> Étage</p> <p><input type="checkbox"/> Sous-sol</p>	
<p>Superficie nette</p> <p><input type="checkbox"/> 2,75 m²/enfant</p> <p><input type="checkbox"/> > 2,75 m²/enfant</p>	
<p>Particularités</p> <p><input type="checkbox"/> Porte communicante entre les aires de jeu simples</p> <p><input type="checkbox"/> Coins jeux/zones thématiques (aucun recoin qui obstrue la vue du local)</p> <p><input type="checkbox"/> Zone repas</p> <p><input type="checkbox"/> Zone hygiène</p>	
<p>Rangement avec verrou</p> <p><input type="checkbox"/> Produits désinfectants</p> <p><input type="checkbox"/> Médicaments</p>	
<p>Toilettes</p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	

COIN HYGIÈNE

■ **Table à langer**

LOCALISATION

- Face au groupe (assurer la vue sur tout le local) ●
- Près du vestiaire
- Vue sur les toilettes
- Autre

TYPE

- Fixe (éviter de la manipuler)
- Mobile (prévoir espace de rangement)
- Pivotante

NOMBRE / AIRE DE JEU

- Aucune (groupe 4-5 ans)
- 1
- 2

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Table à langer : 61 ou 76 cm (largeur) x 105 cm (longueur) x 84 cm (hauteur sans matelas)

Longueur de la table à langer avec un marchepied perpendiculaire : espace libre de 105 cm en plus du marchepied (ex. : 105 cm + 61 cm = 166 cm min.)

Rebord : max. 15-20 cm de hauteur du côté opposé à l'éducatrice ; ne pas installer de rebord du côté de l'éducatrice

Espace de circulation derrière la table à langer : min. 91 cm

Chez les 3 ans, prévoir une table à langer mobile ou pivotante, munie d'un marchepied, et la ranger lorsqu'elle n'est plus requise

■ **Marchepied**

- Fixe ● Rétractable
- À droite À gauche
- Perpendiculaire Au bout
- Porte avec verrou inaccessible aux enfants ●

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Marchepied fixe avec 4 marches de 15-18 cm de hauteur et de profondeur

Marchepied rétractable :

- > 2 rails latéraux solides de chaque côté
- > 4 roues d'environ 8 cm de diamètre
- > 2 poignées sur le côté
- > mécanisme de retenue (verrou) pour empêcher le marchepied de se refermer de lui-même
- > largeur max. 46 cm : 4 marches, la dernière doit être dégagée complètement du comptoir lorsque le marchepied est ouvert

<p>■ Évier</p> <p><input type="checkbox"/> À droite <input type="checkbox"/> À gauche</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Pivotante avec bec long</i></p> <p><input type="checkbox"/> À commande unique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p><input type="checkbox"/> Distributeurs à savon, à papier, à gants</p>	
<p>■ Rangement : couches, lingettes</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs intégrés à la table à langer ●</p> <p><input type="checkbox"/> Casiers (hauteur facile d'accès : entre 80 et 152 cm du sol)</p>	
<p>■ Poubelle</p> <p><input type="checkbox"/> Intégrée à la table à langer</p> <p><input type="checkbox"/> À part</p>	

TOILETTES ET LAVABOS

<p>■ Localisation</p> <p><input type="checkbox"/> Dans l'aire de jeu</p> <p><input type="checkbox"/> Dans le corridor</p> <p><input type="checkbox"/> Aux 2 endroits</p> <p><input type="checkbox"/> Commune entre 2 aires de jeu</p>	
<p>■ Salle de toilettes</p> <p><input type="checkbox"/> Dans chaque aire de jeu</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisée par 2 groupes</p> <p><input type="checkbox"/> Cloison entre 2 toilettes</p>	
<p>■ Toilette</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur standard avec marche</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur d'enfant</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Salle de toilettes qui permet une vue d'ensemble sur le groupe

Espace de dégagement devant les toilettes : min. 75 cm

<p>■ Rangement</p> <p><input type="checkbox"/> Petits pots</p> <p><input type="checkbox"/> Couches/lingettes</p> <p><input type="checkbox"/> Papier hygiénique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>■ Lavabo</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur standard avec marchepied</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur standard et un autre à hauteur d'enfant (si enfant autonome)</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Pivotante avec bec long</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>À commande unique</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Autre</i></p> <p><input type="checkbox"/> Distributeurs à papier, à savon</p>	
<p>■ Marchepied du lavabo</p> <p><input type="checkbox"/> Fixe <input type="checkbox"/> Rétractable</p> <p><input type="checkbox"/> Main courante au mur ou muret</p> <p><input type="checkbox"/> Porte avec verrou</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Marchepied : 2 marches à côté du lavabo standard (en l'absence d'un lavabo à hauteur d'enfant) ; son emplacement doit permettre à l'éducatrice de se positionner face au lavabo

Largeur de la marche supérieure : 25-30 cm

Distributeurs à papier et à savon à la hauteur des enfants pour les lavabos bas

COIN REPAS

<p>■ Préparation des repas</p> <p><input type="checkbox"/> Comptoir (longueur : min. 91 cm)</p> <p><input type="checkbox"/> Chariot</p> <p><input type="checkbox"/> Tablette</p>	
<p>■ Rangement</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires au-dessus du comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires sous le comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs (3 grands tiroirs, plutôt que 4 petits)</p> <p><input type="checkbox"/> Portes</p> <p><input type="checkbox"/> Verrous (préciser les endroits)</p>	
<p>■ Évier</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur standard avec marchepied</p> <p><input type="checkbox"/> Hauteur standard et un autre à hauteur d'enfant (si enfant autonome)</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p><input type="checkbox"/> <i>Pivotante avec bec long</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>À commande unique</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Autre</i></p> <p><input type="checkbox"/> Distributeurs à papier, à savon</p>	

<p>Marchepied de l'évier</p> <p><input type="checkbox"/> Fixe <input type="checkbox"/> Rétractable</p> <p><input type="checkbox"/> Main courante au mur ou muret</p> <p><input type="checkbox"/> Porte avec verrou</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Au moins un évier à hauteur standard (91 cm) dans le local

Marchepied : 2 marches à côté de l'évier standard (en l'absence d'un évier à hauteur d'enfant) ; son emplacement doit permettre à l'éducatrice de se positionner face à l'évier

Largeur de la marche supérieure : 25-30 cm

Distributeurs à papier et à savon à la hauteur des enfants pour les éviers bas

<p>Table</p> <p><input type="checkbox"/> Rectangulaire</p> <p><input type="checkbox"/> Carrée</p> <p><input type="checkbox"/> En forme de macaroni</p> <p><input type="checkbox"/> Escamotable au mur</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Hauteur : 56 cm

Rectangulaire : 61cm x 122-152 cm (5 enfants, 1 adulte)

Escamotable :

> mécanisme de verrouillage au mur : max. 152 cm

> système de contrepoids

Aucun rebord sous la table pour maximiser l'espace pour les jambes du personnel

<p>Chaises</p> <p><input type="checkbox"/> Chaises pour les enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Chaises pour le personnel (hauteur 36 cm, assise pour adulte)</p> <p><input type="checkbox"/> Tabouret à roulettes</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

SIESTE

<p>Matelas</p> <p><input type="checkbox"/> Pliants</p> <p><input type="checkbox"/> Non pliants</p>	
<p>Rangement des matelas</p> <p><input type="checkbox"/> Cases individuelles</p> <p><input type="checkbox"/> Séparateurs amovibles</p> <p><input type="checkbox"/> Accessibles aux enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	

■ Rangement des doudous

- Accessibles aux enfants
- Casiers ouverts
- Tiroirs compartimentés
- Autre

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Rangement dans l'aire de jeu où se déroule la sieste pour éviter le transport des matelas d'un local à l'autre

Armoire avec rangement à la verticale près du sol

Séparateurs amovibles et rigides

Dimensions du rangement en fonction du format des matelas

RANGEMENT

■ Jouets et matériel pédagogique

- Armoires
- Étagères
- Salle-penderie (*walk-in*)
- Autre

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Dimensions en fonction du format des bacs et des articles à ranger

AUTRES

Salle multifonctionnelle

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Activités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Ouverture et fermeture du service de garde<input type="checkbox"/> Activités de motricité<input type="checkbox"/> Salle à manger<input type="checkbox"/> Salle de formation/réunion d'équipe<input type="checkbox"/> Autre	
■ Localisation <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée<input type="checkbox"/> À l'étage<input type="checkbox"/> Au sous-sol	
■ Particularités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Superficie<input type="checkbox"/> Porte vers l'extérieur<input type="checkbox"/> Fenêtre<input type="checkbox"/> Système de ventilation (voir la grille <i>Bâtiment et conditions d'ambiance</i>)<input type="checkbox"/> Salle de toilettes<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Dans le local<input type="checkbox"/> À proximité<input type="checkbox"/> Revêtement de sol	

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Déterminer les activités prévues dans ce local et le nombre de personnes présentes

MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

■ En fonction des activités prévues <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Comptoir<input type="checkbox"/> Évier (voir la grille <i>18 mois et plus</i>, p. 76)<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Hauteur standard avec marchepied<input type="checkbox"/> Hauteur standard et un autre à hauteur d'enfant (si enfant autonome)<input type="checkbox"/> Robinetterie	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Distributeurs à papier et à savon
<input type="checkbox"/> Table à langer avec marchepied (voir la grille <i>18 mois et plus</i> , p. 74)
<input type="checkbox"/> Tables
<input type="checkbox"/> Tables escamotables
<input type="checkbox"/> Chaises et tables pliantes (formation/réunion d'équipe)
<input type="checkbox"/> Autre | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS**Comptoir** : min. 91 cm de longueur**Évier à hauteur d'adulte avec un marchepied pour les enfants** :

- > marchepied fixe d'au moins 2 marches de 20-25 cm de profondeur ; son emplacement doit permettre à l'éducatrice de se positionner face à l'évier

RANGEMENT

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Garde-robe
<input type="checkbox"/> Salle d'entreposage
<input type="checkbox"/> Armoire
<input type="checkbox"/> Tablette
<input type="checkbox"/> Autre | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS**Déterminer les besoins** pour le rangement des jouets, des équipements, etc.**Rangement en hauteur** : matériel utilisé moins souvent (ex. : décorations de fêtes)**Dégagement devant les tablettes** : min. 91 cm, de préférence 122 cm**AUTRES**

--

Cuisine

ORGANISATION GÉNÉRALE

Mode de fonctionnement <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Cuisine pour l'installation<input type="checkbox"/> Cuisinette - Repas provenant d'une autre installation<input type="checkbox"/> Cuisine traiteur desservant plus d'une installation<input type="checkbox"/> Nombre de repas/jour<input type="checkbox"/> Nombre de responsables en alimentation<input type="checkbox"/> Nombre d'aides-cuisinières	
Localisation <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée ●<input type="checkbox"/> Autre	
Réception/livraison des aliments <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Porte principale<input type="checkbox"/> Porte d'accès dans la cuisine ●<input type="checkbox"/> Espace réservé pour la réception des commandes<input type="checkbox"/> Autre accès ou espace	
Particularités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Superficie<input type="checkbox"/> Emplacement<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Zone de préparation<input type="checkbox"/> Zone de lavage<input type="checkbox"/> Entreposage/rangement<input type="checkbox"/> Îlot/comptoir<input type="checkbox"/> Revêtement de sol<input type="checkbox"/> Trappe à graisse	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Localisation de la cuisine : près d'une entrée pour faciliter les livraisons

Espace de circulation : min. 91 cm devant les équipements pour l'ouverture des portes

Cuisine séparée en deux zones : préparation (zone propre) et lavage de la vaisselle (zone souillée) avec un évier dans chaque zone

Voir la grille Bâtiment et conditions d'ambiance pour déterminer l'apport d'air frais dans la cuisine

<p>■ Porte</p> <p><input type="checkbox"/> Porte à deux vantaux (porte hollandaise), avec tablette sur la section inférieure ●</p> <p><input type="checkbox"/> Porte vitrée</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Bâtiment de plus d'un étage</p> <p><input type="checkbox"/> Monte-charge ou ascenseur (voir la grille <i>Bâtiment et conditions d'ambiance</i>) ●</p> <p><input type="checkbox"/> Lave-vaisselle à l'étage</p> <p><input type="checkbox"/> Cuisinette à l'étage</p> <p><input type="checkbox"/> Espace pour le rangement de la vaisselle</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Dans la cuisinette à l'étage</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Dans les locaux</p> <p><input type="checkbox"/> Espace pour un chariot</p>	
<p>■ Cuisinette - Repas provenant d'une autre installation</p> <p><input type="checkbox"/> Espace de réception et de préparation des repas</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement de la vaisselle</p> <p><input type="checkbox"/> Chariots pour le transport des repas</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement des chariots</p> <p><input type="checkbox"/> Distance de déplacement</p> <p><input type="checkbox"/> Type de contenants (<i>Cambro</i>, sac isotherme)</p>	

ÉQUIPEMENTS

Privilégier les modèles commerciaux : durables, performants, avec garantie et service après-vente

<p>■ Réfrigérateur</p> <p>MODÈLE</p> <p><input type="checkbox"/> Commercial ● <input type="checkbox"/> Résidentiel</p> <p><input type="checkbox"/> Sur roulettes ●</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre froide</p> <p>PORTES</p> <p><input type="checkbox"/> Une</p> <p><input type="checkbox"/> Deux</p> <p><input type="checkbox"/> Coulissantes</p> <p><input type="checkbox"/> Pleines</p> <p><input type="checkbox"/> Vitrées</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

EMPLACEMENT DU COMPRESSEUR

- Cuisine
- Rangement fermé
- Sous-sol
- Grenier

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Tablettes : ajustables pour le rangement de contenants de différents formats

Compresseur : éloigné de la cuisine en raison du bruit et de la chaleur

Réfrigérateur : près de la zone de préparation et sur roulettes pour le déplacer facilement en cas de bris ou pour nettoyer derrière

Congélateur

- Commercial ● Résidentiel
- Vertical ● Horizontal
- Avec ou sans givre

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Emplacement dans la cuisine

Lave-vaisselle

- Commercial ● Résidentiel
- Installation sur une base en acier
 - Avec porte
 - Sans porte

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Lave-vaisselle surélevé : dessus de la porte ouverte à environ 76-81 cm du sol

À côté du comptoir de la zone de lavage et sur une base en acier

Appareils de cuisson

- Cuisinière
 - Commerciale ● Résidentielle
- Hotte
 - Commerciale Résidentielle
- Plaque de cuisson
- Four à convection ●
- Four combiné (convection et humidité)
- Cuiseur-vapeur
- Autre

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Certains appareils de cuisson : surélever sur une base pour prendre les contenants à une hauteur entre la taille et les épaules et pour éviter les postures penchées

Cuisinière : à proximité d'un point d'eau pour minimiser le transport de charge lourde (chaudron rempli d'eau)

Hotte : vérifier les spécifications de la Régie du bâtiment et de la municipalité

<p>■ Petits équipements</p> <p><input type="checkbox"/> Mélangeur</p> <p><input type="checkbox"/> Robot culinaire</p> <p><input type="checkbox"/> Four à micro-ondes</p> <p><input type="checkbox"/> Ouvre-boîte</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS**Mélangeur commercial :**

- > installation sur une base : poignées à environ 76 cm du sol
- > dégagement requis pour activer la manivelle

Four à micro-ondes :

- > sous une armoire ou sur un comptoir de 91 cm de hauteur
- > sur une tablette : plateau à environ 137 cm, soit la hauteur des épaules

Ouvre-boîte commercial : sur un comptoir bas

<p>■ Chariots</p> <p><input type="checkbox"/> Chariot de transport</p> <p><input type="checkbox"/> Chariot de montage (échelle)</p> <p><input type="checkbox"/> Espace de rangement</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

ZONE DE PRÉPARATION ET ZONE DE LAVAGE

<p>■ Équipements dans la zone de préparation</p> <p><input type="checkbox"/> Appareils de cuisson</p> <p><input type="checkbox"/> Réfrigérateur</p> <p><input type="checkbox"/> Congélateur</p> <p><input type="checkbox"/> Comptoir ou îlot de préparation</p> <p><input type="checkbox"/> Poubelle</p> <p><input type="checkbox"/> Échelle de montage</p> <p><input type="checkbox"/> Petits équipements</p> <p><input type="checkbox"/> Évier</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Simple <input type="checkbox"/> Double</p> <p><input type="checkbox"/> Robinetterie</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Commerciale ● <input type="checkbox"/> Résidentielle</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Douchette ●</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

■ Équipements dans la zone de lavage

- Lave-vaisselle
- Comptoir
- Rangement de la vaisselle : fixe (ex. : armoire, tiroir) et mobile (ex. : chariot, échelle de montage)
- Évier
 - Simple Double
- Robinetterie
 - Commerciale ● Résidentielle
 - Douchette ●
- Autre

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Idéalement un évier dans chaque zone ou un évier double entre les deux zones

Évier grand et profond : max. 25 cm de profondeur pour éviter les postures fléchies

Douchette commerciale avec un robinet indépendant pour l'utilisation de l'eau

Distributeurs à savon et à papier : près de chaque évier

COMPTOIRS

- Comptoir de préparation
- Îlot de préparation
- Comptoir bas pour certaines tâches
- Dossieret
- Revêtement

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Comptoir ou îlot de préparation :

> longueur : 150 cm min.

> hauteur : 91 cm

Prise électrique

Espace de circulation : 91 cm min. autour de l'îlot et 122 cm min. si la cuisinière est installée vis-à-vis l'îlot

Comptoir bas : 76-81 cm de hauteur

Autres comptoirs :

> entre l'évier et le lave-vaisselle pour empiler la vaisselle sale : 46-61 cm de longueur

> à côté de la cuisinière pour déposer les plats chauds (revêtement en acier inoxydable) : 46-61 cm de longueur

Revêtement en acier inoxydable : coût plus élevé, mais nettement plus durable

GARDE-MANGER

<p>■ Type</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires</p> <p><input type="checkbox"/> Salle-penderie (<i>walk-in</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> Aménagement en L ou U</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Tablettes</p> <p><input type="checkbox"/> Ajustables en hauteur</p> <p><input type="checkbox"/> Fixes</p> <p><input type="checkbox"/> Coulissantes</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Dimensions en fonction des menus

Dégagement devant les tablettes : min. 91 cm, de préférence 122 cm

Tablettes ajustables en hauteur : 46 cm max. de profondeur

Aménagement en U : volume de rangement plus important

À proximité de la porte de livraison

AUTRES RANGEMENTS

Choisir en fonction des articles à ranger (vaisselles, ustensiles, chaudrons, poêles, culs-de-poule, etc.)

<p>■ Mobilier</p> <p><input type="checkbox"/> Armoires</p> <p><input type="checkbox"/> Tablettes coulissantes</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs sous le comptoir</p> <p><input type="checkbox"/> Tiroirs pour les ustensiles</p> <p><input type="checkbox"/> Rangement à la verticale (ex. : tôles et planches à découper)</p>	
<p>■ Accessoires</p> <p><input type="checkbox"/> Poubelle</p> <p><input type="checkbox"/> Recyclage/compostage</p> <p><input type="checkbox"/> Balai</p> <p><input type="checkbox"/> Escabeau</p> <p><input type="checkbox"/> Effets personnels (avec verrou)</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Grands tiroirs ou tablettes coulissantes sous les comptoirs pour les chaudrons, les plats de services, etc.

Tiroirs pour les ustensiles : min. 46 cm de largeur intérieure (hauteur en fonction des accessoires/outils de cuisine)

Rangement dans les coins : tablettes et 2 portes de 46 cm min. de largeur

Rangement à la verticale des tôles de cuisson et des planches à découper

Limiter les rangements en hauteur au-dessus des comptoirs

Poubelle, recyclage, etc. : sur une base à roulettes

ESPACE BUREAU

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Surface de travail<input type="checkbox"/> Chaise<input type="checkbox"/> Rangement (livres de recettes, menus, etc.)<input type="checkbox"/> Prise électrique<input type="checkbox"/> Prise Internet<input type="checkbox"/> Prise téléphonique<input type="checkbox"/> Autre | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATION DE L'ASSTAS

Surface de travail ou tablette : 76 cm de hauteur x 76-91 cm de longueur min.

AUTRES

--

Vestiaires

VESTIAIRE DES ENFANTS

■ Localisation <input type="checkbox"/> Central <input type="checkbox"/> Près de l'entrée principale <input type="checkbox"/> Près de la sortie extérieure <input type="checkbox"/> Près des aires de jeu <input type="checkbox"/> Communicant entre le local et le corridor <input type="checkbox"/> Dans le local	
■ Aménagement <input type="checkbox"/> En rangées <input type="checkbox"/> En U <input type="checkbox"/> Autre	
■ Particularités <input type="checkbox"/> Superficie <input type="checkbox"/> Fenêtre <input type="checkbox"/> Système de ventilation (voir la grille <i>Bâtiment et conditions d'ambiance</i> , p. 64) <input type="checkbox"/> Revêtement de sol <input type="checkbox"/> Tapis permanent <input type="checkbox"/> Plancher chauffant <input type="checkbox"/> Tapis d'hiver	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Vestiaire :

- > central : évite la circulation dans le bâtiment avec des bottes
- > près des aires de jeu : si bâtiment sur un seul étage
- > communicant entre le local et le corridor : facilite l'aide et la supervision de l'habillage chez les plus petits

Revêtement de sol qui évite l'accumulation d'eau et de neige pour prévenir les risques de chutes

CASIERS

<input type="checkbox"/> Casiers pour les vêtements <input type="checkbox"/> Simples <input type="checkbox"/> Doubles	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Type de crochets
<input type="checkbox"/> Simple
<input type="checkbox"/> Double ● | |
| <input type="checkbox"/> Cases/tablettes pour les accessoires
<input type="checkbox"/> Simples
<input type="checkbox"/> Doubles
<input type="checkbox"/> Cases pour messages/bricolages | |
| <input type="checkbox"/> Crochets au mur
<input type="checkbox"/> Armoires au-dessus des casiers (pour le matériel rarement utilisé) | |

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS**Dimensions des casiers :**

- > simples (largeur 30 cm x profondeur 30 cm)
- > doubles (largeur 50 cm x profondeur 30 cm)

Crochets : 38 cm min. de distance entre chacun et 122 cm de hauteur max.

Espace de dégagement devant les casiers : 122 cm

Banc

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Devant les casiers
<input type="checkbox"/> Intégré dans les casiers
<input type="checkbox"/> Autre | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Espace libre derrière le banc pour le séchage des vêtements

Hauteur : min. 33 cm pour les bottes des enfants

Profondeur : min. 35 cm si utilisé par l'éducatrice

Dégagement sous le banc qui facilite le nettoyage

AUTRES VESTIAIRES**Membres du personnel et visiteurs**

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Localisation
<input type="checkbox"/> Section avec verrou pour les effets personnels | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

AUTRES

Bureaux

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Activités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Travail de gestion<input type="checkbox"/> Rencontre avec les parents<input type="checkbox"/> Discussion avec le personnel<input type="checkbox"/> Activité avec un enfant à besoins particuliers<input type="checkbox"/> Autre<input type="checkbox"/> Nombre de personnes (personnel, visiteurs)	
■ Localisation <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée<input type="checkbox"/> Étage<input type="checkbox"/> Sous-sol	
■ Particularités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Superficie<input type="checkbox"/> Nombre de bureaux<input type="checkbox"/> Type de porte (pleine, vitrée, avec verrou)	

RECOMMANDATION DE L'ASSTSAS

Un des bureaux : près de l'entrée pour contrôler les accès

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET ÉCLAIRAGE

■ Chaises <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Chaises de bureau pour le personnel<input type="checkbox"/> Fauteuils pour les visiteurs	
■ Bureau <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Surface unique<input type="checkbox"/> Surface ajustable<input type="checkbox"/> Table de travail	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Espace de circulation autour du mobilier : min. 91 cm

Hauteur du bureau à surface unique : 73 cm (+/- 2,5 cm)

Hauteur du bureau à surface ajustable : entre 66 cm et 81 cm

Chaise de bureau : ajustable en fonction de la personne

<p>■ Forme de la surface</p> <p><input type="checkbox"/> Droite</p> <p><input type="checkbox"/> En L</p> <p><input type="checkbox"/> En coin</p>	
<p>■ Équipements</p> <p><input type="checkbox"/> Poste informatique</p> <p><input type="checkbox"/> Photocopieur/imprimante</p> <p><input type="checkbox"/> Téléphone</p> <p><input type="checkbox"/> Casque d'écoute ●</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Poste informatique :

- > écran : perpendiculaire aux fenêtres et aux fluorescents pour éviter les reflets, directement devant la chaise, la partie supérieure alignée avec les yeux
- > clavier et souris : devant l'écran, à la même hauteur (sur la même surface)
- > tablette rétractable : à éviter, car éloigne le matériel de soi

Casque d'écoute : pour le téléphone et l'ordinateur si utilisés régulièrement

Photocopieur : dans un endroit accessible à tous

<p>■ Rangement</p> <p><input type="checkbox"/> Classeur</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Sans verrou</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Avec verrou</p> <p><input type="checkbox"/> Étagère</p> <p><input type="checkbox"/> Bibliothèque</p> <p><input type="checkbox"/> Armoire</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
<p>■ Éclairage</p> <p><input type="checkbox"/> Éclairage général</p> <p><input type="checkbox"/> Lampe d'appoint</p>	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Éclairage général : 300 lux provenant des luminaires au plafond

Lampe d'appoint : 500 lux dans la zone de lecture

AUTRES

Local du personnel

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Activités <input type="checkbox"/> Repas <input type="checkbox"/> Repos <input type="checkbox"/> Réunion d'équipe <input type="checkbox"/> Préparation d'activités pédagogiques (espace bureau) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Nombre de personnes	
■ Localisation <input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée <input type="checkbox"/> Étage <input type="checkbox"/> Sous-sol	
■ Particularités <input type="checkbox"/> Superficie <input type="checkbox"/> Type de porte (pleine, vitrée, avec verrou)	

MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS

■ Coin repas/repos/réunion <input type="checkbox"/> Table <input type="checkbox"/> Chaises <input type="checkbox"/> Divan <input type="checkbox"/> Évier <input type="checkbox"/> Distributeurs à papier et à savon <input type="checkbox"/> Armoire <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Four à micro-ondes <input type="checkbox"/> Cafetière <input type="checkbox"/> Comptoir <input type="checkbox"/> Matériel de projection (projecteur, téléviseur, etc.)	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Comptoir : hauteur standard 91 cm

Mobilier pour la tenue de réunions, s'il y a lieu

Four à micro-ondes :

> sous une armoire ou sur un comptoir de 91 cm

> sur une tablette : plateau à environ 137 cm, soit la hauteur des épaules

<p>■ Espace bureau</p> <p><input type="checkbox"/> Mobilier de bureau (table et chaise)</p> <p><input type="checkbox"/> Poste informatique/portable</p> <p><input type="checkbox"/> Photocopieur/imprimante</p> <p><input type="checkbox"/> Téléphone</p> <p><input type="checkbox"/> Casque d'écoute ●</p> <p><input type="checkbox"/> Matériel de projection (projecteur, tv, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Hauteur de la table de travail : 73 cm (+/- 2,5 cm)

Chaise de bureau : ajustable en fonction de la personne

Poste informatique :

> écran : perpendiculaire aux fenêtres et aux fluorescents pour éviter les reflets, directement devant la chaise, la partie supérieure alignée avec les yeux

> clavier et souris : devant l'écran, à la même hauteur (sur la même surface)

> tablette rétractable : à éviter, car éloigne le matériel de soi

Casque d'écoute : pour le téléphone et l'ordinateur si utilisés régulièrement

Photocopieur : dans un endroit accessible à tous

<p>■ Rangement</p> <p><input type="checkbox"/> Classeur</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Sans verrou</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Avec verrou</p> <p><input type="checkbox"/> Étagère</p> <p><input type="checkbox"/> Bibliothèque</p> <p><input type="checkbox"/> Armoire</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

AUTRES

Buanderie

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Activités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Lavage/séchage du linge<input type="checkbox"/> Désinfection des jouets<input type="checkbox"/> Entreposage de produits sanitaires<input type="checkbox"/> Autre	
■ Localisation <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée<input type="checkbox"/> Étage<input type="checkbox"/> Sous-sol	
■ Particularités <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Superficie<input type="checkbox"/> Porte avec verrou<input type="checkbox"/> Système de ventilation /fenêtre (voir grille <i>Bâtiment et conditions d'ambiance</i>, p. 64)<input type="checkbox"/> Revêtement de sol	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Local éloigné des salles de dodo et des bureaux, sinon prévoir une insonorisation supérieure

Fenêtre ou système de ventilation requis pour l'entreposage de produits chimiques

RANGEMENT

<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Armoire<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> <i>Sans verrou</i><input type="checkbox"/> <i>Avec verrou</i><input type="checkbox"/> Tablette<input type="checkbox"/> Autre (produits de lavage, de désinfection, réserve de papier-mouchoir, papier hygiénique, papier à mains, gants, etc.)	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Laveuse/sécheuse
<input type="checkbox"/> <i>Superposées</i>
<input type="checkbox"/> <i>Côte à côte</i>
<input type="checkbox"/> Lave-jouets
<input type="checkbox"/> Chariot
<input type="checkbox"/> Comptoir
<input type="checkbox"/> Évier
<input type="checkbox"/> Robinetterie
<input type="checkbox"/> Distributeurs à papier et à savon
<input type="checkbox"/> Autre | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Espace de circulation : min. 91 cm devant les appareils pour l'ouverture des portes et 1,07 m à 1,22 m si un chariot est utilisé

Emplacement des équipements selon le sens d'ouverture des portes

Hauteur de comptoir : 91 cm, longueur en fonction des tâches à effectuer

Grand évier : max. 25 cm de profondeur pour éviter les postures fléchies ; si utilisé pour la désinfection de gros jouets, opter pour évier plus grand (ex. : évier double)

AUTRES

Service d'entretien (local du concierge)

ORGANISATION GÉNÉRALE

■ Localisation <input type="checkbox"/> Rez-de-chaussée <input type="checkbox"/> Étage <input type="checkbox"/> Sous-sol <input type="checkbox"/> Sur chaque palier d'un bâtiment de plus d'un étage ●	
■ Particularités <input type="checkbox"/> Superficie <input type="checkbox"/> Porte avec verrou <input type="checkbox"/> Évier de sol avec robinetterie	
■ Responsable de l'entretien <input type="checkbox"/> Firme externe <input type="checkbox"/> Personnel du service de garde	

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Superficie suffisante pour les équipements : grosse poubelle, chariot, escabeau, etc.

Espace de circulation : min. 91 cm devant l'évier de sol

APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS

<input type="checkbox"/> Poubelle sur roulettes <input type="checkbox"/> Outils <input type="checkbox"/> Escabeau <input type="checkbox"/> Aspirateur <input type="checkbox"/> <i>Portatif</i> <input type="checkbox"/> <i>Central</i> <input type="checkbox"/> Seau,essoreuse <input type="checkbox"/> Vadrouille, balai <input type="checkbox"/> Appareil pour l'entretien du sol de la cuisine <input type="checkbox"/> Autre	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RANGEMENT

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Armoire
<input type="checkbox"/> <i>Sans verrou</i>
<input type="checkbox"/> <i>Avec verrou</i>
<input type="checkbox"/> Tablette
<input type="checkbox"/> Étagère
<input type="checkbox"/> Autre (produits de lavage, de désinfection, etc.) | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

RECOMMANDATIONS DE L'ASSTSAS

Rangement suffisant pour tout le matériel

Hauteur d'accès :

- > produits de nettoyage : sous la hauteur des yeux
- > crochets au mur : vadrouille, balai, escabeau, etc.

AUTRES

Analyse des plans, élévations et coupes

Bâtiment et conditions d'ambiance

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

Conception du bâtiment selon la planification	
Emplacement fonctionnel des différents locaux (ex. : locaux bruyants éloignés des zones de repos)	
Présence d'un monte-charge/ascenseur si plus d'un étage	

ENTRÉES

PLANS

Mécanisme de contrôle d'accès présent	
Types de portes selon la planification	
Largeur des portes adéquate	
Mode de communication présent	
Grandeur adéquate du vestibule	
Entrées secondaires selon la planification	

CORRIDORS / ESCALIERS

PLANS

Largeur des corridors correspond à la demande	
Circulation fluide dans toute l'installation (arrivée des parents, sortie vers la cour en passant par l'habillage au vestiaire, transport de nourriture de la cuisine aux locaux, livraison, etc.)	
Deux mains courantes présentes dans les escaliers	
Paliers suffisamment grands en haut des escaliers	

BRUIT**PLANS**

Insonorisation présente, principalement dans les locaux bruyants	
Prises de courant espacées sur les murs mitoyens	
Portes de locaux en quinconce	

TEMPÉRATURE / QUALITÉ DE L'AIR / ÉCLAIRAGE**PLANS**

Système de chauffage selon la planification	
Système de climatisation selon la planification, principalement dans les locaux chauds (ex. : cuisine)	
Ventilation mécanique présente	
Types de fenêtres selon la planification	
Types d'éclairage selon la demande	
Présence de rhéostats aux endroits requis	
Éclairage d'appoint présent aux endroits requis	

DIVERS**PLANS**

Revêtements de sol dans les différents locaux en fonction des besoins et de la planification	
Salle de toilettes pour le personnel	
Salle de toilettes près de la cour extérieure	

AUTRES

--

Pouponnière

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

■ Localisation

Localisation du local dans le bâtiment	
----------------------------------------	--

■ Superficie

Superficie adéquate	
---------------------	--

■ Localisation des pièces et des zones

Présence d'une pièce réservée au repos et d'une autre pour le jeu (jeux, repas, hygiène, etc.)	
Ouverture des portes de la pouponnière sans nuisance (conflit de portes)	
Aménagement et circulation dans le local adéquats pour le bon fonctionnement de la pouponnière	

■ Localisation des espaces supplémentaires

Espace pour le matériel particulier (poussette, pouponbus, chaise berçante, etc.)	
Emplacement planifié du pouponbus ou de la poussette	
Largeur de porte compatible avec les dimensions du pouponbus ou de la poussette	

■ Sortie vers la cour / le balcon

Emplacement fonctionnel de la sortie	
--------------------------------------	--

■ Rangement avec verrou, facilement accessible

Armoire de produits désinfectants	
Armoire de médicaments	

■ Toilettes

Présence d'une toilette	
Rangement des petits pots	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ **Rangement avec verrou, facilement accessible**

Armoire de produits désinfectants à hauteur accessible	
Armoire de médicaments à hauteur accessible	

COIN HYGIÈNE

PLANS

■ **Table à langer**

Localisation avec une vue globale du local	
Type de table à langer correspondant aux besoins	
Nombre de tables à langer selon les besoins	
Longueur adéquate	
Espace de circulation requis derrière la table à langer	

■ **Marchepied**

Présence d'un marchepied (fixe ou rétractable)	
Emplacement à droite ou à gauche selon les besoins	
Emplacement qui ne nuit pas au positionnement sécuritaire de l'éducatrice lors du changement de couches (si rétractable, vérifier lorsqu'il est ouvert)	
Présence d'une porte avec verrou	

■ **Évier**

Emplacement à droite ou à gauche	
Distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	

■ **Rangement**

Rangement des couches, lingettes facile d'accès	
Rangement des vêtements de rechange à proximité de la table à langer et facile d'accès	
Emplacement de la poubelle	

COIN HYGIÈNE

COUPES ET ÉLEVATIONS

■ **Table à langer**

Hauteur et profondeur adéquates	
Absence d'un rebord du côté de l'éducatrice	

■ **Marchepied**

Dimensions adéquates (nombre de marches, hauteur, profondeur)	
Marchepied rétractable : présence de roulettes, rails coulissants, poignées de manipulation et mécanisme de retenue	
Marchepied rétractable ouvert : dernière marche complètement dégagée du comptoir	
Porte avec verrou à l'extrémité du marchepied	

■ **Évier**

Robinetterie (bec long, commande unique, etc.)	
Emplacement et hauteur appropriés des distributeurs à papier et à savon	

■ **Rangement : couches, lingettes, vêtements de rechange, etc.**

Nombre de casiers au mur ou de cases dans un tiroir correspondant au nombre d'enfants	
Dimensions appropriées des casiers	
Hauteur des casiers au mur facile d'accès	
Dimensions appropriées de l'espace pour la ou les poubelles	

COIN REPAS

PLANS

■ **Chaises au mur**

Nombre de chaises correspondant à la planification	
Dimensions des chaises correspondant au modèle choisi	
Espace suffisant entre les tablettes pour empêcher l'enfant d'accéder au plat du voisin	
Accès devant chaque chaise	
Rangement sous les chaises qui ne dépassent pas la profondeur des chaises au mur	

■ Table

Espace suffisant pour une table et des chaises de transition pour les enfants plus vieux	
------------------------------------------------------------------------------------------	--

■ Évier et marchepied

Évier accessible pour le lavage des mains des adultes	
Évier placé près du bord du comptoir du côté du marchepied	
Emplacement du marchepied qui ne nuit pas à la position de l'éducatrice	
Emplacement adéquat pour que l'éducatrice aide l'enfant	
Présence d'une porte	

■ Équipements et comptoir

Équipements prévus (réfrigérateur, four à micro-ondes) en place	
Espace libre à côté de l'évier suffisant pour le travail d'une ou deux éducatrices	

■ Rangement

Armoire ou tiroir suffisant pour le matériel (céréales, bavoirs, vaisselle, ustensiles, débarbouillettes) et le balai	
Fermeture de la zone repas	

COIN REPAS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Chaises au mur

Dimensions des chaises correspondant au modèle choisi	
Hauteur adéquate du siège	
Espace adéquat entre les tablettes des chaises	
Rangement sous les chaises ne dépassant pas la profondeur des chaises au mur et muni d'un coup-de-pied	

■ Évier et marchepied

Évier placé près du bord du comptoir	
Robinetterie (bec long, commande unique, etc.)	
Marchepied : dimensions et nombre de marches adéquats pour les enfants	
Hauteur appropriée des distributeurs à papier et à savon, sans nuisance au positionnement de l'enfant et facile d'accès par l'adulte	
Présence d'une porte avec verrou et d'une main courante	

■ Équipements et comptoir

Dimensions du réfrigérateur et hauteur de la base (modèle 4 pi ³) adéquates	
Hauteur et emplacement du four à micro-ondes adéquats	
Hauteur du comptoir adéquate	

■ Rangement

Rangement sous le comptoir : largeur et hauteur des tiroirs correspondant au matériel à ranger	
Hauteur des armoires facile d'accès	

COIN JEU

PLANS

Superficie de la pièce correspond aux besoins	
Rangement suffisant pour les jouets et le matériel pédagogique	
Espace suffisant pour les différents coins thématiques	
Circulation possible et fonctionnelle entre les coins thématiques	

COIN JEU

COUPES ET ÉLEVATIONS

Présence de roulettes avec frein sur les étagères basses à déplacer pour les activités	
----------------------------------------------------------------------------------------	--

SALLE DE DODO

PLANS

■ Pièce réservée au repos

Nombre de salles de dodo correspondant à la demande	
Emplacement des salles à dodo loin des locaux bruyants	
Présence d'une fenêtre d'observation	
Espace pour ranger la literie	
Fenêtre extérieure accessible dans une posture sécuritaire pour l'éducatrice	

■ Couchettes

Nombre de couchettes par salle selon la demande	
Dimensions des couchettes correspondant au modèle choisi	
Chaque couchette accessible sur toute sa longueur d'un côté	
Espace de circulation suffisant entre les couchettes	
Porte assez large pour la sortie d'une couchette pour l'évacuation incendie, s'il y a lieu	

VESTIAIRE

PLANS

■ Localisation

Localisation du vestiaire correspondant à la demande	
------------------------------------------------------	--

■ Casiers

Nombre de casiers correspondant aux besoins (enfants et personnel)	
Longueur des casiers selon planification	

■ Comptoir d'habillage à l'usage des parents

Nombre de comptoirs selon la demande	
Longueur adéquate	
Emplacement sans nuisance pour la circulation des autres personnes	

■ Vestiaire du personnel

Vestiaire prévu pour les vêtements des éducatrices	
Dimensions adéquates de l'espace pour le vestiaire des éducatrices	

VESTIAIRE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Casiers

Nombre de casiers correspondant aux besoins (enfants et personnel)	
Dimensions des casiers (hauteur, largeur, profondeur) selon la planification	
Dimensions appropriées du rangement des sacs à couche	
Accès aux casiers dans une posture sécuritaire pour le personnel et les parents	

■ Comptoir d'habillage à l'usage des parents

Hauteur adéquate du comptoir	
------------------------------	--

■ Vestiaire du personnel

Dimensions adéquates de l'espace	
Présence de verrou sur la porte du vestiaire de l'éducatrice	

COURS / BALCON

PLANS

■ Localisation

Accessible directement de la pouponnière	
Autre accès disponible	

■ Porte

Type de porte correspondant à la planification	
Largeur de porte compatible avec les dimensions du pouponbus ou de la poussette selon son emplacement	

■ Caractéristiques

Séparé de la cour des grands	
Présence d'un abri ou d'un toit	
Dimensions correspondant à la planification	

AUTRES

--

18 mois et plus

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

■ Localisation

Localisation du local dans le bâtiment	
----------------------------------------	--

■ Superficie

Superficie adéquate	
---------------------	--

■ Particularités

Selon la planification, présence des particularités souhaitées (ex. : porte communicante)	
Présence des zones repas, jeux et hygiène	
Disposition du mobilier fixe et emplacement des portes favorables à l'aménagement de coins thématiques et à la circulation	
Aucun recoin n'obstrue la vue globale du local	

■ Rangement avec verrou, facilement accessible

Armoire de produits désinfectants	
Armoire de médicaments	

■ Toilettes

Présence d'une toilette	
Localisation d'un lavabo dans les toilettes ou d'un évier dans l'aire de jeu près des toilettes	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Rangement avec verrou, facilement accessible

Armoire de produits désinfectants à hauteur accessible	
Armoire de médicaments à hauteur accessible	

COIN HYGIÈNE

PLANS

■ Table à langer

Localisation avec une vue globale du local et des toilettes	
Type de table à langer correspondant aux besoins	
Nombre de tables à langer selon les besoins	
Longueur adéquate	
Espace de circulation requis derrière la table à langer	

■ Marchepied

Présence d'un marchepied (fixe ou rétractable)	
Emplacement à droite ou à gauche selon les besoins	
Emplacement qui ne nuit pas au positionnement sécuritaire de l'éducatrice lors du changement de couche (si rétractable, vérifier lorsqu'il est ouvert)	
Présence d'une porte avec verrou	

■ Évier

Évier à hauteur standard à droite ou à gauche	
Distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	

■ Rangement

Rangement des couches et des lingettes facile d'accès	
Rangement des vêtements de rechange à proximité de la table à langer et facile d'accès	
Emplacement de la poubelle	

COIN HYGIÈNE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Table à langer

Hauteur et profondeur adéquates	
Absence d'un rebord du côté de l'éducatrice	

■ Marchepied

Dimensions adéquates (nombre de marches, hauteur, profondeur)	
Marchepied rétractable : présence de roulettes, rails coulissants, poignées de manipulation et mécanisme de retenue	

Marchepied rétractable ouvert : dernière marche complètement dégagée du comptoir	
Porte avec verrou à l'extrémité du marchepied	

■ Évier

Robinetterie (bec long, commande unique, etc.)	
Emplacement et hauteur appropriés des distributeurs à papier et à savon	

■ Rangement (couches, lingettes, vêtements de rechange, etc.)

Nombre de casiers au mur ou de cases dans un tiroir correspondant au nombre d'enfants	
Dimensions appropriées des casiers	
Hauteur des casiers au mur facile d'accès	
Dimensions appropriées de l'espace pour la ou les poubelles	

TOILETTES / LAVABOS

PLANS

■ Toilettes

Localisation des toilettes selon la planification	
Emplacement de la salle de toilettes avec vue d'ensemble sur le groupe	
Format des toilettes selon la planification	
Dégagement suffisant devant les toilettes pour l'éducatrice qui s'accroupit pour aider les enfants	
Espace pour ranger les petits pots, couches, papier hygiénique, etc.	

■ Lavabos et marchepied

Lavabo à hauteur standard avec marchepied ou lavabo à hauteur standard et un autre à hauteur d'enfant	
Lavabo placé près du bord du comptoir du côté du marchepied	
Distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	
Marchepied fixe ou rétractable selon la demande	
Marchepied ne nuit pas à la position de l'adulte	
Emplacement du marchepied adéquat pour que l'éducatrice aide l'enfant	
Présence d'une porte si marchepied fixe	

TOILETTES / LAVABOS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Toilettes

Format des toilettes selon la planification	
---------------------------------------------	--

■ Lavabos et marchepied

Hauteur du lavabo pour enfant adéquate	
Hauteur appropriée des distributeurs à papier et à savon sans nuisance au positionnement de l'enfant et facile d'accès par l'adulte et l'enfant	
Robinetterie (bec long, commande unique, etc.)	
Lavabo placé près du bord du comptoir du côté du marchepied	
Marchepied du lavabo à hauteur standard : dimensions et nombre de marches adéquats selon le groupe d'âge des enfants	
Présence d'une porte avec verrou et d'une main courante	
Largeur adéquate de la marche supérieure	

COIN REPAS

PLANS

■ Comptoir et rangement

Présence d'un comptoir ou d'une tablette pour portionner les repas ou utilisation d'un chariot	
Longueur adéquate du comptoir ou de la tablette	
Rangement près du comptoir en quantité suffisante et de dimensions appropriées pour le matériel	

■ Évier et marchepied

Évier à hauteur standard avec marchepied pour les enfants ou évier à hauteur standard et un autre à hauteur d'enfant	
Évier placé près du bord du comptoir du côté du marchepied	
Distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	
Marchepied de l'évier à hauteur standard : fixe ou rétractable selon la demande	
Marchepied ne nuit pas à la position de l'adulte	
Présence d'une porte si marchepied fixe et d'une main courante	

■ Tables et chaises

Espace suffisant pour les tables et les chaises selon la planification	
------------------------------------------------------------------------	--

COIN REPAS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Comptoir et rangement

Hauteur adéquate du comptoir	
Rangement près des comptoirs : largeur et hauteur des tiroirs correspondant au matériel à ranger	
Hauteur des armoires facile d'accès	
Présence de portes et verrous selon les besoins	

■ Évier et marche pied

Hauteur adéquate de l'évier à hauteur d'enfant	
Hauteur appropriée des distributeurs à papier et à savon sans nuisance au positionnement de l'enfant et facile d'accès par l'adulte et l'enfant	
Robinetterie (bec long, commande unique, etc.)	
Évier placé près du bord du comptoir du côté du marche pied	
Marchepied de l'évier à hauteur standard : dimensions et nombre de marches adéquats selon le groupe d'âge des enfants	
Présence d'une porte avec verrou et d'une main courante	
Largeur adéquate de la marche supérieure	

SIESTE

PLANS

Présence du rangement des matelas	
Nombre de matelas correspondant au nombre d'enfants	
Dimensions du rangement (largeur et profondeur) compatibles avec le format des matelas	
Cases situées aux extrémités suffisamment larges pour glisser le matelas malgré les pentures de porte	

SIESTE**COUPES ET ÉLEVATIONS**

Dimensions des cases du rangement (largeur, hauteur et profondeur) compatibles avec le format des matelas	
Matelas accessibles par les enfants et l'éducatrice	
Présence de séparateurs amovibles pour le nettoyage des cases de matelas	
Présence d'une ouverture (trou) dans les séparateurs amovibles pour les tirer facilement	
Cases situées aux extrémités suffisamment larges pour glisser le matelas malgré les pentures de porte	
Nombre et dimensions des casiers à doudous adéquats et accessibles par les enfants	

RANGEMENT**PLANS**

Rangement suffisant pour le matériel pédagogique et les jouets (armoires, étagères, penderie, etc.)	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RANGEMENT**COUPES ET ÉLEVATIONS**

Hauteur et profondeur adéquates et faciles d'accès	
----------------------------------------------------	--

AUTRES

Salle multifonctionnelle

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

Localisation du local dans le bâtiment	
Superficie adéquate	
Emplacement fonctionnel de la porte vers la sortie extérieure	
Emplacement fonctionnel de la porte dans le bâtiment	
Salle de toilettes disponible dans le local ou à proximité	
Ouverture de la porte sans nuisance	
Nombre de fenêtres selon la demande	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Type de porte selon la planification	
--------------------------------------	--

MOBILIER / ÉQUIPEMENTS

PLANS

Dimensions adéquates du comptoir	
Présence d'un évier selon la planification : standard avec marchepied pour les enfants, ou standard et un autre à hauteur d'enfant (voir la grille <i>18 mois et plus</i> , p. 110)	
Distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	
Table à langer : présence de toutes les caractéristiques requises (voir la grille <i>18 mois et plus</i> , p. 108)	
Nombre de tables/tables escamotables selon les besoins	
Espace de circulation adéquat autour des tables	
Nombre de chaises adéquat	
Espace de circulation derrière les chaises/bancs adéquat	
Rangement suffisant et fonctionnel pour les jouets et le matériel pédagogique	
Dimensions des rangements en fonction du matériel à ranger	
Nombre d'armoires et de tiroirs suffisants pour les besoins	
Espace de rangement suffisant pour les équipements (tables pliantes, chaises)	

MOBILIER/ÉQUIPEMENTS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Hauteur du comptoir adéquate	
Évier placé près du bord du comptoir	
Hauteur adéquate selon la planification (1 ou 2 éviers)	
Dimensions du marchepied et nombre de marches adéquats pour les enfants (voir la grille <i>18 mois et plus</i> , p. 111)	
Emplacement et hauteur appropriés des distributeurs à papier et à savon	
Table à langer adéquate (voir la grille <i>18 mois et plus</i> , p. 108)	
Dimensions des tables/tables escamotables correspondant au modèle choisi	
Hauteur adéquate des tables escamotables	
Espace adéquat entre les tables en présence de chaises/bancs	
Dimensions des rangements appropriées au matériel à ranger	
Hauteur adéquate des armoires	

AUTRES

--

Cuisine

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

■ Localisation

Localisation de la cuisine dans le bâtiment	
---------------------------------------------	--

■ Réception/livraison des aliments

Emplacement de la porte d'entrée à la cuisine correspond aux besoins	
Ouverture de la porte d'entrée sans conflit avec les équipements	
Accès de l'extérieur pour la livraison des commandes	
Espace adéquat pour la réception des commandes	

■ Particularités

Superficie adéquate	
Emplacement adéquat des zones distinctes (préparation, lavage, rangement)	
Revêtement de sol adéquat	
Présence d'une trappe à graisse	

■ Bâtiment de plus d'un étage

Emplacement d'un monte-charge / ascenseur	
Espace adéquat pour un lave-vaisselle à l'étage	
Espace adéquat pour une cuisinette à l'étage	
Espace disponible pour le rangement de la vaisselle	
Espace pour un chariot	

■ Cuisinette - Repas provenant d'une autre installation

Espace adéquat pour la réception et la préparation des repas	
Espace disponible pour le rangement de la vaisselle et des chariots	
Distance de déplacement facilitant le transport de la nourriture dans les locaux	
Espace pour déposer les contenants (<i>Cambro</i> , sac isotherme, etc.)	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLEVATIONS

Le type de porte d'entrée correspond aux besoins	
--------------------------------------------------	--

ÉQUIPEMENTS

PLANS

Présence de tous les équipements choisis (réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, appareils de cuisson et petits équipements)	
Hotte selon la réglementation	
Dimensions des équipements correspondant aux dimensions réelles	
Dégagement devant les équipements suffisant pour ouvrir les portes et se placer devant	
Disposition des équipements fonctionnelle pour les activités de travail	
Espace de rangement suffisant pour les chariots/échelles	

ÉQUIPEMENTS

COUPES ET ÉLEVATIONS

Hauteur adéquate de la porte du lave-vaisselle	
Base du lave-vaisselle en acier	
Hauteur adéquate des appareils de cuisson surélevés	
Hauteur adéquate du four à micro-ondes	
Hauteur adéquate pour l'installation du mélangeur 20 pintes et dégagement requis pour la manivelle	
Dimensions des chariots	
Localisation des prises électriques pour les petits équipements : mélangeur, robot, micro-ondes, etc.	
Ouvre-boîte commercial sur une surface basse	

ZONE DE PRÉPARATION / ZONE DE LAVAGE

PLANS

Superficie adéquate de chacune des zones	
Largeur et nombre d'éviers doubles ou simples selon la planification	

■ Zone de préparation

Proximité des équipements : appareils de cuisson (cuisinière, four, cuiseur-vapeur, four combiné, etc.), réfrigérateur, congélateur, comptoir/îlot, petits équipements et poubelles	
Cuisinière à proximité d'un point d'eau	
Présence d'un évier	

■ Zone de lavage

Proximité des équipements : lave-vaisselle, comptoir et rangement de la vaisselle	
Lave-vaisselle à proximité de l'évier	
Présence d'un comptoir entre le lave-vaisselle et l'évier pour déposer la vaisselle rincée	
Rangement de la vaisselle propre à proximité du lave-vaisselle (chariot ou autre)	

ZONE DE PRÉPARATION / ZONE DE LAVAGE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Dimensions du rangement de la vaisselle selon la planification	
Profondeur adéquate des éviers	
Robinetterie selon la planification	
Emplacement et hauteur appropriés des distributeurs à papier et à savon	

COMPTOIRS

PLANS

Dimensions adéquates du comptoir/îlot de préparation	
Espace de circulation adéquat devant les comptoirs et autour de l'îlot	
Comptoir à côté de la cuisinière ou du four pour déposer les plats	
Dimensions de la surface basse adéquates en fonction des tâches et des équipements	

COMPTOIRS**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Hauteur adéquate des comptoirs de préparation (îlot et autres)	
Surface basse en place pour certaines tâches	
Dosseret adéquat	
Revêtement des comptoirs selon la planification	

GARDE-MANGER**PLANS**

Localisation et modèle correspondant aux besoins	
Proximité du garde-manger et de la porte de livraison	
Dimensions adéquates des tablettes	
Espace de circulation adéquat devant les tablettes	
Espace de dégagement suffisant pour l'ouverture des portes si un chariot est utilisé	

GARDE-MANGER**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Largeur et sens d'ouverture des portes adéquats	
Tablettes selon la planification	

AUTRES RANGEMENTS**PLANS**

Nombre d'armoires et de tiroirs suffisant pour les besoins	
Largeur adéquate des portes de rangement en coin	
Dimensions des rangements en fonction des articles à ranger	
Rangement pour les autres articles (poubelle, recyclage / compostage, balai, escabeau, effets personnels, etc.)	

AUTRES RANGEMENTS**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Hauteur adéquate des rangements au-dessus des comptoirs	
Dimensions des rangements en fonction des articles (ex. : chaudrons, culs-de-poule, ustensiles, etc.)	
Présence de rangements spécifiques (ex. : rangement à la verticale pour tôles et planches à découper)	
Dimensions adéquates pour les autres articles (poubelle, recyclage, balai, etc.)	

ESPACE BUREAU**PLANS**

Présence de tous les équipements requis (surface de travail, chaise, rangement, etc.)	
Longueur adéquate de la surface de travail	

ESPACE BUREAU**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Hauteur adéquate de la surface de travail	
Présence des prises requises (électrique, Internet, téléphonique, etc.)	

AUTRES

--

Vestiaires

VESTIAIRE DES ENFANTS

PLANS

■ Localisation

Localisation du vestiaire adéquate	
------------------------------------	--

■ Aménagement du vestiaire

Aménagement du vestiaire adéquat	
----------------------------------	--

■ Particularités

Superficie adéquate	
Présence de fenêtres selon la planification	
Revêtement de sol adéquat	

■ Casiers

Nombre de casiers selon le nombre d'enfants	
Propriété des casiers correspondant à la demande (simple ou double)	
Dimensions des casiers selon la planification	
Cases pour les accessoires en fonction de la demande	
Dimensions des cases adéquates	
Dégagement adéquat devant les casiers	

■ Banc

Dimensions du banc adéquates	
------------------------------	--

VESTIAIRE DES ENFANTS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Casiers

Dimensions des casiers correspondant aux besoins (hauteur, largeur et profondeur)	
Hauteur des crochets et espacement entre les crochets adéquats	
Hauteur des cases/tablettes (mitaines, bonnets, vêtements de rechange, etc.) facile d'accès par les enfants	
Dimensions adéquates des cases pour les accessoires (hauteur, largeur et profondeur)	

■ Banc

Hauteur et profondeur du banc adéquates	
Espace derrière le banc (entre banc et fond du casier) correspondant à la demande	
Hauteur sous le banc adéquate	
Dégagement libre entre les structures de soutien sous le banc	

AUTRES VESTIAIRES

PLANS

■ Membres du personnel et visiteurs

Localisation du vestiaire du personnel adéquate	
Vestiaire des éducatrices à proximité de celui des enfants	
Localisation du vestiaire des visiteurs adéquate	
Espace suffisant ou nombre de casiers correspondant au nombre d'employés	
Largeur des portes adéquate	

AUTRES VESTIAIRES

COUPES ET ÉLÉVATIONS

■ Membres du personnel et visiteurs

Dimensions du vestiaire du personnel adéquates (hauteur, largeur et profondeur)	
Dimensions du vestiaire des visiteurs adéquates (hauteur, largeur et profondeur)	
Largeur et sens d'ouverture des portes adéquats	
Présence de verrou aux endroits requis	

AUTRES

--

Bureaux

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

Localisation dans le bâtiment selon la planification	
Superficie adéquate	
Nombre de bureaux correspondant aux besoins	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Type de porte selon la planification	
--------------------------------------	--

MOBILIER / ÉQUIPEMENTS / ÉCLAIRAGE

PLANS

Mobilier requis disposé dans le local (classeur, bureau, imprimante, bibliothèque, chaises de bureau et visiteurs, etc.)	
Dimensions du mobilier correspondant aux dimensions réelles	
Espace de circulation suffisant devant le mobilier	
Nombre de chaises selon les besoins (bureaux et visiteurs)	
Équipements requis présents dans tous les bureaux	
Poste informatique perpendiculaire aux fenêtres et aux fluorescents	
Emplacement adéquat du photocopieur et de l'imprimante et dimensions correspondant aux dimensions réelles	
Dégagement suffisant pour l'ajout de papier dans les tiroirs du photocopieur	
Rangements en quantité suffisante (dossiers, papeterie, archives, etc.)	
Emplacement adéquat des rangements (classeur, étagère, bibliothèque, etc.)	
Espace de circulation suffisant devant les rangements (classeur, armoire, bibliothèque)	
Éclairage en quantité suffisante	

MOBILIER / ÉQUIPEMENTS**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Hauteur adéquate du bureau	
Dimensions du mobilier en fonction des dimensions réelles des équipements	
Rangement en hauteur facile d'accès	

AUTRES

--

Local du personnel

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

Localisation dans le bâtiment	
Superficie adéquate	
Type de porte selon la planification	

MOBILIER/ÉQUIPEMENTS

PLANS

■ Coin repas/repos/réunion

Dimensions de la table et nombre de chaises correspondant aux besoins	
Longueur du comptoir à côté de l'évier suffisante pour les tâches	
Emplacement adéquat du réfrigérateur et du four à micro-ondes	
Autre mobilier présent selon la planification	
Espace de circulation suffisant autour de la table et devant les équipements	
Emplacement du matériel de projection à un endroit qui permet une bonne vue par le groupe	

■ Espace bureau

Équipements disponibles pour la préparation pédagogique (poste informatique, bureau, chaise, téléphone, etc.)	
Emplacement adéquat du photocopieur et de l'imprimante et dimensions correspondant aux dimensions réelles	
Dégagement suffisant pour l'ajout de papier dans les tiroirs du photocopieur	
Espace de circulation suffisant devant les rangements (classeur, armoire, bibliothèque)	
Rangement disponible selon les besoins (classeur, étagère, bibliothèque, armoire)	

MOBILIER/ÉQUIPEMENTS**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Hauteur adéquate des comptoirs	
Hauteur adéquate du petit réfrigérateur	
Hauteur adéquate du four à micro-ondes	
Dimensions du mobilier de bureau en fonction des dimensions réelles des équipements	
Hauteur adéquate de la table de travail	
Rangement en hauteur facile d'accès	

AUTRES

--

Buanderie

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

■ Localisation

Localisation de la buanderie dans le bâtiment selon la planification	
----------------------------------------------------------------------	--

■ Particularités

Superficie adéquate	
Présence d'une fenêtre ou d'un système de ventilation selon la planification	
Revêtement de sol adéquat	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Porte avec verrou	
-------------------	--

RANGEMENT

PLANS

Rangement suffisant pour les produits de lavage et d'hygiène (papier mouchoir, papier hygiénique, papier à mains, gants, etc.)	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

RANGEMENT

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Rangement en hauteur facile d'accès	
Grandeur adéquate du rangement selon matériel à ranger	
Présence de verrou aux endroits requis	

APPAREILS / ÉQUIPEMENTS

PLANS

Présence de tous les équipements choisis (laveuse/sécheuse, lave-jouets, etc.)	
Espace de circulation adéquat devant les équipements	
Sens d'ouverture des portes des équipements sans nuisance	
Dimensions des laveuse/sécheuse correspondant aux dimensions réelles	
Comptoir disponible pour plier le linge	
Dimensions du lave-jouets correspondant aux dimensions réelles	
Longueur du comptoir de chaque côté du lavabo suffisante pour la désinfection des jouets	
Grandeur de l'évier adéquate	

APPAREILS / ÉQUIPEMENTS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Hauteur adéquate des laveuse/sécheuse	
Profondeur adéquate de l'évier	
Robinetterie	
Emplacement et hauteur des distributeurs à papier et à savon faciles d'accès	
Hauteur adéquate des comptoirs	

AUTRES

--

Service d'entretien (local du concierge)

ORGANISATION GÉNÉRALE

PLANS

■ Localisation

Localisation du local du concierge dans le bâtiment selon la planification	
Autre local sur les autres étages	

■ Particularités

Superficie adéquate	
Dimension de l'évier de sol correspondant au besoin	

ORGANISATION GÉNÉRALE

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Porte avec verrou	
-------------------	--

APPAREILS / ÉQUIPEMENTS

PLANS

Superficie suffisante pour les équipements (grosse poubelle, chariot de lavage, aspirateur, outils, escabeau, etc.)	
Espace de circulation adéquat devant l'évier de sol	

APPAREILS / ÉQUIPEMENTS

COUPES ET ÉLÉVATIONS

Profondeur adéquate de l'évier de sol	
Robinetterie adéquate	

RANGEMENT**PLANS**

Rangement suffisant pour le matériel et les produits

RANGEMENT**COUPES ET ÉLÉVATIONS**

Rangement en hauteur facile d'accès

Dimensions adéquates du rangement selon matériel à ranger

Présence de verrou aux endroits requis

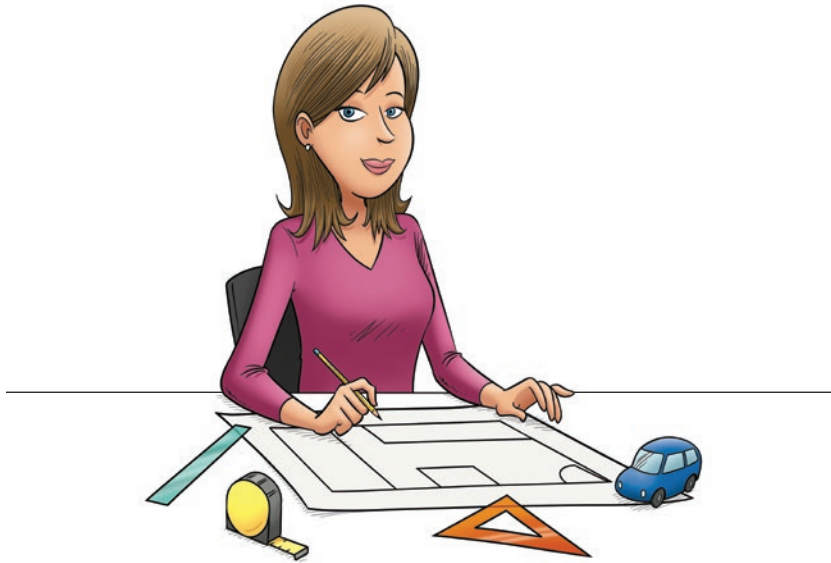
Espace disponible pour les crochets au mur (vadrouille, balai, escabeau, etc.)

AUTRES

NOTES

NOTES

NOTES



Ce guide de prévention tient compte des meilleures pratiques ergonomiques et de la réalité des milieux de travail. Il contient des informations pour évaluer vos besoins et des critères pour aménager les différents locaux de votre service de garde. Il propose aussi des illustrations pour vous inspirer et de nombreux outils pour structurer vos projets d'aménagement.
